

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

DE L'ITINÉRANCE À L'INCLUSION SOCIALE : TRAJECTOIRES ET ENJEUX

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
VÉRONIQUE PRIMEAU**

JANVIER 2022

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Sommaire

Selon les organismes œuvrant auprès des personnes en situation d’itinérance à Trois-Rivières, le nombre de services rendus auprès de celles-ci est en constante évolution depuis les années 2000. Ce constat soulève plusieurs questions sur l’ampleur du phénomène dans la région. La littérature renferme différents modèles explicatifs nous éclairant sur les chemins pouvant mener à l’itinérance, mais très peu abordent les trajectoires pouvant mener les personnes en situation d’itinérance vers l’inclusion sociale. L’objectif de cette recherche est donc d’approfondir les connaissances concernant les enjeux liés à l’inclusion sociale des personnes en situation d’itinérance et de mieux comprendre leur trajectoire de vie. Cette recherche utilise une méthodologie qualitative exploratoire de type récit d’expériences visant à comprendre, avec une approche phénoménologique, les trajectoires et les enjeux pouvant être liés à l’inclusion sociale à partir du point de vue de cinq personnes ayant vécu de telles expériences. Ces personnes sont invitées à participer à deux entretiens individuels; le premier portant sur leurs expériences personnelles, les trajectoires de vie et le processus les ayant menées vers l’inclusion sociale; le deuxième s’intéressant à leur point de vue sur les enjeux sociaux favorisant ou défavorisant l’inclusion sociale chez les personnes en situation d’itinérance. Cette dernière thématique est enrichie du point de vue de sept intervenants œuvrant auprès de ces personnes, rencontrés à une reprise, lors d’un entretien individuel. Les principaux résultats obtenus permettent de constater qu’autant dans les parcours que dans les enjeux liés à l’inclusion sociale, trois grandes dimensions semblent influencer le cheminement des personnes en situation d’itinérance, soit les dimensions fonctionnelles, relationnelles

et symboliques. La dimension fonctionnelle inclut les aspects structurels de l’itinérance tels que le logement, l’emploi, l’alimentation, la situation financière et l’accès à différents services. La dimension relationnelle représente entre autres les contacts sociaux significatifs, dont les liens avec autrui, la famille, les relations thérapeutiques avec un intervenant ainsi que l’acceptation sociale. Pour sa part, la dimension symbolique englobe le sens et la signification que la personne donne aux différents événements vécus ou actions effectuées. Ainsi, la personne doit désirer s’inclure socialement afin de cheminer dans cette direction. Ces résultats permettent également d’émettre des constats sur les approches d’interventions et les politiques en itinérance actuelles. En effet, il semblerait que la plupart des moyens mis en place auprès des personnes en situation d’itinérance ciblent principalement la dimension fonctionnelle. Ainsi, des programmes d’aide alimentaire et d’accès aux logements font partie de cette dimension et ont généralement comme objectif de mettre fin à une situation d’itinérance. La dimension relationnelle fait aussi partie de différentes interventions, mais représente rarement l’objectif visé. Toutefois, la création de liens et l’affiliation à un groupe sont des aspects essentiels à l’inclusion sociale. Pour sa part, la dimension symbolique semble être celle qui est la plus négligée dans les actions mises en place auprès des personnes en situation d’itinérance. Cette dimension inclut entre autres la quête de sens et la signification que la personne peut s’accorder, de même qu’à la société et à l’inclusion sociale. Les résultats de cette recherche mettent donc en lumière l’importance de porter une attention particulière à cette dimension afin d’optimiser les services offerts aux personnes en situation d’itinérance dans l’optique de favoriser leur inclusion sociale.

Table des matières

Sommaire	ii
Remerciements	x
Introduction	1
Cadre théorique et conceptuel	5
Définition de l’itinérance	6
Portrait de l’itinérance au Québec	7
Diverses formes d’itinérance	7
Recensement de l’itinérance	8
L’itinérance selon le genre	10
L’itinérance selon l’âge	11
L’itinérance chez les personnes issues de l’immigration	13
L’itinérance chez les familles	14
L’itinérance chez les minorités sexuelles et de genre	15
Facteurs pouvant mener à l’itinérance	16
Facteurs individuels	16
Facteurs relationnels	18
Facteurs institutionnels	21
Facteurs structurels	23
Facteurs de maintien en itinérance	24
Conséquences de l’itinérance	26
Facteurs de protection à l’itinérance et résilience	30

Facteurs de protection.....	30
Résilience.....	31
Nomadisme.....	33
Sortie de la rue	34
Modèles théoriques	36
Le modèle identitaire de Colombo (2015).....	36
Les travaux de de Gaulejac (2014).....	37
Les travaux de Castel (1994).....	40
Les travaux de Paugam (2014).....	41
Le concept d'inclusion sociale	41
Programmes favorisant l'inclusion sociale.....	43
Politiques et actions gouvernementales	46
Pertinence sociale de la recherche	50
Objectifs.....	50
Méthode.....	51
Justification des choix méthodologiques	52
Méthodologie qualitative.....	52
Approche phénoménologique.....	53
Les participants	54
Critères d'inclusion et d'exclusion.....	54
Stratégies de recrutement.....	55
La collecte de données	55

L'entretien semi-dirigé	56
Déroulement	58
Portrait des participants	58
Analyse des entretiens	59
Considérations éthiques	61
Résultats	62
Raconter son parcours : l'histoire des personnes ayant vécu une situation d'itinérance	63
Famille	64
L'école	65
Réseau social	66
Emploi	67
Santé mentale et consommation	69
Expérience de la rue	73
Effet à long terme	78
Point de vue des répondants sur l'itinérance, la sortie de l'itinérance et l'inclusion sociale	81
L'itinérance	81
La sortie de l'itinérance	82
L'inclusion sociale	83
Enjeux liés à l'inclusion sociale	86
Le rapport à soi	86

S'accepter et travailler sur soi	87
Santé mentale et consommation	89
Occupation professionnelle	90
Motivation	92
Refus de l'aide	94
Les échecs	95
Croyances religieuses	96
Le rapport aux autres	97
Créer des liens	97
Relation avec l'intervenant	98
Entraide	99
Animaux de compagnie	103
Famille	104
Le rapport à la société	106
Valeurs	106
Stigmatisation versus acceptation sociale	107
Judiciarisation	111
Services	118
Services institutionnels et gouvernementaux	119
Intervention par l'art et la culture	126
Projets d'innovation sociale	128
Centres de jour	132

Centres et services d'hébergement.....	134
Services en lien avec l'emploi.....	137
Service d'aide à la gestion financière.....	141
Thérapie.....	141
Programmes d'éducation personnalisés.	142
Travail de rue. Tous les intervenants et certains participants ont abordé le travail de rue, décrivant celui-ci comme étant favorable à	143
Territoires et communautés	144
Discussion	148
Trajectoire	149
Famille	149
Réseau social	150
Consommation et santé mentale.....	151
Emploi	153
Effets à long terme.....	154
Les enjeux concernant l'inclusion sociale	155
Le rapport à soi	156
S'accepter et travailler sur soi	156
Santé mentale et consommation.....	157
Occupation professionnelle	159
Le rapport aux autres	161
Créer des liens	161

Rôle social	163
Rapport à la société.....	163
Stigmatisation et acceptation sociale.....	164
Judiciarisation.....	165
Services	166
Les constats sur la pertinence des programmes et des politiques visant les personnes en situation d’itinérance en regard de l’implication des résultats de la recherche.....	173
Les limites et les forces de la recherche.....	178
Conclusion	181
Références	186
Appendice A Canevas d’entretiens	203
Appendice B Lettre d’information et de consentement	212
Appendice C Certificat d’éthique de la recherche UQTR et lettres de renouvellement et de modifications	221

Remerciements

Je voudrais tout d'abord remercier Sylvie Hamel, ma directrice de recherche, qui a accepté dès le début de m'accompagner dans ce projet et qui ne m'a jamais laissée tomber. Merci d'avoir cru en moi et de m'avoir offert autant de belles opportunités tout au long de mon parcours scolaire et professionnel. Merci de m'avoir guidée dans ce processus de rédaction et de m'avoir encadrée lorsque je m'égarais dans mes idées. Je voudrais aussi remercier le CICC pour les opportunités d'emplois et le support financier qu'il m'a donnés. Votre contribution a été un atout important dans ma rédaction. Merci d'avoir cru en mon projet comme vous l'avez fait.

J'aimerais également remercier tous les organismes et les intervenants qui ont participé à ce projet de recherche et qui ont donné de leur précieux temps pour me rencontrer et me parler de leur réalité. Vous êtes réellement de super héros au quotidien, travaillant trop souvent dans l'ombre. Votre présence fait une différence considérable dans la vie de plusieurs personnes et votre passion est contagieuse. Merci à tous les participants qui m'ont rencontrée pour partager leur vécu avec sincérité et émotions. Vos parcours sont tous impressionnantes et je n'oublierai jamais la résilience dont vous faites preuve continuellement.

J'aimerais remercier plusieurs de mes proches et membres de ma famille qui ont été présents au courant de ce projet. Merci maman pour ton appui inconditionnel et ton support moral tout au long de mon cheminement académique. Merci Laura d'avoir

démontré autant d'intérêt envers mon projet, de m'avoir écoutée et accompagnée dans mes réflexions durant mon parcours. Merci à mes amis pour votre support et votre compréhension. Merci d'avoir accepté de me voir disparaître par moment pour rédiger ce mémoire, mais aussi d'avoir été présents lorsque j'en avais besoin mentalement. Merci Mylène pour ton aide à structurer et synthétiser mes idées.

J'aimerais remercier mon conjoint, Kevin, pour tout le support qu'il m'a offert. Tu as toujours cru en moi et en mon potentiel, même lorsque j'en doutais moi-même. Merci pour ta présence, ton amour et pour la motivation que tu m'apportes au quotidien à me dépasser et à réaliser mes rêves. Finalement, un merci spécial à la nouvelle vie dans mon ventre qui me rappelle un peu plus chaque jour l'importance de travailler pour un monde meilleur.

Introduction

Le phénomène de l'itinérance n'est pas récent; il est d'ailleurs possible de le retrouver à différentes époques et a été documenté au sein de plusieurs cultures. Bien que certaines situations telles que les guerres, l'immigration et les crises économiques aient pu avoir un impact en augmentant la population en situation d'itinérance de manière situationnelle, ce phénomène ne leur est pas rattaché directement et se présente de manière plus chronique dans notre société. L'itinérance est davantage liée à des notions d'absence et de manque, comme l'absence de logements adéquats, de liens sociaux significatifs et un manque de ressources financières (Laberge et Roy, 2001). Au Québec, c'est en 1676 qu'une première forme d'itinérance est documentée. Des punitions sévères sont alors mises en place contre les mendians, mais également envers les personnes leur donnant de l'argent ou de la nourriture (Carrier, 2016; Lachance, 2011; Kalifa, 2013). En 1688, à la suite d'une importante augmentation du nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, principalement à Montréal, Trois-Rivières et Québec, des « bureaux des pauvres » ont été créés dans ces trois villes. Ceux-ci étaient responsables de donner un certificat de pauvreté à ceux qu'ils jugeaient mériter la charité, afin de les séparer de ce qu'ils considéraient comme un « fléau social » (Lachance, 1969). Ce certificat n'est plus en place actuellement, mais la vision négative que la société peut avoir des personnes vivant une situation de pauvreté est toujours présente et peut encore teinter les politiques et les actions mises en place (Carrier, 2016). Ainsi, bien que la problématique de l'itinérance ait grandement évolué depuis le 17^e siècle, celle-ci perdure et reste un sujet d'actualité important.

Historiquement, la région de Trois-Rivières s'est bâtie en grande partie autour de l'industrie du papier. Il s'agissait alors d'une ville ouvrière riche en emplois qui s'est développée rapidement. En 1980, avec la fermeture de plusieurs usines et le déclin des emplois, le taux de chômage a augmenté de manière significative sur un court laps de temps et la ville a été désignée comme étant celle ayant le plus haut taux de chômage au Québec à quelques reprises, de 1998 à 2007. Une importante fragilité du marché du travail dans la région de Trois-Rivières a contribué à maintenir cette problématique. Étant donné que les emplois dans cette région offraient de faibles salaires et demandaient un bas niveau de scolarisation, une baisse importante des jeunes adultes ayant des diplômes d'études a été remarquée puisque ceux-ci migraient vers les villes avoisinantes. Un vieillissement de la population ayant un faible niveau de scolarité a ainsi été observé et a été identifié comme étant l'une des principales raisons justifiant les difficultés de la ville dans sa relance économique (Ulysse, 2007). Plus récemment, différentes études comparatives entre diverses villes ont démontré que le coût de la vie, principalement en ce qui a trait au logement, est particulièrement moins élevé à Trois-Rivières (Hurteau et Nguyen, 2016). La réalité de l'itinérance à Trois-Rivières est donc particulière et peut parfois être vue comme une itinérance cachée, où les personnes vivent davantage une instabilité résidentielle, dans des logements souvent inadéquats selon le nombre de personnes y vivant ou concernant la salubrité plutôt qu'une forme d'itinérance plus visible se vivant à l'extérieur, à la vue de tous.

Ce n'est que depuis environ 35 ans que l'itinérance est le sujet de nombreuses études; celles-ci sont généralement dirigées vers les facteurs menant à l'itinérance ainsi qu'aux conséquences de celle-ci. Dans le cadre de notre recherche, nous nous intéressons aux trajectoires des personnes vers une situation d'itinérance, mais également vers l'inclusion sociale, ainsi que les enjeux pouvant favoriser ou nuire à cette inclusion. Les informations découlant de cette recherche sont ainsi présentées dans le présent document. Tout d'abord, le premier chapitre décrit le cadre théorique et conceptuel de la recherche. Cela permet d'établir un portrait plus précis du phénomène de l'itinérance, puis de l'inclusion sociale de ces personnes. Nous nous attardons également à certains modèles théoriques liés aux trajectoires vers l'itinérance, l'exclusion et l'inclusion sociales. Le deuxième chapitre couvre la méthodologie utilisée. Puis, les résultats sont présentés au chapitre 3, sous trois grands thèmes, soit les trajectoires des personnes en situation d'itinérance, la définition et la perception des répondants concernant l'inclusion sociale ainsi que les enjeux pouvant favoriser ou nuire à cette inclusion. Finalement, le quatrième chapitre élabore davantage sur ces résultats afin de les interpréter et de comparer les plus significatifs avec les informations obtenues lors de la recension des écrits. Cette section se termine avec divers constats sur les pratiques et les politiques en itinérance à la lumière de nos résultats.

Cadre théorique et conceptuel

Ce chapitre propose une synthèse de la littérature sur les sujets clés de ce mémoire. En premier lieu, nous tentons de définir ce sujet; nous effectuons ensuite un portrait de l'itinérance au Québec, puis des problèmes liés à l'itinérance. Nous présentons ensuite les facteurs de protection et de résilience chez les personnes en situation d'itinérance. La section suivante aborde la fin d'une période d'itinérance. Pour cela, quelques modèles théoriques sont exposés et une synthèse de la littérature sur l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance est présentée. Par la suite, les politiques et les actions gouvernementales concernant les personnes en situation d'itinérance sont détaillées. Finalement, la pertinence de la recherche ainsi que les objectifs de l'étude sont exposés.

Définition de l'itinérance

Il n'y a pas de consensus concernant la définition de l'itinérance. Toutefois, depuis 2005, les définitions internationales convergent de plus en plus en axant sur le rapport d'exclusion au logement. La première définition officielle gouvernementale québécoise a été adoptée en 2014 dans la *Politique nationale de lutte à l'itinérance* et se lit comme suit :

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes. (Gouvernement du Québec, 2014, p. 30)

La définition canadienne ajoute que l'itinérance est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, en plus du manque de logements abordables et adéquats. Elle tient compte également des défis financiers, mentaux, cognitifs, comportementaux ou physiques ainsi que du racisme ou de la discrimination faite envers ces personnes (Simard, 2016).

Portrait de l'itinérance au Québec

Puisque le concept même de l'itinérance n'est pas toujours défini de la même façon, il est plus complexe d'en faire le recensement. Néanmoins, certaines recherches ont été réalisées, nous permettant ainsi d'estimer son ampleur. Cela peut tout de même servir d'outils afin d'avoir une meilleure connaissance du portrait des personnes vivant une situation d'itinérance et leurs caractéristiques, et ce afin de développer des services, des programmes et des politiques ciblés à leurs besoins.

Diverses formes d'itinérance

La littérature québécoise fait état de trois formes d'itinérance (Gouvernement du Québec, 2019; Ministère de la Santé et des Services sociaux [MSSS], 2008; Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal [MMFIM], 2015). Tout d'abord, l'itinérance situationnelle concerne les personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance pour un court laps de temps à la suite d'une situation difficile, mais qui arriveront à se trouver un logement, un revenu et à créer de nouveaux liens au plan social. Ce type est le plus fréquent. Ensuite, le type cyclique touche les personnes qui alternent entre la rue et un logement. Cette forme d'itinérance concerne généralement les personnes ayant un

problème de jeu compulsif ou de consommation ainsi que les personnes ayant séjourné à quelques reprises en institution, telles que des instituts psychiatriques et des prisons. Finalement, le type chronique concerne les personnes qui sont sans logement depuis longtemps et qui ont adopté un « mode de vie » en lien avec l'itinérance (Gouvernement du Québec, 2019; MSSS, 2008; MMFIM, 2015).

Selon le Réseau solidarité itinérance du Québec (RSIQ), ce sont de 85 à 90 % des personnes qui expérimentent une situation d'itinérance qui s'en sortent très rapidement. L'itinérance chronique serait celle touchant, pour sa part, le moins de personnes (RSIQ, 2015). Lors du recensement canadien de 2014 concernant le nombre de personnes ayant vécu une situation d'itinérance, environ 2,3 millions de Canadiens (correspondant à 8 % de l'ensemble de la population âgée de 15 ans et plus) ont déclaré avoir déjà vécu temporairement chez des amis, des membres de la famille, dans leur voiture ou un autre endroit, car ils n'avaient pas de logement, ce qui représente l'itinérance cachée. Parmi ces personnes, 55 % ont déclaré que cette situation a duré moins d'un an, ayant donc vécu une forme d'itinérance situationnelle (Statistique Canada, 2016).

Recensement de l'itinérance

Le recensement le plus récent de l'itinérance au Québec fut effectué en 2018. Celui-ci s'appuie sur le dénombrement en une seule nuit des personnes en situation d'itinérance visible (Paré, 2018). Cette recension a eu lieu dans 11 régions afin d'obtenir une vision globale de la problématique sur l'ensemble de la province. Un total de 5789

personnes a été dénombré, ce qui représente une hausse de plus de 8 % depuis la recension précédente en 2015 (Corriveau, 2019). Il est toutefois important de préciser qu'il faut interpréter ces chiffres avec prudence étant donné la difficulté à rejoindre ces personnes, principalement celles en situation d'itinérance cachée (RSIQ, 2015).

Ceci dit, depuis les années 2000, il y a eu une importante augmentation du nombre de personnes en situation d'itinérance ainsi qu'une diversification de cette population, incluant, entre autres, davantage de personnes présentant des troubles en santé mentale, de femmes et de personnes âgées. Une augmentation de cette population est également remarquée dans des régions autres que Montréal et Québec, comme Trois-Rivières (Cloutier, 2012; MSSS, 2018; Point de rue, 2020). Par exemple, le centre de jour pour personnes en situation d'itinérance de Trois-Rivières, Point de Rue, a vu passer sa fréquentation quotidienne moyenne de 12 personnes différentes en 2003 à 93 en 2016. Alors que les femmes étaient rares à fréquenter cet organisme lors de sa création, celles-ci représentent maintenant 50 % des personnes utilisant leurs services. Il a été estimé en 2019 que 24 % des personnes rejoindes par Point de Rue font de la prostitution de façon plus ou moins régulière, alors qu'il s'agissait d'un moyen de survie plus rare 20 ans plus tôt (Point de Rue, 2020). De 2008 à 2012, le nombre de demandes de service d'hébergement a augmenté de 18 % (Gouvernement du Québec, 2014). À Trois-Rivières, les demandes d'hébergement en refuges sont passées de 200 par année en 1990 à plus de 1200 en 2010. Cependant, en 2016, on ne comptait encore qu'un seul centre d'hébergement, disposant toujours du même nombre de lits. (Simard, 2016).

L'itinérance selon le genre

Dans le cadre de la recension québécoise de 2018, les hommes représentaient 72 % de la population itinérante. Ces personnes présentaient souvent des problèmes de toxicomanie, de jeux de hasard et d'argent, des troubles de santé mentale ainsi que des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Les problèmes au plan de la dépendance ont été identifiés comme étant la principale cause de l'itinérance chez les hommes (MSSS, 2018).

Les femmes, quant à elles, se trouvent moins dans les rues, malgré qu'elles soient nombreuses à vivre une situation d'itinérance. En 2018, elles représentaient 26 % de la population itinérante visible. Elles étaient toutefois surreprésentées dans les activités liées au travail du sexe, fréquentaient davantage les maisons de transition, présentaient une plus grande proportion de bisexualité et vivaient de plus courtes périodes d'itinérance (MSSS, 2018). De 2008 à 2012, le nombre de demandes d'hébergement d'urgence en hiver effectué par les femmes a augmenté de 49 % dans les régions où le dernier recensement a eu lieu (Gouvernement du Québec, 2014).

La violence faite aux femmes est la cause principale de l'itinérance féminine, suivie de la toxicomanie et de difficultés financières (Gouvernement du Québec, 2014; MSSS, 2018). Les états généraux en itinérance ont recensé d'autres causes : les rapports inégaux, le sexism, la discrimination raciale, la présence d'un handicap et le fait d'être immigrante ou autochtone. Ces états généraux montrent que 12 % des femmes fréquentant

des organismes pour femmes en situation d'itinérance à Montréal sont invités. Aussi, les femmes ayant un rôle de proche aidante risquent davantage de vivre de l'itinérance, car elles tendent à s'isoler socialement et à développer divers troubles de santé mentale, principalement liés à l'anxiété et à la dépression. De plus, à la suite d'une hospitalisation prolongée, certaines femmes peuvent se retrouver sans domicile et avec peu de soutien social (RSIQ, 2015). Ainsi, bien qu'elle soit davantage cachée, l'itinérance féminine est en évolution et il est primordial de la prendre en considération.

L'itinérance selon l'âge

Pour leur part, les jeunes de 18 à 29 ans vivent plus souvent une forme d'itinérance situationnelle et plus rarement chronique (MSSS, 2018; Zerger, Strehlow et Gundlapalli, 2008). Lorsqu'ils restent longtemps dans une situation d'itinérance, leur processus de réintégration sociale est plus difficile. C'est pourquoi les personnes en situation d'itinérance situationnelle sont moins à risque de vivre des problématiques sévères contrairement à celles qui sont touchées par une forme chronique (Denoncourt, Désilets, Plante, Laplante et Choquet, 2000).

Le dernier recensement québécois précise que les principales causes d'un épisode d'itinérance chez les jeunes est un conflit avec un parent ou un tuteur et un problème de consommation (MSSS, 2018). Selon l'étude de Gaetz, Donaldson, Ritcher et Gulliver (2013), certaines problématiques sont surreprésentées chez les jeunes, comme la consommation de drogue et d'alcool, la prostitution et la délinquance. Ces jeunes

présenteraient des taux d'ITSS 10 fois plus élevés que les jeunes n'ayant pas vécu de situation d'itinérance. Un important retard et décrochage scolaires est aussi observé chez cette population, ce qui rend plus complexe la possibilité d'insertion professionnelle. De plus, ces jeunes présentent un taux de mortalité plus élevé que la population générale. Ils seraient particulièrement vulnérables lors de la période de transition suivant la sortie d'établissements, comme les centres jeunesse (Gouvernement du Québec, 2014).

En 2012, il a été estimé qu'au Canada, environ 20 % des personnes ayant dormi dans un refuge avaient entre 16 et 25 ans et 1 % avait moins de 16 ans (Segaert, 2012). Il semble être difficile de quantifier le nombre de jeunes en situation d'itinérance et de déterminer s'ils sont de plus en plus nombreux puisque leur style d'itinérance a changé au cours des dernières années. Alors qu'au courant des années 1980 ils étaient principalement dans une forme d'itinérance visible, revendicatrice et considérée comme étant un choix, ils seraient maintenant davantage cachés et caractérisés par des troubles de santé mentale sévères et une détresse psychologique plus importante (Colombo, 2015; Conseil jeunesse de Montréal, 2017; Parazelli, 2002).

Les personnes âgées représentent aussi une population à risque. Certaines d'entre elles ont vécu dans la rue toute leur vie alors que d'autres s'y retrouvent alors qu'elles sont déjà plus âgées (Gouvernement du Québec, 2014). Celles ayant vécu une plus longue période d'itinérance semblent vivre précocement certaines problématiques liées à la vieillesse. Leur taux de mortalité est d'ailleurs 4 fois plus élevé que chez l'ensemble de la

population à âge égal (Hecht et Coyle, 2001). Selon le RSIQ (2015), ces personnes ont parfois de la difficulté à accéder à des soins médicaux, car leurs problématiques ne sont pas perçues comme étant suffisamment importantes pour aller en institution. Par contre, ces personnes ne sont pas non plus suffisamment autonomes pour être en logement. Il arrive fréquemment qu'elles ne se présentent pas à leur rendez-vous et quittent rapidement les hôpitaux alors qu'elles vivent de lourdes problématiques. Elles peuvent également présenter un amalgame de difficultés à la fois neurologiques et psychiatriques pouvant augmenter la complexité de leur prise en charge. Ces personnes peuvent avoir des pertes de capacités cognitives et nécessitent une prise en charge plus structurée (RSIQ, 2015).

Depuis les années 2000, l'organisme Point de Rue à Trois-Rivières offre majoritairement des services aux personnes de 50 à 86 ans, plutôt que 18-30 ans, comme à son ouverture (Point de Rue, 2020). Il est estimé que la population de personnes âgées en situation d'itinérance continuerait à augmenter dans les prochaines années étant donné le vieillissement de la population (Gonyea, Mills-Dick et Bachman, 2010).

L'itinérance chez les personnes issues de l'immigration

Selon le plan d'action de la ville de Montréal (MMFIM, 2015), l'itinérance touche principalement des gens qui sont nés au Québec. En effet, 16 % des personnes en situation d'itinérance dans la métropole sont issues de l'immigration. Ces personnes sont davantage présentes dans les grands centres, tels que Montréal et Québec. Toutefois, selon la politique nationale de lutte à l'itinérance, le taux d'itinérance chez les personnes immigrantes est en

augmentation, principalement chez les femmes et les jeunes. Différents facteurs peuvent participer à ce phénomène, tels qu'une méconnaissance de la langue, une discrimination à leur égard et des comportements culturels et sociaux différents des normes sociales québécoises, ce qui rend leur inclusion plus difficile. Les personnes immigrantes ayant un faible revenu sont davantage à risque d'obtenir un logement insalubre ou surpeuplé, en plus du risque d'avoir un réseau social limité. Les femmes sont particulièrement vulnérables puisque certaines fuient des milieux abusifs et violents, ce qui représente un facteur de risque important pour l'itinérance (Gouvernement du Québec, 2014).

L'itinérance chez les familles

Aux États-Unis, les familles représenteraient 38 % de la population itinérante (Cortes, Henry, de La Cruz et Brown, 2012). Ce phénomène est cependant moins observé au Québec (Gouvernement du Québec, 2014). Les états généraux de 2015 ont dénombré 250 familles en situation d'itinérance, dont 575 enfants, seulement dans la région de Gatineau. Dans le cadre de la recension au Québec en 2018, les familles représentaient 5 % de la population itinérante et se retrouvaient principalement dans les ressources pour femmes victimes de violence conjugale (MSSS, 2018). Le fait que ce problème soit présentement en émergence depuis quelques années est perçu comme inquiétant puisque cela signifie que la situation se détériore. Ce type d'itinérance serait dû au manque de logements abordables, accessibles et adaptés, la précarité socio-économique, la violence familiale, la séparation des parents ou des problèmes de santé ou de dépendance. Le fait de vivre une situation d'itinérance amène souvent une fragilisation de la famille et

augmente le risque que les enfants soient placés dans des services sociaux. Cela fait en sorte que ces familles s'isolent et développent une certaine méfiance envers les services sociaux. Ainsi, beaucoup de familles n'iront pas chercher de soutien dans le milieu institutionnel par peur de se faire retirer leur enfant (RSIQ, 2015).

L'itinérance chez les minorités sexuelles et de genre

Les personnes faisant partie d'une minorité sexuelle et de genre sont particulièrement vulnérables à l'itinérance. En 2018, 2 % des personnes en situation d'itinérance s'identifiaient à un genre autre qu'homme ou femme et 12 % ont rapporté une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle, principalement homosexuelle et bisexuelle. Ces chiffres sont supérieurs à la moyenne québécoise. Les femmes et les moins de 30 ans étaient surreprésentés dans cette catégorie (MSSS, 2018).

Les adolescents homosexuels ou bisexuels seraient plus à risque d'avoir été abusés physiquement et sexuellement; ils seraient aussi plus enclins à s'engager dans des stratégies de survie - telles que la prostitution- et vivraient plus de risque d'être victimes d'agressions sexuelles ou physiques lors de leur situation d'itinérance. Ils seraient également plus nombreux à présenter des troubles de la conduite, des épisodes de dépression majeure, des troubles de stress post-traumatique et des problématiques de consommation (Whitbeck, Chen, Hoyt, Tyler et Johnson, 2004).

Facteurs pouvant mener à l'itinérance

Il n'est pas réaliste de dresser une liste complète des facteurs de risque associés à l'itinérance puisqu'il s'agit d'un phénomène complexe, associé à de multiples déterminants, sans compter qu'il change rapidement avec la société (Parazelli, 2002). C'est pourquoi nous avons fait le choix de présenter les grandes catégories de facteurs de risque que renferme la littérature scientifique, soit les facteurs individuels, relationnels, institutionnels et structurels.

Facteurs individuels

Plusieurs facteurs individuels sont identifiés par différents auteurs afin d'expliquer le passage vers l'itinérance. Tel qu'il a été mentionné précédemment, certains éléments liés au genre et à l'âge peuvent être des facteurs de risque, tout comme le fait d'appartenir à une minorité ethnique, principalement les autochtones ou sexuelle.

Avoir un trouble de santé mentale ainsi qu'une problématique de consommation de drogues et d'alcool semblent être liés au début de l'itinérance (p. ex., MSSS, 2009; Ruest et Faulkner, 2009). Ces aspects semblent également s'inscrire dans un cercle vicieux, faisant en sorte qu'il est parfois difficile de savoir si la consommation a mené à l'itinérance ou l'inverse. En effet, plusieurs personnes en situation d'itinérance présenteraient au moins un trouble de santé mentale. Cette proportion varie selon les études de 50 à 72 % (Bonin, Fournier et Blais, 2009; Cowan, Hwang, Khandor et Mason, 2007; Folsom *et al.*, 2005; Point de Rue, 2020) et les études incluant la toxicomanie

obtiennent des proportions plus élevées, allant jusqu'à 90 % (Jainchill, Hawke et Yagelka, 2000). Les personnes ayant un trouble de santé mentale semblent également être particulièrement à risque de développer un problème de consommation concomitant (Bender, Brown, Thompson, Ferguson et Langenderfer, 2014; Gouvernement du Québec, 2014; Narendorf, Cross, Santa Maria, Swank et Bornick, 2017).

Ceci est également le cas en ce qui a trait aux maladies physiques. En effet, il peut s'agir d'un facteur de risque, tout comme cela peut aussi survenir ou se détériorer lors d'une situation d'itinérance étant donné les conditions de vie extrêmes que ces personnes peuvent vivre (Bender *et al.*, 2014; Denoncourt, Bouchard et Keays, 2007; Narendorf *et al.*, 2017). Alors que les études affirmaient auparavant que la présence de troubles de santé mentale était associée à de plus longues périodes d'itinérance et un plus grand risque de vivre plusieurs épisodes d'itinérance (Wong et Piliavin, 1997), les recherches plus récentes semblent indiquer qu'il n'y aurait pas de différences à ce niveau entre les personnes ayant ou non un trouble de santé mentale (Spicer, Smith, Conroy, Flateau et Burns, 2015). Certains auteurs disent même que les personnes ayant un diagnostic de trouble bipolaire ou de schizophrénie seraient moins à risque (Johnson, Scutella, Tseng et Wood, 2015). Les auteurs s'entendent cependant généralement pour dire que la présence de troubles de santé mentale et les problèmes de consommation augmentent les risques d'isolement social et peuvent créer des difficultés pour ces personnes dans le développement et le maintien d'un réseau social. Ces éléments sont, pour leur part, des facteurs de risque importants pouvant conduire à l'itinérance (p. ex., Hawkins et Abrams,

2007; McNaughthon, 2008; Palepu, Marshall, Lai, Wood et Kerr, 2010). D'ailleurs, dans le cadre du dénombrement de 2018, les problèmes de dépendance sont les motifs ayant été les plus souvent identifiés parmi les causes entraînant la perte de logement (MSSS, 2018).

Facteurs relationnels

Certains auteurs se sont intéressés aux relations familiales des personnes ayant vécu une situation d'itinérance, considérant que celles-ci peuvent influencer leur trajectoire et leur rapport à la rue. La plupart des recherches à ce sujet ont été effectuées auprès de personnes en situation d'itinérance ayant moins de 25 ans (Colombo, 2015; Parazelli, 1997). Certains auteurs supposent néanmoins que les facteurs familiaux auraient un plus grand effet sur les personnes plus jeunes. Certaines études ont d'ailleurs démontré que les personnes vivant leur premier épisode d'itinérance après leurs 50 ans étaient moins affectées par les facteurs familiaux, mais davantage par une accumulation d'événements stressants, des facteurs individuels et des éléments en lien avec une perte d'emploi et la précarité financière (Crane *et al.*, 2005; Shinn *et al.*, 2007).

Afin de mieux comprendre l'influence des relations familiales, certains auteurs ont tenté de classifier les formes de relations parentales et leur effet sur les trajectoires des personnes en situation d'itinérance. Il s'agirait de l'un des éléments centraux agissant comme facteur de risque sur cette population. Tout d'abord, Parazelli avance en 1997 que les formes de relations parentales ont un impact sur les modes de relations, d'utilisation et

d'occupation des lieux urbains par les personnes en situation d'itinérance, principalement pour les plus jeunes. Colombo (2015) identifie, pour sa part, trois types de relations parentales dans le cadre d'une étude auprès de jeunes de la rue, soit les relations marquées par le rejet, par l'abandon et par l'incohérence. Dans tous les cas, ces personnes ne se sont pas senties reconnues dans leur enfance. Plus spécifiquement, celles ayant vécu une forme d'attachement parental de rejet (soit par la négation ou par le contrôle) ont tendance à voir la rue comme un moyen d'être accepté dans sa différence et de pouvoir s'affirmer. Les personnes ayant plutôt connu l'abandon de leurs parents voient davantage la rue comme un moyen d'être reconnues comme étant autonomes, de se sentir aimées par d'autres personnes et de développer un cercle social pour se sentir mieux entourées; elles auraient ainsi pu développer un sentiment d'appartenance auprès de leur nouveau groupe de pairs. Finalement, celles ayant eu un mode de relation parentale dit incohérent recherchent habituellement une stabilité affective, une cohérence identitaire et un respect de leur liberté en allant dans la rue (Colombo, 2015).

De plus, différentes études indiquent que le début d'une situation d'itinérance chez les moins de 30 ans s'inscrit généralement dans la suite d'événements familiaux les ayant conduits à s'enfuir de leur domicile (Esbensen, Peterson, Taylor et Freng, 2010; Gouvernement du Québec, 2014; Hyde, 2005; Rew, Taylor-Seehafer, Thomas et Yockey, 2001; Whitbeck, 2009). Une étude américaine précise que 95 % des jeunes en situation d'itinérance ont vécu de l'abus -tant physique, psychologique, verbal ou sexuel- ou de la négligence parentale (Johnson, Whitbeck et Hoyt, 2005). La non-reconnaissance de ces abus

ou de cette négligence peut amplifier l'effet de ce facteur de risque et les pousser à fuir leur milieu pour mettre fin aux abus vécus dans leur famille (Robert, Fournier et Pauzé, 2004). Certains affirment que ce sont leurs parents qui leur ont demandé de quitter la maison (Rew *et al.*, 2001). Cette raison est souvent évoquée par les jeunes ayant dû annoncer à leur famille que leur orientation sexuelle ou leur identification de genre n'étaient pas celles leur ayant été attribuées à la naissance (Kidd et Kral, 2002; Rosario, Schrimshaw, et Hunter, 2012; Whitbeck *et al.*, 2004). Les études auprès des adultes obtiennent souvent des résultats similaires puisque la plupart ont eu un premier épisode d'itinérance avant 30 ans. L'une des raisons principales exprimée par ces répondants afin d'expliquer le début de leur situation d'itinérance était qu'ils vivaient dans un environnement qu'ils percevaient comme étant tellement néfaste et précaire qu'ils sentaient que leur intégrité était menacée. En effet, 92 % des participants de cette étude ont nommé que c'est par survie qu'ils ont quitté leur milieu, familial ou institutionnel (Lussier et Poirier, 2000).

Plusieurs auteurs se sont également penchés sur les ruptures que les personnes en situation d'itinérance ont vécu dans leurs parcours de vie, certaines étant déterminantes au point de pouvoir être considérées comme des facteurs pouvant conduire à l'itinérance. Ces ruptures sociales et affectives entraînent avec elles des traumatismes causant des effets durables perdurant à l'âge adulte, au plan de l'attachement notamment. Les événements traumatiques les plus fréquemment identifiés sont : deuils, conflits familiaux, divorces problématiques des parents, violence conjugale, abus sexuel ouinceste,

négligence ou maltraitance, placements répétés et un désintérêt ou désengagement parental causé par des problèmes affectifs et sociaux des parents.

Dans la foulée de ces événements et situations de vie difficiles, il n'est pas rare de voir ensuite ces personnes développer des difficultés relationnelles et vivre des relations violentes, instables et insatisfaisantes. Ces difficultés qu'elles ont rencontrées dans leur parcours peuvent aussi transformer leur manière d'aller chercher de l'aide. Ces personnes peuvent ainsi avoir tendance à rejeter l'aide qui leur est offerte, multiplier les demandes d'aide sans s'attacher ou mettre en place des actions leur permettant de modifier leur situation d'itinérance. Ces facteurs peuvent donc potentiellement devenir également d'importants éléments favorisant le maintien de la personne en situation d'itinérance (Brown *et al.*, 2016; Lussier et Poirier, 2000; MSSS, 2008).

Facteurs institutionnels

La sortie d'institution est également identifiée comme étant une période de transition importante pour les personnes ayant vécu une situation d'itinérance et est associée depuis plusieurs années à un moment de vulnérabilité. Il s'agit également d'un moment où certaines personnes sont à risque de vivre une situation d'itinérance pour la première fois, surtout si elles n'ont pas l'accompagnement nécessaire. La sortie d'un établissement tels que les centres d'intervention en dépendance, les centres jeunesse, les centres de détention, les établissements en santé mentale et les hôpitaux ont été principalement ciblés par certains

auteurs et groupes communautaires œuvrant au Québec (Gaudreau, 2016; Novac, Hermier, Paradis et Kellen, 2006; RSIQ, 2015; Zerger *et al.*, 2008 et Goyette *et al.*, 2007).

Selon certains auteurs, plus de la moitié des personnes vivant une situation d’itinérance avaient été en lien avec la Direction de la Protection de la Jeunesse et la sortie d’un établissement gouvernemental représentait un facteur de risque important à l’itinérance (Gaudreau, 2016; Gouvernement du Québec, 2014; Robert, Pauzé et Fournier, 2005). Ces jeunes présentent souvent des troubles de comportement et des troubles d’attachement. La violence et la négligence grave, répétée et prolongée, ainsi que les troubles de comportement auront marqué la vie de plusieurs jeunes avant leur passage dans ces services. Les jeunes ayant vécu ce genre d’événements resteraient plus longtemps en situation d’itinérance et seraient également moins enclins à aller chercher des services institutionnels en raison de mauvaises expériences antérieures (Gouvernement du Québec, 2014).

Une étude évalue, pour sa part, qu’une personne sur quatre qui fréquente pour la première fois un centre d’hébergement pour personnes en situation d’itinérance est sortie d’un établissement institutionnel dans les 90 derniers jours (Metraux, Byrne et Culhane, 2010). Les personnes ayant un trouble de santé mentale sont particulièrement vulnérables lors de ces transitions. Celles-ci vivent souvent de l’isolement social et de la stigmatisation alors qu’elles peuvent avoir de la difficulté à fonctionner de manière indépendante, ce qui augmente les risques de vivre une situation d’itinérance à la sortie d’une institution (Manuel, Hinterland, Conover et Herman, 2012; Yanos, Barrow et Tsemberis, 2004) et réduit les

risques de stabilité résidentielle à long terme (Lipton, Siegel, Hannigan, Samuels et Baker, 2000). C'est pourquoi on estime qu'il est primordial de penser à la transition liée à la sortie dès l'entrée dans les services. Un manque de communication entre les réseaux institutionnel et communautaire peut être problématique dans ce type de situation (RSIQ, 2015).

L'accès à certains services de santé et de services sociaux semble également être un facteur de risque. En effet, plusieurs personnes ne répondent pas aux critères demandés et n'ont pas les documents nécessaires pour participer à certains programmes. Un trou de services semble donc s'installer pour cette clientèle (Denoncourt *et al.*, 2000; Gouvernement du Québec, 2014; MSSS, 2008; RSIQ, 2015).

Toutefois, pour certaines personnes, une période vécue en institution peut être favorable puisqu'il s'agit d'une opportunité de réinsertion sociale. Un séjour suffisamment long permet à la personne de récupérer physiquement et mentalement, mais également de reprendre goût à un confort minimum, comme le fait d'avoir un lit et d'avoir des repas chauds. À la suite d'une hospitalisation, certaines personnes sont ensuite moins méfiantes face aux intervenants et plus ouvertes à effectuer des démarches concernant un logement (Denoncourt *et al.*, 2000).

Facteurs structurels

Certains facteurs de risque structurels ont également été recensés. La pauvreté est un élément central pour plusieurs personnes et représente un risque important pour

l’itinérance (Aubry, Duhoux, Kłodawsky, Ecker et Hay, 2016; Gouvernement du Québec, 2014; MSSS, 2008). Le manque de logement adéquat et abordable est également dénoncé par plusieurs auteurs, de même que le manque de financement des organismes communautaires et des logements sociaux (Audry *et al.*, 2016; Gouvernement du Québec, 2014; MSSS, 2008; RSIQ, 2015). Le regard des autres et la stigmatisation sociale ont également un rôle à jouer dans cette problématique puisque les préjugés portés à l’égard des personnes en situation d’itinérance représentent un facteur de risque pouvant conduire à l’exclusion sociale. Cette stigmatisation découlerait notamment des normes sociales en vigueur favorisant l’exclusion des personnes plus marginalisées, telles que les personnes en situation d’itinérance (Denoncourt *et al.*, 2000; Gouvernement du Québec, 2014; Hammell, 2006; MSSS, 2008).

Facteurs de maintien en itinérance

On retrouve aussi, dans la littérature scientifique, quelques facteurs favorisant le maintien des personnes en itinérance. Notamment, la judiciarisation fait l’objet de plusieurs recherches et semble être principalement due au fait que le système judiciaire ne soit pas adapté aux personnes en situation d’itinérance; une accumulation de contraventions causées par leur mode de vie pourrait les amener à avoir un dossier judiciaire et à fréquenter un centre de détention puisqu’elles sont incapables de les payer. Ces personnes semblent également être davantage enclines à commettre certains actes criminels, principalement des délits mineurs comme des vols. Avoir des antécédents criminels rendrait l’intégration sociale et professionnelle plus difficile par la suite

(Bergeron, 2015; Ferguson, Bender et Thompson, 2014; Gouvernement du Québec, 2014; Sylvestre, Bellot, Ménard et Tremblay, 2011).

De plus, les critères rigides qu'exigent certains programmes conduisent parfois à l'expulsion de ces personnes et ne favorisent pas leur participation et leur maintien (Colombo, 2015). Par exemple, certains programmes ou centres d'aide n'offrent pas de services aux jeunes en fugue ou leur offrent des services réduits. Ces jeunes auront alors tendance à chercher de l'aide à d'autres endroits et à éviter les lieux à caractère institutionnel qu'ils peuvent percevoir comme étant menaçants. Ces jeunes vivent souvent une forme d'itinérance cachée, les amenant à se replier sur eux-mêmes. De plus, ils sont davantage à risque de s'associer à des gangs de rue ou à se livrer à des activités de prostitution comme moyen de survie, se mettant ainsi à risque et favorisant leur maintien dans une situation d'itinérance (Gouvernement du Québec, 2014; Hamel *et al.*, 2012; Parazelli, 2002). Les difficultés affectives des adolescents peuvent également les maintenir dans un statut identitaire de « jeunes de la rue », puisqu'ils auront tendance à s'y reconnaître et à s'y sentir acceptés (Colombo, 2015; Fredette et Guay, 2014; Jacobs, 2010).

Évidemment, lorsque les facteurs de risque, tels que la consommation et les troubles de santé mentale, sont toujours présents et ne sont pas traités ou considérés de manière adéquate, ceux-ci peuvent également représenter des facteurs de maintien en itinérance.

Conséquences de l'itinérance

Le phénomène de l'itinérance peut entraîner plusieurs répercussions négatives, principalement pour les personnes le vivant directement et pour une longue période, mais également pour les proches et pour la société de manière plus globale. L'itinérance est considérée comme étant de plus en plus complexe, causant notamment des problèmes de santé physique et psychologique, de consommation de drogues et d'alcool et une forte judiciarisation.

Pour ce qui est de la santé physique, les personnes en situation d'itinérance sont particulièrement à risque de vivre des carences nutritionnelles, de l'hypothermie et des coups de chaleur. Leur mode de vie précaire les expose également à des dermatoses, des problèmes de parasites et diverses infections puisque leur hygiène personnelle peut être négligée (MSSS, 2008). Les difficultés de sommeil et leur exposition au froid intense, à la chaleur, à l'humidité, à la moisissure et à différentes formes de violence favorisent également le développement et l'aggravation de plusieurs problématiques physiques, souvent en comorbidité (Fazel, Geddes et Kushel, 2014; Hodgetts, Radley et Chamberlain, 2007; Meanwell, 2012). Les problèmes respiratoires tels que l'asthme, la bronchite chronique ou l'emphysème sont souvent rapportés, tout comme l'épilepsie, le diabète et diverses maladies cardiaques. En effet, la Commission de la santé mentale du Canada a évalué que plus de 90 % des participants à une étude portant sur les programmes d'habitation avec l'approche Logement d'abord présentaient au moins un trouble de santé physique chronique (Goering *et al.*, 2014). Les personnes en situation d'itinérance

présentent également un plus haut taux d'ITSS. Ces personnes sont connues pour consommer davantage de drogues injectables, participer à des activités en lien avec la prostitution et vivre dans des conditions où l'hygiène est problématique; cela représente plusieurs facteurs de risque aux ITSS, surtout aux Hépatites, au virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et au syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA). Ces personnes semblent également aller chercher moins de traitement pour le VIH et celles qui le font ont près de 4 fois plus tendance à ne pas le compléter que les personnes bénéficiant d'une stabilité résidentielle (Agence de la santé publique du Canada, 2020; Marcus *et al.*, 2018; Thakarar, Morgan, Gaeta, Hohl et Drainoni, 2016). Les personnes vivant une situation d'itinérance semblent aussi attendre plus longtemps avant de consulter ou d'aller chercher un traitement; cela augmente la possibilité qu'elles développent des problèmes de santé plus graves, chroniques et multiples (Baggett, O'Connell, Singer, et Rigotti, 2010; MSSS, 2008). Étant donné ces différentes répercussions sur la santé, le taux de mortalité des personnes en situation d'itinérance serait de 3 à 11 fois plus élevé chaque année que chez la population générale (Aldridge *et al.*, 2018; Fazel *et al.*, 2014; Morrison, 2009).

Comme il a été mentionné précédemment, un facteur de risque associé à la transition vers une situation d'itinérance est la présence d'au moins un trouble de santé mentale. Toutefois, le fait de vivre une situation d'itinérance augmente les probabilités de développer un autre trouble de santé mentale ou d'aggraver ceux déjà présents. De plus, les problèmes psychosociaux sont souvent associés à des troubles concomitants (Hwang,

Tolomiczenko, Kouyoumdjian et Garner, 2005; Kim et Ford, 2006; MSSS, 2008). Les principales problématiques de santé mentale se développant ou s'aggravant au cours d'une période d'itinérance sont les psychoses et la dépression (Eynan *et al.*, 2002; Hadland *et al.*, 2012; Hadland *et al.*, 2015). Le style de vie associé à l'itinérance expose également ces personnes à une variété d'évènements traumatisques. Ces événements sont souvent intenses, répétitifs et s'étalent sur une longue durée, sans compter qu'ils mettent en danger la sécurité des personnes concernées qui, par conséquent, sont à risque de développer un trouble de stress post-traumatique (Kim et Ford, 2006; Savage et Russell, 2005).

Le mode de vie lié à l'itinérance représente un facteur de risque important à plusieurs conséquences négatives, notamment la violence physique ou sexuelle (Gaetz, O'Grady et Buccieri, 2010; Kidd, Gaetz et O'Grady, 2017) et une augmentation de la consommation, soit par la quantité ou la fréquence, mais également dans la consommation de drogues considérées comme plus « dures », telles que la cocaïne et l'héroïne (Lévesque, Pelleter et Perron, 2019; Moskowitz, Stein et Lighfoot, 2013). Ce mode de vie est également lié à la stigmatisation sociale (Kidd, 2004), l'isolement social, une faible estime personnelle (Kidd, 2006; Kidd et Shahar, 2008) et une augmentation importante du risque d'avoir un ami ayant fait une tentative de suicide (Yoder, 1999). D'ailleurs, les personnes vivant une situation d'itinérance présentent une forte prévalence de comportements suicidaires, soit de 20 à 42 % selon les études comparativement à environ 9 % chez la population générale (Grunbaum *et al.*, 2002; Kidd, 2006; Kidd *et al.*, 2017). Chez les jeunes en situation d'itinérance, la

prévalence de tentative de suicide serait au moins 3 fois plus élevée que chez les autres jeunes ayant une stabilité résidentielle (Gonzalez *et al.*, 2018).

Finalement, les personnes en situation d'itinérance sont surreprésentées parmi les personnes judiciaisées. EN effet, une étude dans la ville de Québec a recensé une augmentation de 300 % du nombre de constats d'infraction donnés à des personnes sans domicile fixe entre les années 2000 et 2010 (Bernier, Bellot, Sylvestre et Chesnay, 2011). La majorité de ces constats ont été émis pour cause de manquement aux règlements municipaux comme avoir troublé la paix, consommer ou être en état de consommation dans un lieu public, mendier, causer du désordre ou faire trop de bruit (Bellot, Raffestin, Royer et Noël, 2005; Bernier *et al.*, 2011; Novac *et al.*, 2006). Une étude canadienne a également révélé que 77 % des personnes en situation d'itinérance ont vécu au moins un emprisonnement (Gardiner et Cairns, 2002). Certains auteurs déplorent le cercle vicieux s'installant souvent entre l'itinérance et l'emprisonnement (Kushel, Hahn, Evans, Bangsberg et Moss, 2005; Moschion et Johnson, 2019; Novac *et al.*, 2006; Zorzi, Scott et Doherty, 2006). En plus d'être davantage à risque de s'engager dans des activités criminelles (Ellsworth, 2018; Gaetz, 2002, 2004), les personnes en situation d'itinérance sont également particulièrement à risque de victimisation (Chapple *et al.*, 2004; Novac *et al.*, 2006; Tong, Kaplan, Guzman, Ponath et Kushel, 2019). Les femmes en situation d'itinérance sont à risque d'agressions sexuelles (Bergheul, Lévesque et Pakzad, 2013) et les jeunes semblent être plus à risque d'être victimes de violence physique (Bender *et al.*,

2014; Tyler et Beal, 2010), surtout s'ils ont été victimes avant leur période d'itinérance (Harris, Rice, Rhoades, Winetrobe et Wenzel, 2017; Tyler et Schmitz, 2018).

Facteurs de protection à l'itinérance et résilience

Les paragraphes suivants présentent des facteurs qui peuvent diminuer les risques de vivre une situation d'itinérance malgré la présence de facteurs de risque, soit : ceux de protection, ceux favorisant la résilience et le nomadisme.

Facteurs de protection

Certains facteurs de protection de l'itinérance ont également été identifiés, tant chez les jeunes de la rue que chez les adultes. Au plan individuel, les principaux facteurs de protection sont l'estime de soi (Thompson *et al.*, 2016), l'absence de problème de consommation (Aubry *et al.*, 2016; Lightfoot, Stein, Tevendale et Preston, 2011), avoir une attitude positive, être autonome, être persévérand, avoir des stratégies d'adaptation saines (Lightfoot *et al.*, 2011; Thompson *et al.*, 2016) et être une femme (Aubry *et al.*, 2016). Par contre, Cleverley et Kidd (2011) ont conclu qu'être une femme ne faisait pas de différence. L'absence de problématique en santé mentale est également un facteur favorisant la stabilité, surtout en ce qui concerne le logement (Aubry *et al.*, 2016).

Au plan social, les principaux facteurs de protection sont d'avoir des enfants, avoir accès au support d'amis et de la famille, avoir une bonne perception et satisfaction du soutien social reçu (Aubry *et al.*, 2016; Thompson *et al.*, 2016) et avoir un animal de

compagnie (Thompson *et al.*, 2016). Avoir un enfant à charge, peu importe le sexe, semble également réduire les risques de vivre une situation d'itinérance (Johnson *et al.*, 2015).

Enfin, le fait, d'avoir un emploi, avoir un revenu régulier, participer à un programme d'entraînement à l'emploi, recevoir de l'aide sociale et avoir accès à un appartement à moindre coût comptent aussi au nombre des facteurs de protection (Aubry *et al.*, 2016).

Résilience

C'est depuis le début des années 2000 que les chercheurs se sont davantage intéressés à la résilience chez les personnes en situation d'itinérance. De nombreuses études ont été faites à ce sujet, principalement concernant des jeunes. Ce concept est défini comme étant l'habileté à surmonter l'adversité, à avoir du succès malgré l'exposition à des risques élevés, à maintenir ses compétences sous pression et à se remettre d'un traumatisme (Greene, Galambos et Lee, 2004). Ce concept inclut également des qualités personnelles comme l'engagement dans des actions orientées vers les solutions, de bonnes capacités d'adaptation et la capacité à faire face à l'adversité (Connor et Davidson, 2003).

Dans le contexte de l'itinérance, les facteurs favorisant la résilience s'arriment à la capacité de la personne à reconnaître les aspects négatifs de sa situation, à confronter la situation directement et à garder confiance qu'un changement soit possible. Pour les mères en situation d'itinérance, la protection de leurs enfants et le désir d'améliorer leur vie pour

elles et leurs enfants sont des facteurs importants (Knight, 2017). La présence de mentors naturels qui ont vécu une situation d'itinérance a un effet bénéfique chez les jeunes qui ont vécu un sentiment de perte concernant leur relation parentale. Cela semble agir comme facteur de protection et favoriser la sortie de la rue (Dang et Miller, 2013). Ces mentors apportent du soutien social et, lorsqu'un lien significatif est créé avec eux, on observe une diminution des comportements de prostitution et des comportements sexuels à risque chez ces jeunes (Dang, Conger, Breslau et Miller, 2014).

Une étude démontre qu'un score élevé de résilience serait lié à moins de détresse psychologique et moins d'idéations suicidaires chez les jeunes en situation d'itinérance. Les personnes ayant vécu une période d'itinérance plus longue obtiennent un plus faible résultat au test de résilience ainsi qu'un niveau de détresse psychologique plus élevé (Cleverley et Kidd, 2011).

Certains auteurs croient qu'une plus forte résilience favorise la fin d'une période d'itinérance (Lindsey, Kurtz, Jarvis, Williams et Nackerud, 2000), alors que d'autres croient que la résilience ne favorisera pas nécessairement la sortie de la rue, mais davantage la survie et la capacité à mieux répondre à ses besoins lors d'une situation d'itinérance, tout en ayant recours à moins de comportements à risque (Cleverley et Kidd, 2011; Cronley et Evans, 2017; Dang, 2014; Thompson *et al.*, 2016; Rew *et al.*, 2001).

L'expression *intelligence de rue (street-smart)* représente bien la résilience que peuvent manifester certaines personnes en situation d'itinérance. Cette expression réfère à la débrouillardise dont font preuve ces personnes, à leur connaissance du milieu et leurs compétences pour bien subvenir à leurs besoins. La spiritualité, l'espoir et les situations difficiles qui ont permis de grandir mentalement sont associés à une plus grande résilience. Les stratégies d'adaptation, d'évitement et de désengagement sont associées à des facteurs de risque d'une plus grande détresse alors que les stratégies d'adaptation centrées sur le problème semblent être protectrices (Cleverley et Kidd, 2011). L'intelligence de rue nécessite de trouver un équilibre entre le fait de compter sur soi-même (*self-reliance*) et d'accepter l'aide des autres et de différents services. Le développement de ce type d'intelligence aide les personnes en situation d'itinérance à éviter des situations dangereuses et augmente leur capacité à trouver les ressources dont elles ont besoin (Bender, Thompson, McManus, Lantry et Flynn, 2007).

Nomadisme

Plusieurs personnes vivant une situation d'itinérance voyagent. Selon Ferguson *et al.* (2014), cet aspect est considéré comme une forme de résilience, mais également comme un moment où la personne se met à risque. En effet, ces déplacements peuvent être à la fois des stratégies adaptatives et inadaptées, tout dépendamment de la motivation de la personne à voyager. Celle-ci indique une instabilité chez la personne, mais également un moyen de se développer. Ces déplacements sont fréquemment liés à de nombreux facteurs de risque pour la personne puisqu'ils sont souvent liés aux revenus illégaux, à la

consommation de drogue et d'alcool, à la criminalité et ils demandent à la personne de compter seulement sur elle-même, et donc de s'isoler des ressources d'aide.

Cependant, ces déplacements sont vus comme étant des stratégies adaptées lorsque la personne quitte une ou des situations qui peuvent être dangereuses pour elle. La personne peut développer des caractéristiques de résilience lors de ses voyages, tels que l'indépendance, l'autonomie et la capacité à prendre soin de soi. Dans des situations où les pairs peuvent avoir des impacts négatifs, cet isolement peut être favorable pour la personne. Ces voyages peuvent également donner plusieurs opportunités et transformer leur vie (Ferguson *et al.*, 2014).

Sortie de la rue

Bien que plusieurs recherches aient été effectuées en ce qui concerne l'entrée et le maintien des personnes en situation d'itinérance, les connaissances concernant la sortie de la rue et l'inclusion sociale de ces personnes sont encore peu développées. Toutefois, une étude canadienne a cherché à comprendre les trajectoires des jeunes vivant une situation d'itinérance vers la stabilité du logement sur une période d'un an. À la fin de la première année en logement, les auteurs indiquent n'avoir observé aucun changement en ce qui a trait à l'intégration sociale de ces personnes. Ainsi, le logement ne serait pas suffisant en soi pour mener vers une transition complète. Les participants ont souligné que leurs attentes à l'égard des bienfaits de la vie en logement n'ont pas été comblées, sans compter qu'ils avaient le sentiment de ne pas être à leur place. Par contre, les personnes qui ont eu

accès à des logements sociaux ou supervisés ont présenté de meilleurs résultats concernant l'intégration sociale, la qualité de vie et la santé mentale (Kidd *et al.*, 2016). Cette étude a également permis d'identifier trois étapes que ces personnes semblent traverser lors de leur transition en logement. Tout d'abord, la « stabilité marginale » (*marginal stability*) constitue la première étape où la personne alterne entre la vie de rue et le logement en conservant ses activités, ses relations et son mode de vie. La personne contemple alors la sortie de la rue malgré qu'elle conserve certaines habitudes pouvant y faire obstacle. La personne se questionne sur les bénéfices que le logement peut lui apporter et comment s'engager dans des activités liées à l'emploi ou à l'éducation. Les barrières lui apparaissent alors importantes et les bénéfices faibles. Lors de la deuxième étape, « stable, mais coincée » (*stable but stuck*), la personne présente une assez bonne stabilité en ce qui a trait au logement et les risques de rechute en itinérance sont moins grands dans l'immédiat. La personne reconnaît avoir les compétences pour occuper un emploi ou retourner à l'école, mais la motivation est faible. C'est également à cette étape que le niveau d'espoir semble diminuer. Les demandes rigides du système apparaissent comme une barrière à leur indépendance et limitent les bénéfices de leurs efforts. Finalement, à la dernière étape « prendre de l'ampleur » (*gaining momemtum*), la personne perçoit des succès concrets dans sa vie et identifie des objectifs à plus long terme. C'est à ce moment que les participants ont constaté que leur niveau d'espoir augmentait, même si certaines barrières liées au passé d'itinérance pouvaient encore être présentes, comme un casier judiciaire, les traumatismes vécus avant et pendant la période d'itinérance ainsi que les problématiques liées à la santé mentale. Plusieurs participants ont modifié leur perception de soi à ce moment. Pour ce faire, ceux-

ci ont dû améliorer leur confiance en soi et travailler sur leurs traumatismes ainsi que leurs problèmes de santé mentale. Le fait d'avoir du soutien s'est avéré particulièrement bénéfique (Kidd *et al.*, 2016).

Modèles théoriques

Au plan théorique, la problématique de l'itinérance renvoie aux travaux de plusieurs auteurs. La plupart, notamment Castel (1994) et de Gaulejac (2014), tentent d'expliquer les processus de la désaffiliation, de la désinsertion et de l'exclusion sociale. Nous nous penchons donc ici sur leurs travaux, de même que sur ceux de Colombo (2015) qui, plus récemment, s'est intéressée à la dimension identitaire du processus de la sortie de l'itinérance. Les travaux de ces trois auteurs réunis mettent en évidence que les dimensions sociales et symboliques sont tout aussi importantes que les facteurs fonctionnels et occupationnels pour expliquer les processus pouvant conduire à l'itinérance, ou inversement à la sortie de l'itinérance.

Le modèle identitaire de Colombo (2015)

Le modèle identitaire de Colombo (2015) explique que la fin d'une situation d'itinérance passe par une modification au plan de l'identité de la personne. Cette autrice a effectué une recherche auprès d'adolescents et de jeunes adultes québécois ayant vécu une situation d'itinérance. Selon elle, chaque personne a son identité, qui s'est construite au fur et à mesure de ses expériences personnelles et de son héritage familial. L'identité est généralement stable, mais peut être modifiée, principalement lors de moments de crise.

À ce moment, la personne se retrouve en quête de soi et éprouve un désir d'identification plus élevé. Concrètement, le modèle de construction identitaire comprend trois étapes. Premièrement, l'*identification* est le moment où la personne développe une compréhension de sa position identitaire. La personne prend alors conscience de ses caractéristiques personnelles qui lui permettent de se distinguer des autres et qui constituent son identité personnelle. Deuxièmement, l'*appropriation* réfère au moment où la personne agit en fonction de son identité. Elle aura tendance à se regrouper avec des personnes donnant des rétroactions positives à ses actions et ayant des comportements similaires. Finalement, la négociation est l'étape où la personne modifie sa perception d'elle-même et de son identité selon les rétroactions extérieures qu'elle reçoit. Une stabilisation dans les rétroactions pourra favoriser une position identitaire plus ancrée. Un réaménagement de la position identitaire peut déboucher sur une sortie de la rue. Ainsi, la personne peut s'identifier à un groupe de personnes davantage incluses socialement et commencer à se mettre en action dans cette direction (Colombo, 2015). Ainsi, ce modèle souligne que la fin d'une situation d'itinérance ne s'effectue pas seulement en fonction de facteurs fonctionnels, tel que l'emploi et le logement, mais aussi en fonction de facteurs sociaux et symboliques. En effet, l'identité et le sens que les personnes donnent à la sortie de la rue influencent leurs actions.

Les travaux de de Gaulejac (2014)

En ce qui concerne les travaux de de Gaulejac, c'est à compter de 1994 que ce dernier a commencé à s'intéresser au processus de désinsertion sociale avec Taboada Leonetti. Au

fils des années, un modèle a été précisé comme celui présenté à la Figure 1 (de Gaulejac, 2014). Comme il est possible de constater, les conclusions découlant des travaux de Colombo (2015) coïncident généralement avec ceux de l'auteur. Selon de Gaulejac (2014), ce processus s'articule sur deux pôles : l'insertion et la déchéance. L'insertion est représentée comme un point de départ où la personne est socialement incluse. La personne s'éloigne de ce pôle au fur et à mesure qu'elle vit des ruptures au plan économique (logement, ressources, emploi, revenu, etc.), social (relations familiales, amoureuses et sociales, place dans la société, etc.) et symbolique (identité, normes, valeurs, sens, etc.). À la suite de ces ruptures, la personne commence par résister au changement et à mettre des moyens en place pour revenir à sa position initiale. Si ce retour est impossible, elle s'adapte alors à cette nouvelle position sur le pôle du processus, en direction de la déchéance, jusqu'à ce que celle-ci s'installe, au point de s'incruster dans le mode de vie de la personne. L'étape finale de la déchéance représente une itinérance chronique où la personne développe un mode de vie et un réseau social liés à la rue (de Gaulejac, 2014; de Gaulejac et Taboada Leonetti, 1994). Le modèle de construction identitaire de Colombo (2015) et le processus de désinsertion sociale conceptualisé par de Gaulejac (2014) semblent donc toucher aux mêmes notions, mettant en scène que les dimensions sociales et symboliques sont tout aussi importantes que les dimensions fonctionnelles et occupationnelles pour expliquer le processus pouvant conduire à l'itinérance ou inversement, à la sortie de l'itinérance.

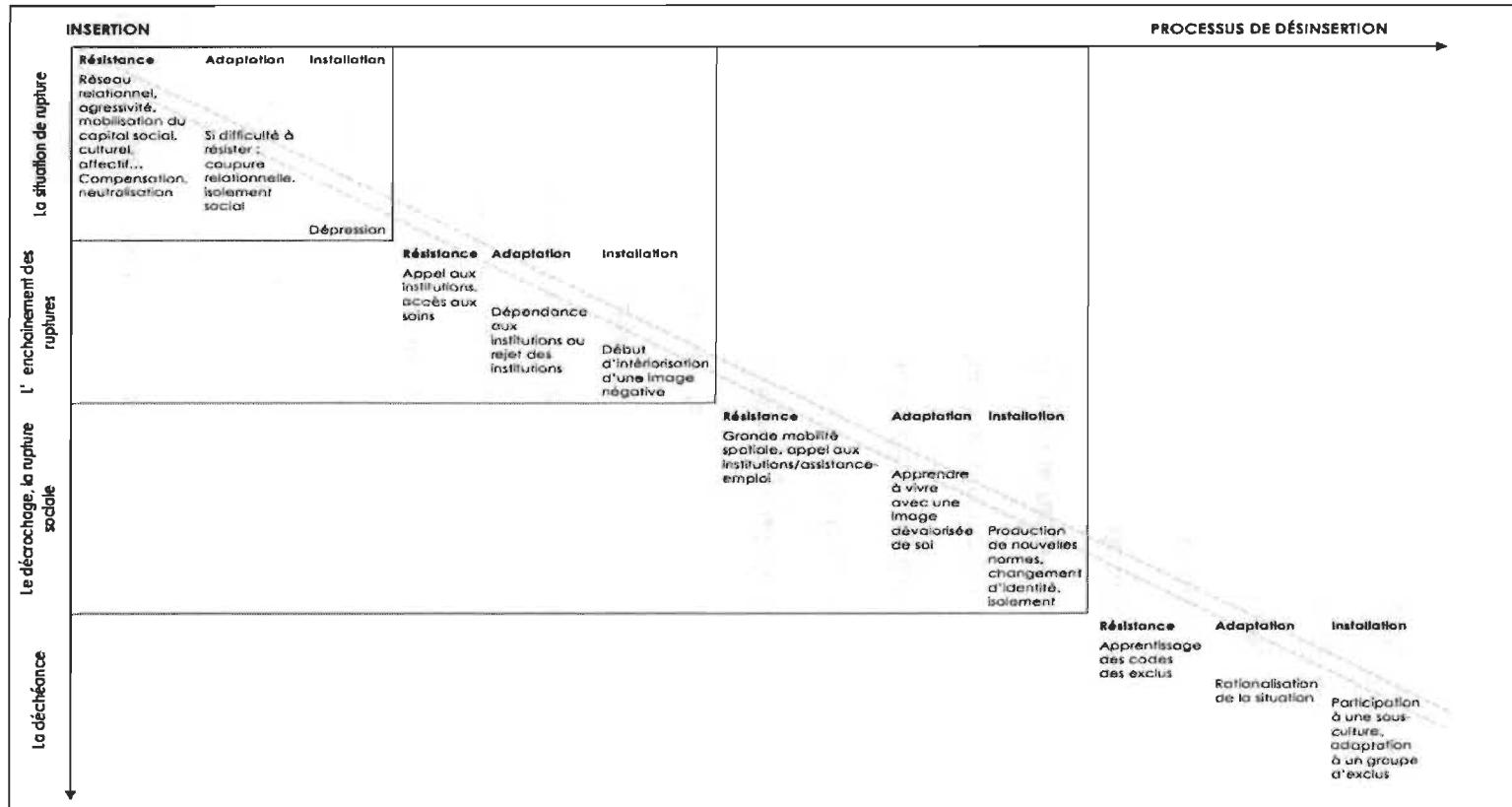


Figure 1. Processus de désinsertion sociale selon de Gaulejac (2014).

Les travaux de Castel (1994)

Enfin, ces dernières considérations font aussi écho aux travaux de Castel qui s'intéresse pour sa part au processus de désaffiliation et d'exclusion sociale, qu'il considère comme un double processus relié à la fois au travail et à l'insertion relationnelle. En schématisant ces deux éléments sur un axe, Castel présente trois zones, soit : 1) la zone d'intégration, caractérisée par un travail stable et plusieurs relations sociales significatives; 2) la zone de vulnérabilité, caractérisée par un travail précaire et un faible soutien relationnel; ainsi que 3) la zone de marginalité/désaffiliation où la personne vit un double décrochage en étant sans emploi et en vivant de l'isolement social (Castel, 1994). Cet auteur a été parmi les premiers à souligner que la marginalité n'est pas exclusivement liée à la pauvreté, mais inclut également des facteurs relationnels. Il aborde également la zone de vulnérabilité comme étant une étape charnière pour basculer soit vers l'inclusion ou la désaffiliation. Les frontières entre les différentes zones sont présentées comme étant dynamiques, certaines interventions et modifications dans la vie de ces individus peuvent ainsi influencer leur trajectoire (Castel, 1994).

Selon Castel (1995), l'exclusion sociale est un terme vague qui permet de définir plusieurs réalités où les personnes ont vécu une rupture sociale ou vivent en marge de la société. Il s'agit d'un état qui prend son sens dans la trajectoire de vie des personnes, ainsi que dans les déficits et les ruptures qu'elles ont vécues. Cet auteur considère qu'il peut être dangereux de se concentrer seulement sur l'exclusion puisqu'en agissant uniquement sur cela, les raisons de l'exclusion ayant marqué la trajectoire de la personne ne seront

peut-être pas prises en considération. On délimiterait ainsi des zones d'interventions sur la problématique la plus visible sans répondre aux problématiques sous-jacentes.

Les travaux de Paugam (2014)

Les modèles conceptuels de Castel (1994), de Gaulejac (2014) et de Colombo (2015) semblent également rejoindre les idées présentées par Serge Paugam (2014). En effet, cet auteur dénonce des inégalités au sein même des processus d'intégration sociale, proposant l'hypothèse d'une fragilité importante dans les liens sociaux, les institutions sociales ainsi que le milieu du travail. Selon lui, trois piliers sont nécessaires pour permettre l'intégration sociale, soit une condition salariale stabilisée et protectrice, le maintien d'une conception traditionnelle du rôle de la famille et une intervention régulatrice de l'État s'appuyant sur la confiance des citoyens dans leurs institutions. Ces aspects seraient toutefois ébranlés par les conditions de vie et d'emploi actuelles ainsi qu'une perte de confiance et une frustration envers l'État et les institutions qu'il comprend. Cela engendrerait ainsi des tensions et un contexte de crise sociale qui aggraverait les inégalités déjà présentes, surtout au niveau structurel (Paugam, 2014).

Le concept d'inclusion sociale

Bien que les concepts d'insertion sociale et d'intégration sociale se rapprochent du sujet d'intérêt de ce mémoire, ce dernier s'appuie plutôt sur le concept d'inclusion sociale. Le concept d'inclusion sociale semble en effet être celui qui englobe le plus explicitement

l'ensemble des facteurs émergeant des théories que nous avons évoquées précédemment.

Voici une définition qui retient particulièrement notre attention :

L'inclusion vise à élargir la définition de la société afin que celle-ci permette d'inclure chaque personne dans le respect de son individualité et de ses spécificités et non de vouloir conformer les individus à des normes sociales préétablies, sans pour autant, nier les codes existants. (Exeko, 2015)

Ainsi, comme l'explique l'organisme Exeko, cette définition renvoie à des dynamiques à la fois personnelles et sociales. En ce sens, l'organisme insiste sur trois éléments importants, soit le renforcement de l'identité, de la capacitation et de la participation culturelle et citoyenne.

En quelque sorte, ces points d'appui rejoignent les quatre dimensions que René, Duval et Labbé (2011) ont identifiées à l'issue de leur recherche sur les facteurs pouvant favoriser l'inclusion sociale des personnes bénéficiant des services des Auberges du cœur. Il s'agit du rapport à soi (l'acceptation et la confiance en soi, la valorisation personnelle), du rapport aux autres (les habiletés relationnelles et communicationnelles, la capacité à développer des liens significatifs), du rapport à la communauté (l'accès aux services et institutions, la participation dans la communauté) et finalement du rapport au monde (la dimension citoyenne et la participation sociale). Cette vision supporte que la personne doive s'inscrire dans un ensemble et que l'ensemble doive s'ouvrir pour accepter la personne (René *et al.*, 2011).

Programmes favorisant l'inclusion sociale

À l'échelle mondiale, plusieurs programmes ont été mis en place pour favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. En majeure partie, ces programmes se tournent vers l'aide alimentaire et l'hébergement, mais certains d'entre eux utilisent des approches différentes, desquelles nous pouvons tirer différentes leçons. Par exemple, que la rémunération des participants dans le cadre d'un programme de développement d'habiletés liées à l'emploi a pour effet d'augmenter leur engagement (Koffarnus *et al.*, 2013).

Une étude a également démontré que l'efficacité de l'intervention auprès d'une population itinérante dépendait de la volonté du participant et du moment où celle-ci s'inscrivait dans leur parcours (Helfrich, Chan, Simpson et Sabol, 2012). Les participants pouvant être considérés dans une phase d'action présentaient des résultats significativement différents de ceux pouvant être considérés dans une phase de préparation, selon l'approche motivationnelle. Ces résultats rejoignent l'idée qu'il est important de prendre en considération la situation dans laquelle se trouve la personne. Cette dernière ne sera pas disponible pour participer pleinement au programme et en retirer les bénéfices, si elle vit alors des difficultés qu'elle perçoit comme prioritaires.

L'évaluation d'un programme d'entraînement aux compétences à l'emploi et à la vie quotidienne par l'entremise d'un changement lié au réseau social a montré que seuls les participants qui avaient cessé leur consommation d'alcool avant le début du

programme avaient montré des améliorations dans la composition de leur réseau social (Gray, Shaffer, Nelson et Shaffer, 2016).

De plus, une étude américaine indique que les programmes voulant favoriser le logement chez les personnes en situation d’itinérance chronique obtiennent de meilleurs résultats, c'est-à-dire que les participants en perçoivent davantage les bienfaits, lorsqu'ils bénéficient conjointement d'interventions axées sur l'intégration sociale (Tsai, Mares, et Rosenheck, 2012). Ces résultats rejoignent ceux de Chen (2013) qui soutient que les programmes de réinsertion en logement ne peuvent favoriser véritablement l'inclusion sociale et le maintien des participants dans cette transition que s'ils cherchent aussi à créer une connexion avec la société. Le chercheur ajoute qu'il est aussi important de respecter les besoins et le rythme des participants et d'axer sur leurs forces pour favoriser le processus de transition vers l'inclusion (Chen, 2013).

D'autre part, divers programmes se centrent sur le domaine de l'occupation, principalement lié à l'emploi et aux loisirs, pour favoriser la fin d'un épisode d’itinérance et l'inclusion sociale. Entre autres, les ateliers d'art semblent être un moyen efficace pour exprimer et canaliser les émotions ainsi que les expériences négatives, offrant une alternative à certains comportements plus dommageables comme la consommation (Thomas, Gray, McGinty et Ebringer, 2011). Selon, Marshall et Rosenberg (2014), la promotion de l'engagement occupationnel permet d'améliorer la santé, le bien-être et la transition vers un logement. Le fait d'encourager ces personnes à intégrer des rôles

occupationnels, comme le travail, peut favoriser l'inclusion sociale et une perception identitaire détachée de l'itinérance (Marshall et Rosenberg, 2014). Par exemple, la participation à la publication de journaux de rue semble avoir des effets bénéfiques. L'engagement dans la rédaction et la publication du journal a un impact important sur l'autodétermination (*empowerment*) de la personne, entraînant ainsi une augmentation de l'estime et de la confiance en soi, de la capacité à prendre des décisions et favorise l'inclusion sociale (Magallanes-Blanco et Pérez-Bermúdez, 2009).

Une étude de Chen (2013) a fait l'évaluation de différents types de relations sociales afin de déterminer celle étant la plus favorable pour le rétablissement à long terme des personnes ayant vécu une situation d'itinérance et pour favoriser leur inclusion sociale. Les résultats ont montré que la présence d'une relation significative entre le client, son support social et les intervenants en contact avec celui-ci est la plus bénéfique. C'est ce que l'auteur a nommé la relation triangulaire. Celle-ci permet de prendre en charge les crises plus rapidement et de favoriser la communication et la création de liens entre les trois parties. C'est en développant cette relation triangulaire et en favorisant le développement de relations avec la communauté que les résultats sont les plus positifs et que la personne ressent le plus de satisfaction à l'égard de sa vie (Chen, 2013).

Au Québec spécifiquement, une étude a identifié que la fréquentation d'organismes communautaires favorise la réadaptation et la réinsertion sociale chez plusieurs personnes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance. Le savoir-être des

intervenants, la facilité d'accès et la souplesse des services favorisent leur fréquentation et la création de liens entre le personnel de l'organisme et les personnes rejoindes. Au plan institutionnel, plusieurs obstacles bureaucratiques et une trop grande rigidité sont identifiés comme étant nuisibles à l'accès aux services et à l'inclusion sociale. Le manque de lits en psychiatrie, les pressions exercées sur les professionnels pour donner des congés hâtifs et les compressions budgétaires sont également des obstacles importants (Denoncourt *et al.*, 2000).

Ces différentes recherches semblent pointer dans la même direction que les modèles théoriques, en démontrant que les programmes ayant le plus d'efficacité sont généralement ceux qui ne se centrent pas exclusivement sur les aspects fonctionnels comme l'emploi et le logement, mais également sur le réseau social des participants ainsi que la dimension symbolique, principalement la construction de l'identité et la quête de sens.

Politiques et actions gouvernementales

Au cours des années 1990, le gouvernement fédéral s'est retiré de la construction de logements et de programmes sociaux (RSIQ, 2015) et a mis en place, en 2013, la *Stratégie des Partenariats de lutte contre l'itinérance* (SPLI) qui vise à prévenir et réduire l'itinérance en finançant des projets suivant l'approche Logement d'abord partout au Canada (Gouvernement du Canada, 2019). C'est également sur la promotion de cette approche que se base le plan fédéral actuel *vers un chez soi*. Cette approche est décrite comme suit :

L'approche Logement d'abord est une approche axée sur le rétablissement des personnes en situation d'itinérance. Elle vise notamment à leur offrir des logements indépendants et permanents le plus rapidement possible sans leur imposer de conditions préalables et, ensuite, à leur offrir d'autres types de services et de soutien dont elles pourraient avoir besoin. L'approche Logement d'abord repose sur le principe qu'il est plus facile de prendre sa vie en main si l'on est d'abord logé. (Gaetz, Scott et Gulliver, 2013)

Cette approche est le contraire du *traitement d'abord*, qui consiste entre autres à effectuer des interventions avant d'amener la personne à se trouver un logement afin d'y favoriser son maintien par la suite. Ces interventions visent à stabiliser la situation de la personne et concernent principalement la consommation et la santé physique et mentale de la personne. Cette approche est généralement considérée comme étant l'habituelle auprès de la clientèle en situation d'itinérance (Paulie, Carlson et Perkin, 2012 ; Tsai, Mares, et Rosenheck, 2010). Dans l'approche Logement d'abord, le but est d'offrir un logement le plus rapidement possible aux personnes en situation d'itinérance pour que celles-ci vivent le moins longtemps possible cette situation afin de moins en subir les conséquences. Elles obtiennent donc un logement sans contrainte ou condition concernant leur mode de vie, tel que la consommation de drogues et d'alcool. Des services sont également disponibles pour ceux qui le désirent. Cette approche a été évaluée par plusieurs chercheurs et ses impacts sont principalement le maintien en logement par une majorité de participants, une réduction des visites à l'hôpital et des hospitalisations, une amélioration de la santé physique et mentale, une stabilisation ou réduction de la consommation, une réduction de la judiciarisation et une amélioration de la qualité de vie (Beaudoin, 2016; Gaetz, Scott et Gulliver, 2013 ; Gouvernement du Canada, 2019).

Bien que cette approche présente plusieurs avantages, le RSIQ soutient que le logement social avec soutien communautaire s'avère plus efficace et déplore que le gouvernement fédéral priorise la privatisation de l'aide au logement et l'octroi des subventions aux organismes adoptant l'approche Logement d'abord. Plusieurs organisations communautaires ont vu leur financement diminuer alors que le prix des terrains et des appartements est actuellement en hausse, ce qui menacerait le développement de logements sociaux et d'initiatives sociales n'allant pas dans la direction de cette approche. Ainsi, le nombre décroissant de logements sociaux ne permettrait pas de répondre à la demande élevée (RSIQ, 2015). Dans un communiqué de presse, le RSIQ mentionne ses inquiétudes concernant le plan d'action canadien *Vers un chez soi* puisqu'il augmenterait le pourcentage de financement envers les services de l'approche Logement d'abord au détriment des services déjà présents et mettrait en place une approche par résultats, ce qui diminuerait selon eux les actions liées à la prévention de l'itinérance et des services envers l'itinérance cachée (RSIQ, 2019).

Depuis 1992, diverses organisations ont demandé au gouvernement québécois qu'une politique en itinérance soit mise en place afin de faire respecter les droits des personnes en situation d'itinérance (RSIQ, 2015). Le Gouvernement du Québec y a répondu en créant la politique nationale de lutte à l'itinérance intitulée *Ensemble pour éviter la rue et en sortir* en 2014. Cette politique comprend cinq axes sur lesquels doivent porter les interventions et présente les différentes manières de les mettre en place, soit le logement, les services de santé et les services sociaux, le revenu, l'éducation et la cohabitation et judiciarisation (Gouvernement du Québec, 2014).

Après la création de cette politique, un plan d'action interministériel en itinérance a été adopté pour les années 2015-2020. Bien que les mesures proposées soient intéressantes, son application et les approches choisies sont remises en question par plusieurs acteurs œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance. Ceux-ci affirment principalement que les moyens déployés ne sont pas suffisants pour répondre à la demande. Les organismes communautaires dénoncent également un sous-financement, ce qui les limite dans les actions et leurs interventions auprès de cette clientèle (RSIQ, 2015).

Tout récemment, le plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 a été publié, actualisant ainsi les axes d'intervention et les actions à mettre en place (Gouvernement du Québec, 2021). Celui-ci se veut une continuité de son précurseur, qui avait entre autres pour but de mieux comprendre le phénomène de l'itinérance, mettant ainsi en place le dernier grand recensement. Ce nouveau plan vise davantage la prévention de l'itinérance, l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance au travers de services de logements par exemple et la promotion de l'intervention intersectorielle.

Le dernier plan d'action de la ville de Trois-Rivières est celui de 2011-2014, se basant sur le *Plan d'action québécois de 2010-2013*. Celui-ci cible des objectifs et des stratégies en considérant les particularités de la ville, soit de : poursuivre la consolidation et l'amélioration de la réponse aux situations d'urgence sociale, améliorer l'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance ou à risque de rupture sociale ainsi que

prévenir l’itinérance et la rupture sociale (Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2011).

Pertinence sociale de la recherche

Plusieurs recherches se sont consacrées aux facteurs menant à une situation d’itinérance, mais beaucoup moins ont porté leur attention sur les trajectoires menant à la fin d’une période d’itinérance, à l’inclusion sociale et aux enjeux entourant celle-ci. Ces sujets sont pourtant essentiels pour établir notamment de meilleures pratiques afin d’accompagner les personnes dans cette transition et d’assurer que les approches et les interventions qui leur sont destinées soient adaptées.

Objectifs

L’objectif de cette recherche est d’approfondir les connaissances sur les processus et les enjeux sociaux liés à l’inclusion sociale chez les personnes ayant vécu une situation d’itinérance. Pour ce faire, trois questions de recherche seront explorées :

1. Comment ces personnes décrivent-elles leurs expériences et comment celles-ci les ont menées vers l’inclusion sociale ?
2. Comment ces personnes perçoivent-elles les enjeux sociaux entourant l’inclusion sociale des personnes en situation d’itinérance ?
3. Comment les intervenants sociaux perçoivent-ils ces enjeux ?

Méthode

Ce deuxième chapitre décrit et justifie la méthodologie de la recherche. Tout d'abord, la méthodologie qualitative et l'approche phénoménologique sont définies et justifiées, puis les principales caractéristiques du terrain de recherche sont présentées. Ensuite, ce chapitre décrit les caractéristiques des personnes rencontrées dans le cadre de la recherche, les méthodes et les outils utilisés pour la collecte de données. Finalement, les méthodes d'analyse et les considérations éthiques sont abordées.

Justification des choix méthodologiques

Les paragraphes suivants justifient les choix associés à la méthode de cette recherche, plus précisément la méthodologie qualitative ainsi que l'approche phénoménologique.

Méthodologie qualitative

L'objet premier de la méthodologie qualitative est de favoriser la compréhension d'une réalité sociale via les perceptions des participants dans un milieu naturel. En d'autres mots, ce type de recherche a comme but de décrire plus en profondeur cette réalité à l'image des participants et de favoriser la compréhension des actions et des comportements de ces personnes en s'intéressant à leurs perceptions et à leurs croyances (Kohn et Christiaens, 2014).

Cette méthodologie fut donc privilégiée pour cette recherche puisque celle-ci désire comprendre l'expérience subjective des répondants et considère cette source de connaissances valide, tout comme le contexte dans lequel celle-ci prend place (Paillé et Mucchielli, 2016). La méthode qualitative est d'ailleurs recommandée dans les études cherchant à approfondir la compréhension des phénomènes sociaux (Lamoureux, 2006).

Afin d'élaborer la méthodologie de recherche de la présente étude, les principes de Yin (2015) ont également été considérés. Selon cet auteur, les recherches qualitatives doivent prendre en compte certaines conditions. Tout d'abord, il est nécessaire d'étudier la personne dans un contexte réel afin de capter adéquatement la signification qu'elle donne à sa situation. Ensuite, la recherche doit représenter le point de vue des participants. Finalement, Yin recommande d'utiliser plusieurs sources plutôt qu'une seule.

Approche phénoménologique

L'approche phénoménologique souhaite apporter une vision descriptive d'une situation ou d'un phénomène et a pour but de comprendre le sens que les personnes donnent aux événements qu'ils ont vécus et à ce qui les entoure (Anadón, 2006; Boutin, 2000). Avec une telle approche, la chercheuse désire ici favoriser l'émergence de la réalité subjective de la personne, telle qu'elle la perçoit. Cette approche appelle à prendre en considération le contexte et le milieu de vie naturel des personnes rencontrées puisque l'objectif est de favoriser l'émergence d'une réalité subjective en étant fidèle à la perception que la personne en a. Il est ainsi nécessaire de recruter des participants ayant

été significativement en lien avec le phénomène ciblé afin d'étudier leur vision de celui-ci. C'est ce que Mucchielli (2009) présente comme étant un processus qui permet de mettre l'accent sur le sens et la signification de l'expérience vécue et décrite par les participants d'une étude.

Les participants

Afin d'augmenter la validité des résultats et d'avoir un portrait plus complet de la situation, nous avons choisi de diversifier les sources d'informations (Mucchielli, 2009). C'est pourquoi des personnes ayant vécu une situation d'itinérance ainsi que des intervenants œuvrant dans le domaine ont été rencontrés dans le cadre de cette recherche.

Critères d'inclusion et d'exclusion

La première catégorie de répondants est constituée de personnes ayant vécu une situation d'itinérance. Ainsi, ceux-ci devaient considérer avoir déjà vécu une situation d'itinérance. Toutefois, il n'y avait pas de critère sur la durée de cette expérience, ni sur le moment où celle-ci a commencé. Nous avons inclus uniquement des participants adultes, principalement puisque ceux-ci avaient de meilleures chances d'avoir pris un certain recul sur leur situation, leur permettant ainsi de retracer dans leurs parcours les facteurs ayant pu ou non favoriser leur inclusion sociale. Ces participants devaient également être en mesure de s'exprimer en français et avoir une bonne compréhension de cette langue afin de s'assurer de leur compréhension des questions et de leur aptitude à s'exprimer de manière à ce que les réponses reflètent leur perception.

La deuxième catégorie de répondants est constituée d'intervenants. Ces derniers devaient avoir un minimum deux années d'expérience en lien avec l'accompagnement des personnes en situation d'itinérance. Il n'y avait aucun critère sur la nature du poste que ces intervenants occupent dans leur milieu de travail. Il a également été nécessaire que les intervenants soient en mesure de bien s'exprimer en français et possèdent une bonne compréhension de cette langue.

Stratégies de recrutement

Les personnes ayant vécu une situation d'itinérance ont été recrutées par l'entremise d'intervenants de confiance rattachés à deux organismes dédiés à cette cause, situés dans les villes de Trois-Rivières (quatre participants) et de Drummondville (un participant). Ensuite, les intervenants provenant de cinq organismes différents ont été recrutés dans la région de Trois-Rivières. Ces organismes ont été contactés par la chercheuse et ces intervenants ont été identifiés en partie par effet boule de neige. De plus, tous les intervenants ont été autorisés par leur supérieur à participer à cette recherche.

La collecte de données

Afin d'obtenir les informations pour cette recherche, des entretiens semi-dirigés ont été effectués auprès de différents groupes de personnes. Le déroulement et le portrait des personnes rencontrées sont présentés ci-bas.

L'entretien semi-dirigé

Le point de vue des personnes rencontrées a été obtenu à l'aide d'entretiens semi-dirigés. Ce type d'entretien a permis de documenter les perceptions et les interprétations que les personnes ont de leurs expériences de vie, de leur parcours ainsi que leur vision des enjeux liés à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance.

Cette méthode convient particulièrement aux recherches ayant pour objectif de comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs actions et aux événements qu'ils ont vécus. Cette méthode convient également à la reconstruction d'expériences et à la compréhension des trajectoires de vie des personnes, incluant leurs dimensions sociales et individuelles (Royer et Baribeau, 2012). Les entretiens semi-dirigés ont pour avantage d'avoir un grand degré de profondeur et de finesse concernant les éléments d'analyse recueillis. Ces entretiens sont également souples et la faible directivité des questions a pour effet de récolter des témoignages et des interprétations tout en respectant les cadres de référence et le langage des personnes rencontrées (van Campenhoudt, Marquet, Quivy, 2017).

L'entretien semi-dirigé a été privilégié afin d'offrir une flexibilité aux répondants d'aborder des sujets qui n'étaient pas originialement prévus dans le guide d'entrevue. Ainsi, les questions posées étaient ouvertes et des sous-questions ont été planifiées afin d'élaborer le sujet selon les réponses des répondants. Des questions d'approfondissement ont également été posées tout au long des entretiens. Les canevas d'entretien (voir

Appendice A) ont donc été utilisés comme points de repère et lignes directrices afin de s'assurer que tous les sujets planifiés soient abordés, tout en laissant la liberté aux personnes rencontrées de discuter des thèmes qu'elles considéraient comme étant les plus importants.

Pour ce qui est des personnes ayant vécu une situation d'itinérance, deux entretiens ont été réalisés avec chaque participant. Le premier entretien s'intéresse à leur trajectoire vers l'inclusion sociale. Pour ce faire, les participants ont été amenés à raconter leur parcours de vie sous la forme d'une histoire, au cours de laquelle la chercheure posait des questions d'approfondissement concernant les différents thèmes apportés. La deuxième rencontre fut dédiée, quant à elle, aux enjeux de l'inclusion sociale. Les participants ont alors été invités à s'exprimer sur différents sujets, tels que la fin d'une situation d'itinérance, l'inclusion sociale, les organismes et les services offerts. En effectuant deux rencontres avec ces personnes, le but était d'offrir en premier lieu un espace pour s'exprimer sur leur vécu pour ensuite pouvoir mettre davantage en contexte leur point de vue sur les facteurs pouvant favoriser ou nuire à l'inclusion sociale. Pour ce qui est des intervenants, une seule rencontre a été réalisée auprès d'eux, portant sur les mêmes sujets que ceux du deuxième entretien destiné aux personnes ayant vécu une situation d'itinérance. Tous les répondants ont également été invités à remplir une fiche signalétique afin de collecter certaines informations générales à leur sujet.

Déroulement

Les entretiens ont été effectués par la chercheuse principale de ce mémoire. Tous les entretiens ont eu lieu dans des locaux de centres de jours de Trois-Rivières et de Drummondville. Afin d'assurer la confidentialité, ces entretiens ont été faits de manière individuelle dans des locaux fermés. Toutes les entrevues ont été enregistrées sur bande audio avec le consentement des répondants (voir Appendice B).

Les deux entretiens réalisés auprès des personnes ayant vécu une situation d'itinérance ont duré en moyenne une heure chacun. Ces entretiens ont eu lieu entre le 8 août 2018 et le 11 novembre 2019. Les entretiens auprès des intervenants ont duré en moyenne une heure et trente minutes. Ces entretiens ont eu lieu entre le 6 septembre 2018 et le 14 février 2019.

Portrait des participants

Parmi les cinq personnes ayant vécu une situation d'itinérance, nous comptons quatre hommes et une femme. Ceux-ci étaient âgés de 40 et 50 ans (45 ans en moyenne). Ces participants ont tous consommé de la drogue et de l'alcool lors de leur période d'itinérance, celle-ci ayant duré de 6 à 17 ans. Ces personnes considèrent ne plus être en situation d'itinérance depuis 8 mois à 21 ans. Leur plus haut niveau d'étude complété varie entre la 3^e année du primaire et le baccalauréat.

Parmi les sept intervenants, nous comptons quatre hommes et trois femmes provenant de quatre organismes différents de la région de Trois-Rivières. Ces personnes avaient entre 30 et 44 ans (en moyenne 35 ans) au moment des entretiens. Ces intervenants ont travaillé dans le domaine de l’itinérance ou de l’inclusion sociale entre 3 et 20 ans (11 ans en moyenne). Leurs formations et leurs niveaux d’études sont variés, incluant des diplômes d’études secondaires, de techniques et des baccalauréats dans divers domaines, comme le travail social, la psychoéducation, la psychologie, ainsi que les arts et lettres. Parmi ces intervenants, deux sont directeurs généraux, une directrice artistique, une coordonnatrice de coopérative, un organisateur communautaire, un travailleur de milieu et une travailleuse de rue. Tous ces intervenants sont à l’emploi d’un organisme communautaire.

Analyse des entretiens

Les données recueillies ont fait l’objet d’une analyse de contenu thématique (Paillé et Mucchielli, 2016). Pour effectuer ce type d’analyse, les enregistrements ont fait l’objet d’une retranscription intégrale afin de ne pas altérer le sens du discours des personnes rencontrées. Les verbatims ont ensuite été analysés à l’aide du logiciel NVivo 12 afin d’en faire ressortir les éléments communs.

L’analyse de contenu thématique consiste à regrouper ensemble les idées similaires du corpus. Chaque ensemble représente un « thème ». Plusieurs thèmes sont ainsi créés et forment ensemble l’arbre thématique. Cet arbre correspond ainsi aux idées

évoquées par les personnes rencontrées afin de répondre aux questions de recherche. Cette méthode d'analyse permet de repérer les thèmes pertinents aux objectifs de la recherche dans l'ensemble des verbatims. Ces thèmes peuvent ensuite être analysés selon leur récurrence et selon les personnes qui les ont abordés. Des regroupements de thèmes sont également possibles afin de regrouper des idées similaires, ce qui crée des sous-thèmes (Paillé et Mucchielli, 2016).

La thématisation continue fut utilisée dans le cadre de cette recherche puisque les analyses ont été effectuées au fur et à mesure de la collecte de données. Tout d'abord, un échantillon du corpus fut analysé afin d'extraire différents thèmes qui ont permis de constituer la grille d'analyse. Chaque thème de la grille a alors été défini afin de représenter une idée qui pouvait être présente dans le reste du corpus. Il s'agit donc d'une codification par émergence, puisqu'il n'y a pas de grille d'analyse préalablement établie. Dans un deuxième temps, le reste du corpus fut analysé et classé dans les thèmes existants et de nouveaux thèmes ont été créés lorsqu'il s'agissait d'une idée qui n'avait pas encore été abordée. Puisque tous les répondants étaient différents, il fut nécessaire d'utiliser un type d'analyse qui permette de faire ressortir chacune des idées. Cette méthode représente une analyse verticale puisque chaque entretien est analysé séparément afin d'en dégager la perception de chacune des personnes rencontrées. Par la suite, une analyse transversale fut effectuée entre les 12 individus. Ce type d'analyse permet de faire émerger les thèmes qui convergent et qui divergent entre différents groupes (Paillé et Mucchielli, 2016). Dans le cas de cette recherche, les personnes rencontrées sont séparées en deux groupes, soit les

personnes ayant vécu une situation d’itinérance et les intervenants œuvrant dans le domaine de l’itinérance.

Considérations éthiques

Cette recherche a reçu l’approbation du comité d’éthique à la recherche de l’Université du Québec à Trois-Rivières, assurant ainsi le respect de toutes les règles de confidentialité entourant un tel projet. Le numéro de certificat est le CER-18-247-07.16 (voir Appendice C).

Résultats

Ce chapitre porte sur les résultats de la recherche. Leur présentation s'articule autour de deux thèmes principaux découlant des analyses, soit les trajectoires des personnes ayant vécu une situation d'itinérance ainsi que les enjeux relatifs à l'inclusion sociale de ces personnes. Dans chacun de ces thèmes, les résultats s'appuient à la fois sur le discours des personnes ayant vécu une situation d'itinérance et des intervenants œuvrant dans le domaine, puisque ces deux catégories de répondants ont été interpellées sur les mêmes thèmes.

Afin de différencier les deux types de répondants, le terme « participant » est utilisé pour désigner les personnes ayant vécu une situation d'itinérance et les personnes travaillant dans le domaine de l'itinérance ou de l'inclusion sociale sont identifiées par le terme « intervenant ». Les termes « personnes rencontrées » et « répondants » désignent donc l'ensemble des participants et des intervenants. Tous les prénoms utilisés sont fictifs.

Raconter son parcours : l'histoire des personnes ayant vécu une situation d'itinérance

Cette section tente d'illustrer les différents parcours de vie des participants. Lors de la première rencontre, ces derniers ont été invités à raconter leur parcours de vie pour expliquer, de leur point de vue, comment ils avaient cheminé vers l'inclusion sociale. Ainsi, tous les participants ont décidé de raconter leur histoire en commençant par leur

jeunesse, soit avant leur période d'itinérance, et d'expliquer les éléments et/ou les événements qui les ont amenés à vivre cette situation. Le parcours des participants sera tout d'abord présenté en tentant de respecter une certaine chronologie des événements. Cette section s'appuie majoritairement sur le discours des participants, bien que certains passages s'appuient également sur le discours des intervenants.

Famille

La famille fait partie de l'un des premiers sujets que les participants évoquent spontanément pour raconter leur parcours. Dans cette foulée, certains d'entre eux discutent de la qualité des relations qu'ils ont vécues au sein de leur famille qui, apparemment, fut très différente d'un participant à l'autre. Certains parlent de relations positives avec leurs parents, où ceux-ci ont tenté de les aider et de les accompagner vers certains services d'aide, alors que d'autres décrivent de manière négative les rapports au sein de leur famille et spécifient être partis très tôt de chez eux. Ces derniers révèlent d'ailleurs avoir connu l'itinérance de manière précoce. Le départ de leur famille représente pour eux un événement important ayant marqué le début de leurs premiers épisodes d'itinérance.

Mon père, ma mère... Déjà ils disaient qu'ils avaient hâte que j'aille 18 ans pour me crisser dehors. À 13 ans j'étais déjà plus chez nous moi. (Thomas)

[Ma mère] est partie, elle nous a kidnappées moi et ma sœur. [...] Fondamentalement, c'est une femme méchante, aigrie... Excessivement méchante. Il y a eu des violences de ma mère, excessivement. Là j'ai grandi comme ça, elle disait que mon père était mort... Mais un jour j'ai su qu'il n'était pas mort, alors ça n'a pas pris 2 jours que je suis partie de chez ma mère. J'avais 12 ans. (Sonia)

En contrepartie, les participants décrivant de manière plus positive les dynamiques et les relations qu'ils ont vécues au sein de leur famille semblent entamer leur situation d'itinérance de manière plus tardive et y associer moins l'influence de leurs relations parentales. Ces participants soulignent fréquemment que leurs parents ont pris soin d'eux et qu'ils se sentaient aimés.

Je suis quelqu'un qui vient d'une bonne famille. Très bons parents qui m'ont envoyé au collège privé, ils ont pris soin de moi, ma mère m'a vraiment très bien protégé de tous ces dangers-là. Elle est extraordinaire, elle a vraiment été une vraie mère et elle l'a fait jusqu'au bout. (Simon)

La diversité de la qualité des relations que les participants ont connue dans leur famille transparaît aussi dans le fait que certains ont tenté de reprendre contact avec au moins un membre de leur famille. Pour le participant suivant, cette reprise de contact semble démontrer l'attachement qu'il a envers sa mère et l'importance qu'il accorde au fait qu'elle ait une image positive de lui, qu'elle en soit fière.

Je trouve que je suis dans une meilleure situation dans ma vie pour (ma mère), pour qu'elle vienne me voir. Parce qu'elle ne se sentira pas comme dépayisée, elle va quand même dire que son fils... C'est ça que je voudrais dans le fond, qu'elle me voit différemment. Elle a des souvenirs de moi de quand j'avais 27 ans, dans la situation où j'étais. À 27 ans j'étais dans le déni, j'étais tout sauf malade, sauf toxicomane. (Simon)

L'école

Un peu plus de la moitié des participants ont abordé leur expérience dans le système scolaire. Alors que certains ont effectué des études supérieures, d'autres ont décroché de l'école avant la fin de leur secondaire. Dans l'extrait suivant, une participante

explique qu'elle a poursuivi ses études jusqu'à l'université tout en vivant une situation d'itinérance de manière cyclique.

Je ne voulais pas lâcher mes études, et ma mère m'avait dit, elle est très instruite ma mère, et elle m'avait dit : « Ce que tu vas avoir dans la tête, personne ne va pouvoir te l'enlever. » Elle m'a dit aussi : « Tu es noire, il va falloir que tu travailles plus que tout le monde. Tu es une femme, en plus tu es noire. Il faut que tu prouves à tout le monde que tu es capable, que tu es digne. » J'avais ça dans tête, parce que ma mère m'a beaucoup influencée dans ma vie, tsé quand tu es jeune. Je suis allée à l'université. (Sonia)

Par contre, la majorité des participants a décroché plus rapidement du système scolaire. Ces derniers y voyaient l'opportunité d'entrer plus rapidement sur le marché de l'emploi ou encore de fréquenter plus assidûment certains membres de leur réseau social. Les difficultés scolaires, le manque de services à l'école, la démotivation ainsi que la difficulté à trouver un sens à leur présence à l'école sont les principales raisons que ces participants ont énumérées pour expliquer leur décrochage scolaire.

Ben c'est de la dyslexie, je pense, c'était pas rien de majeur, mais j'avais besoin de certains outils que l'école a jamais voulu fournir. Faique là au secondaire c'était pas mieux. On disait classe normale, mais je ne comprenais pas à moitié et la prof n'avait pas le temps. Faique ça n'a pas toughé longtemps. J'arrivais à l'école, ils me barraient dans une pièce seul. Je pouvais sortir une heure sur l'heure du dîner, pis ils me rembarraient dans la pièce. Faique j'ai lâché le secondaire assez vite aussi, assez jeune. (Steven)

Moi j'avais un potentiel dans beaucoup de choses, j'étais très exigeant à l'école, je réussissais, j'étais un premier de classe. [...] Je me suis révolté à l'école, j'ai lâché. (Thomas)

Réseau social

En dehors du milieu scolaire, la majorité des participants a souligné la présence de pairs ayant eu une influence négative dans leur parcours. Ceux ayant quitté le milieu

scolaire plus rapidement ont ainsi fréquenté ces personnes plus tôt. Dans certains cas, elles ont eu une influence sur leur consommation alors que d'autres participants ont vécu des abus ou encore ont été entraînés dans l'univers de la prostitution par des personnes en qui ils avaient confiance. Tous les participants estiment avoir été trahis par des personnes en qui ils avaient confiance au cours de leur parcours.

Pis à travers ça, moi je n'ai malheureusement pas toujours rencontré de bonnes personnes. Le fait que j'avais cette faiblesse-là m'a rendu vulnérable pis facile d'approche pour des gens moins bien intentionnés. [...] J'ai été pris un moment donné par un homme qui m'abusait sexuellement. Qui me contrôlait, par la peur de divulguer. Parce que lui y prenait des photos de moi nu quand je dormais pis y me menaçait d'aller porter ça au parc où est-ce que mes amis se tiennent. (Simon)

Mais là un moment donné je m'étais battue toute toute la nuit. J'avais été croisée par un de mes bons amis qui m'avait accueillie. Ça m'avait fait vraiment mal. C'était un moment extrême. (Sonia)

L'environnement lié au phénomène de l'itinérance contribue à entretenir et à développer un réseau social qu'ils considèrent maintenant comme négatif. En fréquentant des services pour les personnes en situation d'itinérance, certains participants disent, avec le recul, avoir rencontré des pairs qui ont pu leur nuire. Quelques participants disent avoir persisté dans ces relations qu'ils jugeaient négatives afin de briser leur isolement.

Pis ce qui a été négatif dans mon parcours... De faire trop confiance aux bénéficiaires. Tsé de me chercher des amis. C'est pour briser l'isolement, de sortir avec du monde qui ne sont pas comme moi, qui n'ont pas les mêmes valeurs que moi. Ça, ça m'a nuit beaucoup beaucoup. (Thomas)

Emploi

Avant de vivre une situation d'itinérance, la plupart des participants avaient un emploi. Certains considèrent y avoir excellé et percevaient leur emploi comme une

carrière dans laquelle ils ont mis beaucoup de temps et d'efforts. Par contre, des participants comme Thomas, considèrent y avoir dépassé leurs propres limites, au détriment de leur santé mentale. Celui-ci s'est senti exploité et n'a pas désiré retourner sur le marché du travail par la suite.

Je faisais juste travailler, performance et tout ça. Ça me tente plus, j'ai pogné un bas fond là-dedans. Un épuisement professionnel chez [nom de la compagnie], je travaillais des 70 h par semaine. Ils m'ont exploité énormément. Je travaillais... Je remplaçais des congés, des personnes en maladie... Mes journées de congé ils s'arrangeaient toujours pour me faire rentrer dans un autre magasin. Faique tsé j'ai travaillé pendant peut-être 3 ans de temps à 70 h par semaine. (Thomas)

Ça a bien été, j'ai excellé. J'ai même apparu dans un magazine comme étant le plus jeune directeur chez [nom de la compagnie] en 1993. J'ai travaillé de 24 ans... J'ai fait 2 ans et demi. (Simon)

D'autres participants disent plutôt avoir davantage occupé plusieurs emplois selon ce qui était disponible lorsqu'ils en avaient besoin. Ces derniers perçoivent leur emploi comme un moyen d'obtenir l'argent nécessaire pour répondre à leurs besoins. Certains participants disent toutefois avoir alors cumulé plusieurs emplois, mais que cela ne leur permettait pas de répondre à leurs besoins, ni à leur intérêt.

J'ai commencé à travailler un peu. Mais tsé un moment donné, travailler à temps plein c'est pas évident. Ce n'était pas super payant, des petites jobines. Pis là après ça ben je me suis ramassé dans la rue. Ça a pris une couple d'années quand même. Je me suis ramassé dans la rue à 17 ans à peu près. (Steven)

Finalement, la perte d'emploi des participants coïncide pour la plupart avec le début de leur situation d'itinérance. Pour la majorité, cette perte d'emploi est reliée à leurs habitudes de consommation ou à leur état de santé mentale.

Santé mentale et consommation

Les personnes ayant été rencontrées dans le cadre de la recherche ont toutes abordé le sujet de la santé mentale et de la consommation de drogue et/ou d'alcool comme ayant eu une influence importante sur leur cheminement. Les problématiques liées à la consommation spécifiquement ont été vécues et abordées par tous les participants. Ainsi, les participants ont généralement commencé par consommer des substances telles que l'alcool et le cannabis, pour le plaisir ou pour engourdir leurs émotions. De plus, la majorité des participants ont commencé leur consommation très jeune, la plupart y ayant eu accès assez facilement.

J'ai commencé à 13 ans à fumer du hasch. (Thomas)

Je fumais avec ma sœur du pot [...]. Elle fumait avec moi du pot pis du hasch au couteau, sur les ronds de ma mère quand on était jeune. (Sonia)

Les participants indiquent toutefois que la consommation est par la suite devenue une dépendance en utilisant des drogues de plus en plus fortes. La majorité a vécu des problématiques de consommation en lien avec la cocaïne et pour un participant, avec l'héroïne. Selon eux, cette consommation a entraîné de plus en plus d'effets négatifs sur leur vie et nuit à leur fonctionnement.

Tu rencontres plein de monde c'est le party, c'est ben le fun. Pendant une couple d'années, après ça tu tombes plus dans les drogues dures. Au début c'est pas si pire, mais un moment donné, c'est plus le fun. Pis après ça, ça va juste de plus en plus pire. (Steven)

Il m'a shootée, mais là quand je suis tombée dans le lit, j'ai entendu une femme qui parlait, la grande dame blanche. Ça c'est l'âme de la coke. Elle m'a dit t'es bien hein... Je vais m'occuper de toi, tu vas être bien, je vais m'occuper de toi et tu vas être bien de même tout le temps. Je vais m'occuper de toi. (Sonia)

Pis ça a été une consommation chronique qui m'a amené à prendre de la cocaïne et travailler. Au début je l'inhalaïs, je la sniffais, pis après je l'ai fumée. Et puis après ça... C'est toujours progressif au niveau du besoin d'argent évidemment, ce qui m'a amené à mentir, à manipuler pis à voler. [...] On m'a fait essayer la coke par intraveineuse, pis c'est là que j'ai fait 3 ans dans la rue. (Simon)

Ces participants racontent que leur vie est devenue de plus en plus difficile lorsque leur consommation est devenue une dépendance, entraînant des problématiques variées. C'est à ce moment que certains ont perdu leur emploi, leur logement et ont développé ou contracté des maladies telles que le SIDA, l'hépatite C, etc. Certains participants évoquent également la perte de liens parmi les problèmes que leur consommation a entraînés dans leur vie.

Et puis là ça a décliné. Un moment donné j'ai vu les deux consultants de [nom de la compagnie] entrer dans mon bureau le matin pis m'annoncer mon congédiement, ben en fait l'annulation de mon contrat. Je suis parti du garage, mon père m'a appelé pour me dire qu'il me reniait comme fils pis que j'avais dépassé toutes les limites dans ce geste-là. (Simon)

Parce qu'à mettons tu manges une volée, tu as les yeux au beurre noir, tu es toute nue, tu as plus de souliers, pis toi tu continues. Plus tu es dans la marde, plus tu veux consommer. Là, ils me ramassaient. J'ai été très très souvent en prison, mais toute pour des 2 mois, 3 mois. Le temps de t'en remettre, mais après ça tu ressors. Mais là tu ressors, tu consommes. Ça fait 2 semaines que tu n'as pas consommé, tu te shootes un quart comme avant, tu retombes en psychose, tu vas à l'hôpital 3 mois en psychiatrie, là tu ressors... C'est un cercle vicieux. (Sonia)

Plus encore, pour la plupart des participants, leurs problèmes de consommation les ont conduits jusqu'à l'hospitalisation. Ainsi, certains ont failli perdre la vie en raison de leurs problèmes de consommation ou sinon, connaître des conséquences graves et irréversibles. Pour certains, comme Sonia, ce sont les effets de sa consommation qui l'ont

conduite à l'hospitalisation. Elle a contracté le VIH en s'injectant des drogues et elle n'a pas eu de services à cet effet pendant de nombreuses années. Les participants désignent ce moment comme un point tournant dans leur parcours.

J'étais avec des amis dans un char. J'avais pété une overdose pis ils pensaient que j'étais mort faique ils m'ont pitché en dehors du char à Montréal en plein hiver. Quand je me suis réveillé à Montréal, quand j'ai su l'histoire... Je me suis dit ouin... Il est vraiment temps que je change sinon je meurs ou je me ramasse en prison. (Steven)

J'ai été 4 mois paralysé à l'hôpital. Au lit, paralysé de tout mon côté droit. Ils me donnaient 10 % de chance de ne pas rester de même, 90 % de chance de rester de même le reste de mes jours. Ils me donnaient 10 % de chance de remarcher pis de revenir normal. (Félix)

Ben moi j'ai fait de l'eau sur les poumons, j'ai fait des pneumonies à cause que mon VIH n'était pas stabilisé tsé. Faique là j'ai fait des pneumonies pis toute, ça m'a fait de l'eau sur les poumons. J'étais en train de m'étouffer carrément. J'ai failli mourir, je suis allée aux soins intensifs. [...] Le médecin est à côté de moi, elle ne dit même pas de s'assoir rien, elle dit : « Les enfants, votre mère il lui reste 2 semaines à vivre. » Ça a fait plouk. J'ai fermé les yeux et je me suis dit plus jamais. Plus jamais mes enfants ne vont vivre ça, plus jamais je vais les abandonner, plus jamais je vais consommer, plus jamais. Ça a été une décision qui s'est faite là. Ça a été fini. Ça a été fini fini fini fini. [...] Ça m'a donné tellement un choc, c'était de vraies électrodes ! (Sonia)

À la suite de ces événements, ces participants ont décidé de changer leurs habitudes de vie, tant en ce qui a trait à leur consommation qu'à leur situation d'itinérance. Ils précisent que ces événements ont été une source de motivation à ne pas retourner à leur ancien style de vie. Selon les répondants de cette recherche, tant les participants que les intervenants, ils ont dû vivre un événement critique où leur vie a été en danger pour réaliser l'ampleur de la situation dans laquelle ils se trouvaient et prendre la décision de changer leur style de vie et de mettre en place des moyens concrets pour y arriver.

Finalement, tous les participants ont expliqué avoir connu des rechutes dans leur consommation à la suite de leur décision de changer d'habitude de vie. Ils indiquent que ces rechutes ont autant eu lieu alors qu'ils se trouvaient toujours en situation d'itinérance que par la suite. Ceci a également été confirmé par les intervenants rencontrés.

J'ai fait des rechutes dans l'alcool, fumer du pot. Pis la cocaïne j'en prenais plus et je sortais plus dans les bars. Sauf que l'alcool a remplacé la drogue. (Thomas)

Faïque quand j'ai rechuté, j'ai été 3-4 jours dans le garage, pas avec ma copine, je consommais. Je lui ai avoué que j'avais fait une rechute pis je suis parti. Je suis allé faire une thérapie encore une fois. (Simon)

Après 23 ans d'abstinence, j'ai eu une rechute pis j'ai failli mourir, je me suis mis une aiguille dans le bras, mais ce n'était pas de l'héroïne. C'était soit du fentanyl ou quelque chose de trop puissant. (Félix)

Donc, le rythme est très variable et certainement qu'il y a des étapes là-dedans pour lesquelles il y aura toujours des rechutes ou des moments plus difficiles à vivre, de nouvelles épreuves qui se présentent, ce qui fait que la personne oups, retombe sur la première marche disons. (Intervenant 1)

Bien que cette consommation ait été un élément central dans leur parcours lié à l'itinérance et qu'elle soit directement liée à des situations ayant mis leur vie en danger, certains participants considèrent néanmoins que celle-ci a eu des effets positifs dans leur vie. Cette consommation leur a permis de traverser plusieurs épreuves difficiles et une partie des participants a évoqué que si ce n'avait pas été de leur consommation, ils auraient probablement mis fin à leurs jours durant cette période de leur vie.

Ben c'est sûr que y'a plein de mauvais, mais y'a aussi du bon là-dedans. Ça m'a quand même gardé en vie. Parce que veut veut pas quand tu te gèles, tu te mets un plaster. Surtout avec l'héroïne là. Ça t'apporte un bonheur quand même. (Steven)

Ensuite, pour ce qui est des problématiques de santé mentale, la majorité des participants ont mentionné avoir vécu un ou des troubles psychotiques, une dépression majeure, un trouble bipolaire ou de l'anxiété. Leurs parcours ont été marqués par ces troubles persistants qui ont influencé leurs comportements et leur style de vie. Plusieurs participants ont affirmé que ces troubles ont été l'élément déclencheur de leur situation d'itinérance.

La dépression majeure. Je me suis baladé d'une ressource à l'autre pendant 8 ans. Je ne croyais plus en l'être humain. Je ne sais pas si je faisais de la psychose à l'époque ou la consommation d'alcool, mais je consommais vraiment très peu, mais j'étais comme dans un nuage. J'étais comme pas là. Je voulais mourir. (Thomas)

J'avais ma maison, mon auto, toute, mais j'ai entendu des voix. Je les entendais me voir, voir ce que je voyais pis je croyais que j'étais observée. Faique là j'ai vendu ma maison, je croyais qu'ils n'étaient pas loin tsé, qu'il y avait des micros et tout. C'est la schizophrénie qui fait ça. [...] J'avais eu un gros up, pis là j'avais un gros down. Mais vu que j'étais trop extrémiste, c'était tout exacerbé tsé. Faique là le down aussi est exacerbé, alors je me sentais vraiment comme une moins que rien. Vraiment inutile. Nuisible. Pas juste inutile, nuisible. (Sonia)

Expérience de la rue

L'expérience des personnes en situation d'itinérance est unique, tout comme le reste de leur parcours de vie. Même si certaines personnes ont vécu des événements similaires, le sens qui leur a été donné diffère pour chaque individu.

Quelques participants associent leur expérience au nomadisme plutôt qu'à l'itinérance. Ces personnes semblent moins s'installer dans un mode de vie lié à l'itinérance comme d'autres le font et cette distinction introduit l'idée que leur situation

est davantage choisie plutôt que subie. Bien qu'il s'agisse pour certains d'un moyen de survie, d'autres semblent néanmoins en tirer certains avantages. En ce sens, la nécessité de mettre fin à ce mode de vie ne semble pas s'imposer. L'adaptation et la perception de leur situation semblent être différentes pour ces personnes. Certains intervenants rencontrés ont également souligné cette différence et ont affirmé qu'il est nécessaire d'agir différemment auprès de ces personnes, puisqu'elles ne font pas les mêmes demandes de services. Ces intervenants considèrent également que ces personnes peuvent être perçues différemment par la société, souvent plus positivement, ce qui peut diminuer la stigmatisation sociale à leur égard.

Y a du monde qui sont bien à se promener à travers du Canada, se trouver des petites jobines pis juste de vagabonder. Je l'ai faite longtemps, mais j'étais plus bien là-dedans, mais certains sont bien là-dedans. Si sont bien là-dedans c'est correct pis je ne trouve pas qu'y ont besoin... Y ont leur réseau qui connaissent de ville en ville, y ont assez pour manger pis faire leurs p'tites choses pis sont bien là-dedans. Moi un moment donné j'étais plus bien là-dedans faique j'avais besoin de plus. Je ne sais pas pourquoi j'avais ce besoin-là. Soit de quoi que j'ai vécu où les chemins que j'ai eus. J'avais besoin de mon logement, de mes affaires. (Steven)

J'étais itinérant, mais c'est parce que j'étais pas un itinérant comme les autres. J'étais un itinérant avec sa maison sur son dos, vraiment. C'est la tente, le confort, les matelas, les sleeping bags qui allaient à -40... Le gros confort tsé. Les matelas en mousse, j'en ai deux. J'ai vraiment un sleeping bag qui est vraiment fait pour aller au chaud. J'ai de bons manteaux d'hiver, des mitaines qui allaient à -40 tsé. J'étais dehors l'hiver comme l'été pis c'était pas un problème. (Félix)

Lui y voyage depuis toute sa vie, pis y dort à gauche, à droite. Mais c'est un érudit de fou là ! Y'a tsé, ses voyages l'ont amené à avoir un livre, des encyclopédies de connaissances ce monsieur-là, c'est incroyable. Mais y'a des besoins de base qui ne sont pas bien comblés, tsé bien manger pis tout ça. Y'a besoin de ses filets de sécurité là. Quand il vient ici, y vient chercher 90 % de relations, de discussions, d'échange, de transmission culturelle pour un 10 % de eille j'ai besoin d'un toit pour à soir, je ne sais pas où aller, je ne me sens pas en santé en ce moment, peux-tu m'aider à aller à

l'hôpital ? Tsé ce filet de sécurité là... Mais jamais y va me dire je veux changer mon mode de vie, c'est son identité. (Intervenant 1)

Il y en a aussi d'ailleurs je dois dire, beaucoup qui sont valorisés dans un mode de vie nomade. Je suis convaincu qu'on va sur internet et qu'on le google, on trouve facilement 10 Québécois qui font le tour du monde en sac à dos pis qui ont des blogues et qui sont valorisés là-dedans. Ils écrivent des livres... Tu leurs demandes : « Toi, tu as-tu une adresse fixe ? » et ce sont des gens qui sont sans domicile fixe par choix et qui se promènent partout sur la planète et ils sont très valorisés dans leur mode de vie nomade. (Intervenant 5)

La majorité des répondants souligne que l'itinérance au Québec peut être une expérience plus difficile et dangereuse qu'ailleurs, étant donné le froid de l'hiver. Il s'agit pour eux d'une difficulté supplémentaire à leur survie. Selon certains intervenants et participants, cet enjeu fait en sorte qu'il y a plus de personnes ayant un mode de vie nomade qui demandent des services ou cherchent un endroit chauffé où résider temporairement (appartement, centre d'hébergement, résidence d'un proche ou d'une connaissance, etc.) durant la période froide.

Mais l'itinérance l'hiver... Le froid, la malnutrition, la saleté, tu n'as pas de papier... Tu n'as pas de papier pour te moucher, tu n'as pas de papier quand tu es menstruée non plus, tu n'as pas de bobette, tu n'as pas de bas, tu n'as pas de souliers, tu n'as pas de couverte... Tu restes dehors en plein hiver. (Sonia)

Il y a des périodes évidemment dans l'année avec l'hiver québécois où il y a une notion de sécurité et d'obligation qui fait que tsé, est-ce que c'est possible d'être inclus socialement si t'as pas de place où te loger entre novembre et mars, ben là j'imagine que ce serait très difficile. Comment tu fais pour te chauffer, comment tu fais pour avoir des nuits de sommeil ou même des périodes de sommeil convenables, c'est comme pas évident. Donc je ne crois pas que ça favorise l'inclusion sociale. (Intervenant 5)

Les répondants ont aussi fréquemment discuté d'un mode de survie lié à l'échange de faveurs sexuelles contre rétribution, un exemple de moyen de survie parmi d'autres. Par exemple, certains participants ont dansé dans des bars alors que d'autres se sont prostituées dans les rues ou encore ont été pris en charge par un homme en échange de relations sexuelles. Les répondants considèrent que ce moyen de survie est principalement lié à la consommation de drogue, mais également aux abus sexuels. La majorité des participants touchés ont évoqué la présence d'un cercle vicieux où ils se prostituaient afin d'avoir les moyens de consommer, mais également de consommer afin d'être en mesure de tolérer mentalement et physiquement leurs activités de prostitution. Ce moyen de survie place également ces personnes dans des situations à risque. Plusieurs participants dans ce contexte ont été victimes d'abus sexuels et physiques, pour certains, de manière prolongée puisqu'ils étaient soumis à des menaces s'ils dénonçaient ou refusaient de continuer.

J'ai été pris un moment donné par un homme qui m'abusait sexuellement. Qui me contrôlait, par la tâche de divulguer. Parce que lui y prenait des photos de moi nu quand je dormais pis il me menaçait d'aller porter ça au parc où est-ce que mes amis se tenaient. (Simon)

J'ai été en danger, oui. Tu rentres dans les chars la nuit, tu le vois pas le gars qui est là. J'ai eu des couteaux en dessous de la gorge, des faces défaites... (Sonia)

Si, à priori, les activités de prostitution étaient attrayantes pour l'argent, de même que le sentiment de protection et la valorisation qu'elles pouvaient procurer dans certains cas, celles-ci sont apparues avec le temps plus néfastes aux yeux des participants.

La seule place qui m'ont hébergé c'était un sauna gai, pis en échange il fallait que je danse. Pis moi ben j'ai été à cause que je faisais beaucoup d'argent, je faisais énormément d'argent, mais en vieillissant on en fait moins. [...] Faique un moment donné tu pognes plus pis t'as plus d'argent.

Faique au lieu de danser tu fais soit de la prostitution ou des massages, des affaires comme ça. [...] C'est vraiment un enchainement de dégradation qui fait que c'est une habitude avec la consommation, l'argent facile. C'est juste ça. Puis ma fierté et mon estime de moi, dans le temps-là je pensais que je l'avais l'affaire. (Thomas)

Certains participants spécifient avoir eu des parrains, soit des personnes plus fortunées qui les ont pris en charge en échange de faveurs sexuelles. Ces parrains pouvaient offrir un logement, un lien significatif, des biens matériels, de la consommation ou du réconfort à leur protégé. Certains participants expliquent que les parrains leur procuraient, d'une certaine façon, l'impression de se sentir appréciés et d'avoir une place dans la société.

[...] Ben contre du sexe. Mais c'est pas à tous les jours, c'est pas comme je te paie 25 \$ et tu me fais une pipe. C'est je te prends dans mon appart et tu m'accueilles et moi je t'écoute, je t'écoute brailler, je t'écoute me dire ci pis ça. Je prends soin de toi des années de temps. Il va y en avoir 2-3, ayant chacun son rôle. Ça c'est des parrains. Les hommes aussi ont des parrains. Pis contre certains droits sur toi, ben ils te donnent certains droits dans la société. [...] Les parrains, c'est des gens qui ont du pouvoir. (Sonia)

Bien que vivre une situation d'itinérance soit souvent liée à plusieurs problématiques et difficultés, les personnes ayant ce style de vie y trouvent également des bienfaits. Les participants expriment pour la majorité avoir vécu beaucoup d'aspects positifs au début de leur période d'itinérance, principalement en lien avec le sentiment de liberté, de plaisir et les liens sociaux. Cependant, plus le temps avançait, plus les difficultés sont devenues importantes et plus leurs perceptions changeaient.

Plus que tu restes dans rue c'est comme une drogue. Ça vient comme... T'en as comme besoin. T'es bien, même si tu souffres, t'es quand même bien là. Parce que c'est ça que tu connais. [...] Tu te fais une petite famille veut veut pas là. T'es tout le temps avec eux autres, tout le monde s'aide. T'es libre, tu changes de ville quand tu veux. (Steven)

Les intervenants spécifient que ces aspects positifs sont les raisons pour lesquelles certaines personnes en situation d'itinérance ne désirent pas toujours changer de style de vie. Ces personnes peuvent principalement y retrouver un sentiment d'appartenance, une identité et une grande liberté.

C'est pas juste négatif la rue. C'est pas nécessairement tout négatif tsé, y'a une culture, y'a un sentiment d'appartenance. (Intervenant 1)

Ben ces personnes-là que j'ai rencontrées par choix, étaient très débrouillardes, ils étaient capables de se trouver de la nourriture, de se construire un toit. Pis pour eux autres, c'est l'aspect de la liberté qui est un avantage, leur but dans la vie était de ne pas se sentir dépendants de la société par rapport aux biens et aux matériels et puis d'être libres de leur temps. Alors ça, ça comblait leur besoin. Pis en n'ayant pas de chèque d'aide sociale, ben pour eux autres, ça correspondait à leurs valeurs, ils n'avaient pas l'impression de profiter de la société. Au contraire, ils se disaient crime je prends l'argent de personne, je ne coûte rien. Faique tsé, c'est le but de rien devoir à personne et d'avoir de l'autonomie. Ça peut paraître loufoque, mais c'est comme une aventure un peu, si tu veux. C'est comme faire un voyage avec un sac à pis pas grand argent ailleurs, mais tu le fais dans ton propre pays tsé. Pis y'a des gens comme ça que j'ai rencontrés qu'eux se sont servi de leur itinérance pour se cultiver, pour découvrir sur leur pays, faire du pouce, connaître leur Canada à la grandeur. (Intervenant 3)

Effet à long terme

Plusieurs participants disent néanmoins vivre des effets à long terme qui sont liés à la situation d'itinérance qu'ils ont vécue. La plupart des effets sont liés à leur santé. Ceux-ci peuvent provenir de leurs habitudes de vie ou des moyens de survie qu'ils ont utilisés alors qu'ils étaient en situation d'itinérance ou encore de leur consommation. Certains participants ont ainsi développé des difficultés cardiaques, respiratoires, ont contracté le VIH, des hépatites, perdu plusieurs dents ou ont développé de l'épilepsie sévère.

Les participants considèrent qu'avoir vécu une situation d'itinérance entraîne également des difficultés dans leur vie quotidienne. Ces derniers précisent que plus la durée de l'itinérance est longue, plus les difficultés sont grandes. Ainsi, quelques participants estiment qu'ils ont toujours une faible confiance en eux, qu'ils ont conservé une difficulté à entrer en relation avec les gens et à bien interpréter des situations sociales, comme le démontre l'exemple de Sonia. Certains participants disent se sentir en décalage avec ce qui les entoure, ce qui entraîne des difficultés notamment au plan de l'emploi et des relations sociales.

Je suis obsolète dans plusieurs domaines, dans plusieurs sujets de la vie. Vu mon inactivité auprès de la communauté, auprès des gens, je manque d'actualité c'est sûr. Même s'il y a des efforts que j'ai faits à ce sujet-là pis que je m'arrange pour m'update dans mes recherches, dans ce que j'écoute, dans ce que je lis, ce que j'entends... Sauf que c'est difficile. Pour une personne qui n'a pas travaillé pendant une longue ou moyenne période de temps, dans mon cas on parle de bientôt 4 ans, c'est un peu comme une blonde. Ça fait 2 ans que tu n'as pas de blonde, tu es de moins en moins habile avec ça. Tu vas rencontrer une fille qui te plait, mais tu ne sais pas trop comment l'aborder parce qu'y'a plein de... Tsé ça fait trop longtemps. (Simon)

Tu vois que ça a laissé beaucoup de marques pareil. Soit dans ma confiance ou... Ouin c'est plus vers la confiance envers moi. Quand il arrive certaines choses ben là, ça me ramène souvent à de vieilles blessures. (Steven)

Mon chum, il m'a dit : « À cause que tu as été dans la rue longtemps, tu as perdu la capacité de faire des liens. » [...] Il y a une fois, je parlais fort et on jouait aux cartes. Je parlais fort parce que je voulais que les voisins ils soient contents, qu'ils soient heureux ! Mais ma voisine me dit eille là là ! Mais j'ai catché. Elle me dit : « Ça me fait pas rire, je ne veux pas t'entendre. » J'ai compris. La honte qui m'a assaillie. Qui je suis pour vouloir influencer quelqu'un d'autre ? Tsé même la joie, elle ne veut pas m'entendre elle, j'ai compris et c'était clair. Parce que quand tu es dans la rue : « Eille ! Envoye, viens-t-en ! » et tu encourageas. Ça fait du bien. Il n'y a pas de voisin qui veut faire une sieste à 3 heures de l'après-midi. C'est plus le même contexte. (Sonia)

De plus, les participants rapportent que la transition vers la vie en appartement peut être particulièrement difficile, et ce particulièrement pour les personnes qui sont restées plus longtemps en situation d'itinérance. Ces personnes abordent diverses difficultés reliées au changement des habitudes de vie ainsi qu'à l'acceptation du fait d'avoir un toit et de changer son style de vie en conséquence.

Ben j'ai un toit, ça ne me coûte pas cher. Sauf que c'est vraiment un taudis. Le plancher est vraiment jaune dégueulasse. Tu as beau passer la moppe ça part pas. Là j'ai eu des punaises de lits, ils sont venus traiter hier chez nous. C'est un taudis, il y a beaucoup de monde en santé mentale. Mon voisin, il prend deux voix pis c'est comme si c'était deux personnages qui se chicanent ensemble. (Thomas)

C'est dur. C'est vraiment dur parce que tu perds tes repères. Tu viens à avoir peur des endroits clos. Tu ne sais pas faire de toast, tsé c'est dangereux. Quand tu es plus là-dedans, tu te fais des peurs. Tsé comme le poêle, il va-tu... Je vais-tu oublier le poêle ? Parce que tu penses à ça ! Tu veux retourner en appart, mais là... J'n'aurai pas de meubles, j'n'aurai pas de poêle, comment je vais faire... Tu perds la possibilité de vivre seul. Parce que dans la rue, tu n'es jamais seul. Il y a tout le temps quelqu'un qui te regarde, tout le temps. Tu déranges tout le temps à quelque part. Là te retrouver avec tes démons, parce qu'y'en a beaucoup de malades, des schizophrènes pis toute, qui ont des démons et qui ne veulent pas se retrouver entre quatre murs, pas pouvoir crier, pas pouvoir courir... Même si tu ne cours pas parce que tu es malade, tu peux au moins te projeter plus loin. Et avoir un mur qui te bloque l'image, ça peut faire ben peur. (Sonia)

Mais tsé c'est de la réhabilitation. C'est comme un enfant qui arrive à la garderie avec plein de nouvelles affaires. Mettons un divan, tu vas sauter sur le divan ! C'est excitant un divan, tu n'en as pas dans la rue. Tu dors à terre sur le béton. Ou tu vas dormir sur le divan au lieu de dans ton lit. Une chambre c'est épouvantant. Ça, j'en connais des traumatismes. Tu ne veux pas une chambre, tu te sens encore plus tout seul dans ta chambre. Faique tu vas dormir sur le divan ou dans la cuisine. Ou il y en a beaucoup qui dorment par terre. J'en ai connu beaucoup des itinérants qui avaient un appartement, mais qui dormaient à terre. (Sonia)

Bien que plusieurs conséquences négatives aient été mentionnées, certains intervenants abordent également des aspects positifs qu'ils perçoivent à long terme. En effet, avoir vécu une situation d'itinérance est associé par certains au fait d'avoir maintenant une plus grande capacité d'adaptation et une grande résilience.

Juste arriver à Madagascar pis vivre dans des conditions pas habituelles, pas de confort comme on vit. La gang avec qui ils étaient partis était crissement plus adaptée à vivre tout ça pis à survivre à toutes les possibilités que quelqu'un qui a toujours dormi dans son lit. [...] Mais c'est une force immense dans le monde qu'on vit quelque part ! Pis y'a plein de forces de même ! (Intervenant 2)

Point de vue des répondants sur l'itinérance, la sortie de l'itinérance et l'inclusion sociale

Afin de bien répondre aux questions qui leur ont été posées, la majorité des participants et des intervenants ont désiré d'abord présenter leur point de vue sur différents sujets, soit l'itinérance, la sortie de l'itinérance et l'inclusion sociale, avant d'aborder les enjeux de l'inclusion sociale. En d'autres mots, bien que nous ne les ayons pas questionnés de sorte qu'ils définissent l'itinérance, la sortie de l'itinérance et l'inclusion sociale, ces sujets sont apparemment incontournables avant d'aborder plus précisément les enjeux de l'inclusion sociale. Nous avons donc voulu respecter les répondants et faire place à ces sujets dans les résultats. Ces derniers renferment plusieurs nuances pouvant être utiles à la compréhension des enjeux entourant l'inclusion sociale.

L'itinérance

Autant chez les participants que chez les intervenants, l'itinérance représente la perte de lien avec la société et la perte de sens à l'égard de l'entourage. Si, pour cette

définition, certaines personnes se réfèrent à des dimensions concrètes, d'autres évoquent plutôt des dimensions philosophiques et fondamentales. Ainsi, de leur point de vue, l'itinérance ne semble pas être caractérisée en priorité par une absence de logement, mais davantage par une rupture sociale et personnelle.

Le premier défi c'est celui de la définition de l'itinérance, pour lequel il n'y a pas d'unanimité au Québec. Donc, deux grandes perceptions. Une perception qui est liée à vraiment quelque chose de technique, c'est-à-dire avoir un toit au-dessus de la tête. [...] Donc, il y a une deuxième perception, la définition de l'itinérance qui tourne beaucoup plus dans un aspect philosophique qui est la capacité pour une personne d'avoir accès à un chez-soi intérieur. Donc c'est là qu'il y a une notion qui est beaucoup plus philosophique. Donc, avoir accès à la quête de sens, l'actualisation... Peu importe comment on va le twister. C'est une définition qui est intéressante et beaucoup plus proche de ce qu'on va percevoir, mais qui en même temps il y a des concepts qui sont très flous. (Intervenant 5)

Être itinérant, c'est de ne plus trouver d'intérêt dans les valeurs véhiculées par la société. Il y a comme une trahison, un manque de confiance en l'être humain, une perte de confiance en l'être humain et d'avoir rien qui puisse me faire sentir une passion et réveiller une passion ou me stimuler ou me motiver à faire quelque chose et de me sentir bien dans ce que je faisais. [...] L'itinérance pour moi c'est vraiment le dernier maillon de la chaîne. Après ça c'est soit la mort, la prison ou l'hôpital. (Thomas)

La sortie de l'itinérance

Selon certains intervenants, la sortie de l'itinérance s'appuie en premier lieu sur la stabilité résidentielle ainsi que sur l'existence de liens sociaux significatifs dans la vie de la personne. Toutefois, le fait d'avoir un logement n'implique pas nécessairement pour eux la fin d'une situation d'itinérance.

La stabilité résidentielle, ben ça règle le problème de lieu. Après ça il y a le problème de lien qui est autour. Une fois que tu es sorti de l'itinérance, c'est quand ces deux-là sont comblés. (Intervenant 7)

Mais, de leur côté, les participants évoquent d'abord la rupture avec le monde de la rue comme étant une première condition essentielle à la sortie de l'itinérance. Ces derniers insistent moins sur la stabilité résidentielle. Selon eux, la fin d'une situation d'itinérance nécessite non seulement un logement, mais un chez-soi, où la personne s'approprie davantage l'espace. Une modification semble alors nécessaire afin que leurs activités quotidiennes ne soient plus centrées sur un style de vie lié à l'itinérance comme il l'était auparavant; la sortie de l'itinérance serait apparemment marquée par une certaine capacité à ne plus vivre dans la rue et à investir en quelque sorte dans un nouveau chez-soi.

Non ce n'est pas juste une chose de logement. Parce que... quand j'étais plus dans la rue, j'avais un appart, mais quant à moi t'es encore itinérant parce que tu traînes toujours dehors pareil. Tu traînes dans les parcs pareil. Tu as le même mode de vie sauf que tu as un toit pour aller te coucher quand ça te tente, mais sinon tu es tout le temps dans rue pareil parce que tes amis sont là pareil. (Steven)

Les visions des participants et des intervenants sont congruentes, mais également avec la définition qu'ils ont donnée de l'itinérance. Celle-ci présente la rupture sociale comme étant une dimension fondamentale du problème, laissant la stabilité résidentielle en deuxième plan. Leur perception de la fin d'une situation d'itinérance est donc principalement liée à la dimension sociale et à la signification que les personnes donneront à leur logement.

L'inclusion sociale

Notons d'entrée de jeu que tous les répondants, autant les participants que les intervenants ont évoqué que le logement ou l'emploi n'étaient pas des vecteurs pouvant

garantir l'inclusion sociale. L'inclusion dépendrait plus fondamentalement des dimensions sociales et identitaires. Ainsi, une personne peut se trouver dans une situation d'itinérance et être incluse socialement. Les intervenants abordent également la notion de sens, c'est-à-dire que la personne doit avoir une motivation et un désir de s'inclure, principalement en ayant un projet et un objectif.

Si moi de m'inclure dans la société, mettons c'est d'avoir un condo à Brossard pis euh... Pour ben du monde, c'est ça que ça signifie le symbole de la réussite. Mais en même temps y'a comme une publicité du bien-être pis en intervention en travail de rue, en relation avec l'itinérance, ça part de toi tsé. Moi je pense que tu peux être dans une maison de chambre pis tomber sur un banc de parc, mais de se sentir quand même inclus tout dépendant de l'offre de la place qu'on te donne. (Intervenant 1)

L'inclusion sociale, ben ça revient un peu au projet de vie, parce que quand tu as un projet de vie c'est comme si tu avais une légitimité comme de vivre. Faique tu participes au projet de société en ayant un projet de vie parce que souvent, ça va être... Tsé en étant une meilleure personne, en travaillant sur des choses qui t'intéressent, tu vas être un meilleur citoyen tsé, en soi. Pis l'inclusion sociale je vois ça... Ce n'est pas nécessairement d'être quelqu'un de reconnu socialement, c'est plus avoir l'impression que tu fais partie de quelque chose, que tu n'es pas juste un petit « toi » tout seul dans ton petit monde de survie. (Intervenant 4)

En ce sens, pour les répondants de cette étude, la reconnaissance et l'ouverture de la société à leur égard sont un élément central à leur définition de l'inclusion sociale. Selon eux, le désir de s'inclure n'est pas suffisant, une ouverture de la part de la société est également nécessaire.

C'est l'idée du casse-tête dont je parlais. Que chaque morceau est essentiel à notre vivre ensemble. Chaque personne qui est ici dans cette vie, dans ce moment, dans cette communauté, a sa place. Pis s'il n'est pas là, il manque quelque chose. Faique l'inclusion sociale c'est d'abord reconnaître ça, pis après travailler à permettre ça. Pis ce n'est pas l'idée que quelqu'un s'adapte pis devienne quelque chose d'autre pour rentrer dans un moule. Ça je n'y crois pas à ça. Si tu caches quelque chose de fondamental en

dedans de l'être, tu as beau participer, c'est une participation vide. Pour moi, une vraie participation sociale c'est une place où tu sens que tu apportes quelque chose pis que tu y mets un vrai de toi tsé. Pis qu'il est accueilli. Ça touche encore la quête de sens, mais c'est ça. Tsé quand on sent dans nos bottes. Tout le monde est dans ses bottes pis y'a une place pour tout le monde, parce que tout le monde est dans ses bottes alors y'a personne qui a pris la place de l'autre. (Intervenant 2)

Bref, pour la majorité des répondants, il s'agit d'un idéal à atteindre, afin que chaque personne ait sa place en étant soi-même et convaincu de sa valeur propre.

L'inclusion ce n'est pas nécessairement être comme des autres, mais de se sentir que tu as le droit d'exister comme tu es et que tu as ta place comme individu dans ta société. L'être humain est un animal gréginaire qui a besoin de sa société pour se sentir en vie, comme les oiseaux. Chez les oiseaux, quand un individu est malade ou dérangeant, ils vont le rejeter, ils vont le mettre à l'écart. Pis un oiseau qui est tout seul, à l'écart de sa société, il va se laisser mourir, parce que ça fait plus de sens pour lui. Faique juste avoir l'impression que t'as le droit d'exister dans sa propre société, ça peut être suffisant. (Intervenant 3)

Je ne sais pas si t'avais vu le film Django, sur l'esclavage. Il dit... l'esclave a une possibilité de se sauver, mais il ne se sauve pas parce que dans sa tête il est esclave tsé. Pis je ne sais pas, je me souviens plus des phrases exactes, mais moi ça m'avait marqué. C'est une affaire dans ta tête. Si dans ta tête t'es pas un esclave, tu vas les voir les options pour ne pas l'être, mais ça, c'est un travail ben plus en profondeur que le concret. Avoir un appart c'est une affaire, mais avoir une sensation que t'as une place pis que t'as le droit à cette place-là pis que tu peux la prendre pis que t'as quelque chose de bon à apporter à cette communauté-là pis que la communauté en veut pis etc. (Thomas)

Mais, en contrepartie, certains participants considèrent, pour leur part, que l'inclusion sociale dépend de leur capacité à se conformer aux normes sociales, ce qui se confronte à la marginalité à laquelle ils s'identifient davantage. Par conséquent, l'inclusion sociale n'est pas un but qu'ils souhaitent atteindre.

C'est de rentrer socialement dans un typique de comment que le monde voit ça, rentrer dans ce que le monde appelle la société [...] de rentrer dans le moule. (Félix)

Enjeux liés à l'inclusion sociale

Ce thème se penche maintenant sur les conditions qui favorisent et nuisent à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Pour faciliter l'organisation du matériel et la présentation des résultats, la classification de René *et al.* (2011) qui a été présentée lors du premier chapitre de ce mémoire a servi d'inspiration. Cette classification a été élaborée afin de catégoriser le discours d'adolescents et de jeunes adultes concernant leur processus d'affiliation sociale. Cette organisation a été choisie puisqu'elle se rapproche des résultats et qu'elle a été obtenue dans le cadre d'une recherche québécoise conduite à partir d'un échantillon relativement similaire à celui de la présente étude. Ceci dit, la présentation des résultats s'articule ici autour des trois sous-thèmes suivants : le rapport à soi, le rapport aux autres et le rapport à la société. Dans cette section, les différents enjeux sont généralement abordés, tant par les intervenants que par les personnes ayant vécu une situation d'itinérance.

Le rapport à soi

Au plan personnel, les personnes rencontrées ont abordé plusieurs dimensions qui doivent apparemment être prises en considération dans le processus menant à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Les thèmes abordés sont : s'accepter et travailler sur soi, la santé mentale et la consommation, l'occupation professionnelle, la motivation, le refus de l'aide, les échecs et les croyances religieuses.

S'accepter et travailler sur soi. D'abord, selon les intervenants, la première étape de l'inclusion sociale est celle où la personne entreprend un certain travail sur soi. Un tel travail peut s'amorcer lorsque la personne arrive à donner un sens à l'inclusion sociale. Ainsi, les intervenants considèrent que des objectifs personnels et un désir d'être inclus sont des facteurs fondamentaux pouvant favoriser la mise en action d'une transition vers un nouveau style de vie. De leur côté, les participants disent aussi que l'inclusion doit d'abord faire un sens pour la personne. Ils ajoutent également que la personne doit s'accorder le droit d'aller dans cette direction. Leur discours laisse entendre que l'estime de soi est au cœur du processus, soit comme agent de motivation à entreprendre certains changements, mais aussi comme résultats découlant de ces changements. Il s'agit donc d'un cercle vertueux pouvant conduire vers l'inclusion sociale.

Parce qu'un moment donné tu te punis quand tu es tout le temps rabaissé pis toute, tu viens à baisser ton estime personnelle. Quand tu baisses ton estime personnelle, tu as pu le droit de manger, tu as pu le droit de dormir... Tu te donnes pu le droit de ça. Faique là quand tu as un appartement, il faut que tu aies le droit au bonheur. Faique là tu te dis bon, je vais manger un petit peu, ou tu penses à des choses positives... Moi en touka, je m'encourageais. Mais on se punit beaucoup. Les itinérants, on met tout le sort de la planète sur notre dos. (Sonia)

Parce que le chemin vers le sens va aussi donner le goût pis l'attrait de cette chose-là pis tu vas en prendre plus soin. Sinon si t'as pas de raison d'être pis pas de raison d'exister, ben ça sert à quoi d'être dans un logement ? Ça ne fait comme pas de sens. (Intervenant 2)

Si toute ta vie tu t'es fait dire que tu ne valais rien, que t'es un bon à rien... Probablement que tu as cette perception-là de toi. Alors oui il y a un cheminement à faire dans le sens où tu as porté ça toute ta vie, alors il faut que tu voies ça avec des yeux nouveaux ! C'est un cheminement qui peut être très long, peut-être qu'il n'y arrivera pas, mais faut que tu considères

que tu as de la valeur en tant qu'être humain, que tu as ta place, que tu as ta voix... (Intervenant 6)

Du point de vue des participants spécifiquement, les modifications au plan de l'apparence physique sont également importantes. Ils estiment que les problèmes d'hygiène personnels peuvent nuire à l'inclusion sociale, en plus d'affecter de manière importante l'estime de la personne. Une modification à ce niveau peut ainsi aider la personne à entrer en relation avec les autres et à être présente dans des lieux publics. Ces participants expliquent que certaines modifications physiques permettent de se sentir mieux dans leur peau alors que d'autres ont comme souci de pouvoir respecter certaines normes sociales.

Moi je suis devenu marginal, j'ai des tatouages au visage, ça, c'est parce que je voulais plus travailler dans le public. J'ai mis comme objectif à moyen terme d'aller me le faire enlever mon tatouage dans le visage, au laser. (Thomas)

Y'avait ma haute pression et il y avait mes dents. J'avais pas de dents, maintenant j'ai des dents. C'est un gros gros plus. Si on met ça sur 100 points de ce qui m'empêchait d'évoluer, mes dents en prenaient un gros 50, si c'est pas 60. (Simon)

Tsé le resto, ils te reconnaissent quand tu y vas. Tu pues en plus, tu vas faire ton caca du matin... Là tu es barré c'est pas long. Les clients, c'est sûr qu'ils aiment pas ça. Ça pue un itinérant, ça sent fort. Surtout une femme. Moi ça a été l'aspect le plus difficile que j'ai eu... l'hygiène. Manquer d'hygiène. Parce que j'ai toujours aimé prendre des bains pis toute... Mais dans la rue tu peux pas te laver. (Sonia)

Finalement, certains participants abordent l'importance de s'accepter soi-même en prenant en considération les limites physiques, autant celles liées à la vieillesse ou à une maladie que celles reliées à l'itinérance.

Je suis pas plus mature, je suis juste plus vieux. Je ne suis vraiment pas plus mature hahaha. Faique tsé, je peux juste pas... Mes reins font plus mal quand je dors dehors mettons, des gugusses de même mettons. (Félix)

Santé mentale et consommation. Si les thèmes de la santé mentale et de la consommation étaient présents alors que les participants racontaient leur parcours les ayant menés vers l'itinérance, ces derniers le sont tout autant lorsque les répondants discutent des enjeux entourant l'inclusion sociale.

De prime abord, les répondants précisent qu'il n'est pas nécessaire de mettre fin à la consommation pour pouvoir être inclus socialement, mais que celle-ci doit être davantage contrôlée. Les personnes concernées doivent toutefois reconnaître que leur consommation peut avoir des répercussions négatives sur leur fonctionnement et nuire à leurs relations sociales et à leurs occupations, autant en ce qui concerne le domaine de l'emploi, du bénévolat ou tout autre projet d'intérêt personnel.

Selon les intervenants, la consommation n'est pas à la base du problème, mais représente seulement un symptôme, un des moyens qu'une personne peut utiliser pour combler ses besoins. Dans cette optique, pour permettre à une personne de diminuer sa consommation, il est nécessaire de répondre aux besoins sous-jacents et de donner un sens à la démarche afin de ne pas laisser un vide dans sa vie. De cette manière, les intervenants considèrent qu'il est possible, voire nécessaire, de travailler simultanément sur la consommation et d'offrir des services qui visent à augmenter la motivation de la personne concernant son cheminement, afin d'atteindre son plein potentiel.

L'aspect problématique dans un être humain, c'est comme l'exemple du verre d'eau avec de l'huile dedans. Mettons l'eau est en dessous parce que l'huile flotte. L'huile c'est la quantité de problèmes qu'il y a, de difficultés, la toxicomanie, la santé mentale et tout ça. Mais c'est sûr que l'idée c'est que le potentiel prenne plus de place dans l'être humain. C'est sûr que si y'a plein d'huile, on n'a pas accès au potentiel. Mais je pense que la méthode reste quand même... Faut tu trouver un logement avant ou arrêter la consommation avant ? Ça va ensemble. Si tu remplis le potentiel, si tu remplis un verre avec de l'eau, l'huile à s'en va. Si tu rajoutes du sens pis du potentiel, c'est ça qui arrivait souvent dans les plateaux de travail, au bout des 10 mois de temps on avait constamment travaillé sur les deux en même temps : à la fois donner du sens parce que tu fais partie d'un projet [de création d'une œuvre artistique] ou peu importe quoi, d'un show, pis d'un autre bord, à travers de ça y'a du monde qui partait 3 semaines en thérapie pis y recevait des services [au centre de réadaptation en dépendance], y'avait toute pis ça se mélangeait ensemble, mais le suivi [au centre de réadaptation en dépendance] aurait-tu été possible si la personne n'avait pas eu une place pour toucher à son potentiel ? Y vont ensemble d'après moi. Ça crée la motivation pour travailler ça parce que sinon tu enlèves l'huile et ça fait du vide pis on est allergique au vide. L'être humain... Pis on le comble d'une manière. Ah oui, j'enlève ça pis rien d'autre pour le remplacer ? Faique faut comme que ça aille ensemble tant qu'à moi. (Intervenant 2)

Tout comme pour la consommation, en ce qui a trait à la santé mentale, la plupart des répondants expliquent que la capacité à faire face à ses problèmes et celle de recevoir de l'aide en conséquence sont des facteurs positifs pour l'inclusion sociale.

Occupation professionnelle. Bien que d'avoir un emploi ne soit pas considéré comme étant le vecteur le plus important de l'inclusion sociale, la majorité des répondants s'entend sur le fait qu'il s'agit néanmoins d'un facteur pouvant favoriser les processus qui y sont associés. Toutefois, les répondants sont unanimes sur le fait qu'il peut être difficile pour les personnes ayant vécu une situation d'itinérance de retourner sur le marché du travail. En effet, plus le temps passé sans emploi est grand, plus la réinsertion

professionnelle semble difficile. Ceci serait particulièrement vrai pour les personnes plus âgées. Dans la même perspective, les participants rapportent qu'un cheminement doit avoir été entrepris avant de viser la recherche d'emploi, principalement au plan de l'hygiène personnelle et de la diminution des méfaits liés à la consommation.

Parce que quand tu n'as pas pris une douche, que tu es sale avec la barbe, tu as l'air vraiment... T'es habillé en guenille... Personne ne va t'engager, y'a personne qui t'engage. (Thomas)

Ben ouin, mais faut que tu places quand même... Faut que tu sois assez stable. Tsé tu sors de la rue pis t'es encore dans la dope accoté... Même si je souhaitais dont une job, j'aurais pas pu pif paf de même faire une job. Faique ouais, ya quand même des étapes à faire avant. Faut que tu sois quand même minimum stable pareil. [...] Si tu cours après ta dope c'est pas évident. (Steven)

Les répondants expliquent également qu'il est facilitant de faire un retour à l'emploi de manière progressive. Cela favorise une stabilité et aide à la réorganisation nécessaire pour l'adoption d'un nouveau style de vie, tout en assurant un revenu et une occupation. La participation à certains projets de réinsertion professionnelle et le bénévolat sont également des expériences significatives pouvant mieux préparer le retour à l'emploi. Les personnes rencontrées spécifient que le bénévolat en soi, sans être relié à une recherche d'emploi, peut favoriser l'inclusion sociale pour diverses raisons, entre autres car cela permet de s'impliquer socialement.

Moi c'est l'emploi que je vise, mais avant ça je vise un peu de bénévolat pour me débrouiller un peu. Pis il y a l'histoire d'être constant, assidu... Si j'ai pas d'heure, je me couche tard, je me couche de bonne heure... Il n'y a pas d'heure. Ça n'a pas d'importance. Ça n'a pas d'impact. (Simon)

Ben ça dépend comment la personne va s'impliquer dans la société. Si la personne ne s'implique pas, la personne peut être dans une situation d'itinérance, mais sans être itinérante parce que justement elle va

s'impliquer dans toutes les situations, comme venir ici pour être bénévole. Personne ne va la considérer comme une itinérante. Pourtant elle n'est pas plus riche. C'est un point de vue tout ça. (Félix)

De plus, tout comme pour l'inclusion sociale, le sens que l'on accorde à l'emploi et à l'insertion socioprofessionnelle s'avère central. En effet, le plaisir ou encore la possibilité de contribuer à la société semblent constituer de plus grands agents mobilisateurs que la rémunération proprement dite.

Ben entre autres d'avoir un travail que j'aime où je suis bien, parce que sinon c'est toutes des choses qui t'aideront pas. Tu t'en vas faire une job que t'aimes pas, la journée va être longue pis en plus elle ne t'apportera rien. Les choses qui ne nous apportent pas, qui ne nous stimulent pas, on ne peut pas se stimuler. (Simon)

Motivation. Dans la même optique, tous les répondants ont souligné que la motivation à changer de mode de vie était un élément déterminant dans le processus conduisant à l'inclusion sociale. En d'autres mots, l'inclusion doit d'abord être souhaitée par la personne concernée, qui en conséquence doit faire les efforts nécessaires pour y arriver. Il s'agit en quelque sorte d'un engagement face à soi-même.

Là j'ai compris qu'il fallait que je prenne ma vie en main et que c'était à MOI à gérer mon rétablissement. Parce que ça aussi c'est dur : « Ah, il faut que vous m'aidiez, j'ai besoin d'aide. » Ben il faut que tu le fasses par toi-même, il n'y a personne qui peut le faire à ta place. [...] Tsé je peux te donner du poisson, mais tu vas mourir de faim si je m'en vais. Faique je vais t'apprendre à pêcher. C'est ça le développement durable, ben c'est ça aussi le développement de l'homme durable... (Sonia)

Pour certains participants, leur motivation provient du désir d'être mieux accepté et de vivre moins de jugement de la part des autres. Ces personnes cherchent alors à répondre davantage aux normes sociales en place.

Ben tsé l'humain souhaite toujours plus pareil. Mais je ne sais pas... moi c'est important, je me sentais rendu ailleurs dans ma vie, je me sentais rendu plus loin. Pis moins... Même si toute ma vie j'ai dit un titre c'est pas important, mais un moment donné oui. C'est quand même un regard sur l'aspect des autres, même si en même temps c'est con. Mais la société ici ça marche de même. Ça prend ton char, ta maison, même si je n'ai pas tout ça, je suis quand même mieux qu'avant. On voit moins le jugement négatif parce que j'ai une bonne job. T'es mieux [...], mais en même temps tu sais que le jugement est là parce que notre société est basée quand même gros là-dessus. Que ça te prend ta job, ta maison, ta famille, ton char. Je sais que je n'ai pas besoin de tout ça pour être heureux, mais quand même une partie de ça, pour moins me faire juger. (Steven)

D'autres participants accordent surtout de l'importance à l'espoir de vivre dans de meilleures conditions. Cet espoir porte la motivation à changer et à entreprendre les démarches en conséquence. Selon ces participants, cette motivation est bien plus forte que le désir de plaire aux autres. Certains précisent que c'est à partir du moment où ils ont cessé de faire des démarches pour les autres, telles que des thérapies, et qu'ils ont commencé à les faire pour eux-mêmes qu'ils ont vu un changement et qu'ils ont été motivés à entreprendre un cheminement.

J'étais sur le bord d'en crever, j'étais assis sur un banc de parc et il y avait un brise ce matin-là pis je me suis mis à ressentir une béatitude. J'avais pas soif, j'avais pas faim, j'étais bien. Je me suis mis à penser à tout l'amour que mes parents m'avaient donné, à tout le gâchis pis dans l'état que j'étais. C'était inacceptable de même pas essayer. Je me suis dit : « T'as même pas essayé [Nom du participant]. » J'avais jamais essayé. J'avais fait ça pour mes emplois, j'avais fait des démarches pour toutes sortes de raisons, sauf la bonne. Pis là ce matin-là je me suis dit que j'allais me donner une chance, pis que si ça marchait pas, ben au moins j'aurais essayé. [...] Tsé quand on dit se donner un coup de pied dans le cul, ben c'est ça que ça prend. Faire des choses plates comme des démarches, de la paperasse, aller à des rendez-vous. Tous des déplacements qui ne t'apportent pas de gains immédiats, juste à plus long terme, mais tu les vois pas. Mais tu es conscient que ça prend ça. Faique j'ai fait ces efforts-là. C'est bon parce que ça a juste renforci la volonté de me sortir de ça. (Simon)

Ma raison c'est parce que j'ai envie de prendre un café ce matin. C'est parce que quand je vais me coucher ce soir, tout mon corps va s'apaiser... Parce que je vais voir [Nom de son amie] tantôt, parce que j'ai des enfants merveilleux... Il y a plein de petits pourquoi... (Sonia)

Refus de l'aide. En contrepartie, le refus de l'aide représente par contre un élément nuisant à l'inclusion sociale. Ce constat est celui de tous les répondants de cette recherche. Ceci dit, les personnes qui ne reconnaissent pas leurs problèmes ne désirent évidemment pas être aidées.

[...] Ou ils sont dans la rue parce que tsé des fois ils en veulent pas d'aide, ils n'en veulent pas de services parce qu'ils ne reconnaissent pas nécessairement qu'ils ont une problématique quelconque. (Intervenant 4)

La honte reliée à utiliser des services peut également être un frein. En ce sens, l'orgueil amène également certaines personnes à refuser l'aide qui leur est proposée.

Tsé quand tu as besoin d'aide, tu n'as pas toujours envie que les autres le sachent. Il y a une honte peut-être, une gêne, un malaise par rapport à : « Si je vais dire que j'ai besoin d'aide, ben là les gens vont le savoir. » Il y a le jugement des autres, tu veux te débrouiller toi-même jusqu'à un certain point. (Intervenant 6)

Y'a des personnes qui sont extrêmement gênées, qui ne se sentiront pas capables d'aller dans un organisme chercher de l'aide juste pour pas que le monde les voit aller là. Le monde dit : « Ah non, je ne veux pas aller là, je vais être associé au monde-là, le monde pauvre. » C'est la gêne. Tu es sur l'aide sociale aussi, ça fait des années. Tu n'arrives pas, mais tu as peur d'aller là parce que tu ne veux pas être associé au monde pauvre. (Félix)

Finalement, certaines personnes se méfient des services. Ceci est le cas notamment des personnes ayant déjà eu de mauvaises expériences avec les services. Sans compter que les personnes vivant avec des troubles de santé mentale ne fonctionnent pas bien dans les

services et ne parviennent pas à répondre à leurs exigences. Par conséquent, ces dernières tendent à éviter ou à rejeter les services.

Ben s'ils ne se sentent pas sûres à un endroit, ben ils n'iront pas. Ça peut être partout comme ça. Une mauvaise expérience à l'intérieur des services. Par rapport à l'hébergement d'urgence, ce que je vois le plus chez les personnes qui refusent de venir, c'est des personnes, quand j'écoute comme il faut leur pourquoi, c'est pas toujours de l'ordre réel. C'est oui l'expérience a pas été optimale, mais les distorsions cognitives pis leur santé mentale l'a amené à un autre niveau, qui fait que là on a du chemin à faire pour recréer le lien en maudit. [...] Sont pas assez dangereux pour l'hôpital, mais sont assez dérangeants pour être tout seuls dans rue. C'est ça la réalité. Donc souvent on essaie de faire un petit bout avec eux jusqu'à nos limites. C'est comment l'effet de groupe pour les gens qui sont un peu psychotiques avec les stimuli qui sont nombreux qui font que l'augmentation des symptômes vient invivable. Pis là y'a des comportements, ou ils vont se refermer ou y'en a qui vont exploser dans ces moments-là. (Intervenant 7)

Les échecs. Selon certains participants, avoir expérimenté plusieurs échecs est également un facteur qui nuit à l'inclusion sociale. Les échecs antérieurs auraient miné leur confiance en leur capacité de réussir, faisant qu'elles limitent leurs efforts dans des démarches qui pourraient leur faire vivre de nouveaux échecs.

Il ne faut pas perdre espoir, pis c'est ça le plus difficile, parce que c'est ça qu'on perd rapidement. On perd l'enthousiasme ou le désir d'atteindre les objectifs. Malheureusement, ça va souvent s'éteindre en chemin, parce qu'il a été bloqué ici ou bloqué là par les transports, les démarches... Le découragement vient plus vite que quelqu'un qui n'a pas été cassé. [...] Veux veux pas mon vécu m'a laissé une faille, pis c'est une ligne de faiblesse qui peut toucher tous les domaines de la vie et il faut que je sois continuellement attentif à ça. [...] Il faut que je fasse attention à ça parce que ça peut chambouler ma vie graduellement parce que le découragement je l'ai connu, pis dégringoler des marches, je l'ai eu. C'est là. La ligne entre l'abandon pis être, c'est vraiment là. Étant donné que j'ai l'impression que j'ai poussé mes limites trop loin dans tout, il faut vraiment que j'entretienne ça. Faique dans mon cas, de garder mon objectif pis de m'en tenir à ça. Même les journées que ça ne va pas bien de me dire que dans toutes choses, il y a des hauts pis des bas, mais on finit par se rendre. (Sonia)

Croyances religieuses. Pour deux des participants rencontrés, la foi semble avoir occupé une place importante dans leur parcours. Cette foi les a guidés dans des moments difficiles et les a aidés à donner un sens à certains événements. Par exemple, pour Sonia, ce sont ses croyances religieuses qui lui ont permis de mieux vivre avec sa schizophrénie. De plus, dans des moments de crise où elle a eu des interventions contre son gré, elle considérait que les policiers qui l'arrêtaient étaient envoyés par Dieu pour la protéger d'elle-même, ce qui l'a aidée à accepter ces interventions et à garder, malgré tout, une vision positive du corps policier.

Je prie beaucoup, j'ai recommencé à prier. [...] J'ai fait beaucoup de bouddhisme et c'est ça qui m'a sauvé la vie. [...] J'aime la foi. C'est la foi qui sauve, la sagesse dans tout ce qu'on retrouve de nos ancêtres.
(Thomas)

Mais à chaque fois que tu es trop en situation de crise, il y a Dieu. Moi j'ai la foi totale. Ça a été prouvé parce que j'ai été schizophrène, j'ai eu des preuves très flagrantes de Dieu. Il m'a toujours protégée de moi. [...] Dieu a donné à l'homme le libre arbitre avec la possibilité de faire des choix. Je ne comprenais pas ça. Il a dit Satan il n'a pas de libre arbitre. Satan, la seule chose qu'il peut faire, c'est te manipuler. Satan est un menteur. Tu as le choix d'y croire ou pas aux mensonges. C'est ça ton choix, c'est ça le choix que tu as : d'y croire ou non. [...] Faique là j'ai compris ça, ça a aidé beaucoup pour mes voix. Ben oui ! Eux autres ils te mettent une émotion qui n'est pas à toi, tu te sens toute tout croche, mais tu as le choix d'y croire ou pas. (Sonia)

Cette même participante explique cependant que sa foi lui a nui à d'autres moments. Elle dit s'être sentie abandonnée par Dieu et avoir vécu beaucoup de frustration à son égard. Sonia a effectué cinq tentatives de suicide et elle a attribué sa survie au fait que Dieu refusait de la laisser abréger ses souffrances. Cela l'a amenée à consommer davantage et à être en colère envers tout ce qui l'entourait, y compris la société.

Faique là, la plus grande chose qui m'est arrivé, c'est la colère que j'ai eue contre Dieu. J'étais très en colère parce que j'avais pas le droit de partir. J'avais pas le droit de mourir, parce que je voulais arrêter ça ce massacre-là, pis j'avais pas le droit. Pis en plus, il me donnait même pas le droit de mourir. Faique là je me sentais obligée de subir ça. Je me disais quand est-ce que ça va finir, pourquoi ? Je peux même pas mourir... Je vais-tu subir ça éternellement ? Je voyais des choses irréelles, des situations avec la puissance de Dieu qui disait : « Je suis totalement ton maître, tu peux pas m'échapper. » Là j'ai essayé de me tuer moi j'ai essayé après, un moment donné ça a été trop. Je me suis dit je vais tuer Dieu. Il veut pas me laisser mourir, je vais le tuer. C'est allé jusque-là ! (Sonia)

Le rapport aux autres

Bien que plusieurs caractéristiques propres à la personne et à son parcours de vie aient une importance considérable dans le processus menant à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance, plusieurs enjeux sociaux sont également à prendre en considération. À cet égard, l'interaction de la personne avec son entourage comprend aussi des enjeux. Les thèmes abordés ici sont : la création de liens, la relation avec l'intervenant, l'entraide, les animaux de compagnie et la famille.

Créer des liens. La création et la possibilité de créer des liens significatifs avec d'autres personnes sont des facteurs incontournables dans le processus menant à l'inclusion sociale, ils sont d'ailleurs centraux dans plusieurs des aspects abordés jusqu'à présent. Selon plusieurs répondants, ce sont ces liens qui viennent nourrir la motivation des personnes en situation d'itinérance à changer leur style vie. Pour les personnes exclues socialement, les intervenants expliquent qu'en ayant un premier lien significatif dans une relation saine, la personne sera ensuite davantage portée à créer de nouveaux liens et à s'investir dans des relations sociales satisfaisantes pour elle.

Le lien. Faut créer le lien avec le monde. Si on ne crée pas de lien, y'a rien qui va changer. (Steven)

On revient que c'est pas tant le lieu que le lien. Les gens se promènent. Mais pourquoi ils se promènent ? Tsé le parcours migratoire des gens... Tsé à quelque part sont à la recherche d'un lien suffisamment significatif qui va faire en sorte qu'ils vont s'implanter à quelque part. Tant que y'ont pas ça... Tsé quelqu'un qui vient un peu plus de milieux de campagne agricole va aller vers des grands centres pour des services, mais va tout le temps avoir quelque chose qui va le ramener vers son lieu d'origine, parce que y'a des liens connus là. Bon les liens sont néfastes pis là il se rappelle : « Ah c'est pour ça que j'avais quitté. » Donc il requitte une autre fois. Donc les gens sont à la recherche pas tant d'un toit, mais de liens significatifs qui va faire en sorte que d'avoir un toit stable va avoir du sens par la suite. (Intervenant 7)

Relation avec l'intervenant. Presque toutes les personnes rencontrées, autant intervenants que celles ayant vécu une situation d'itinérance, ont souligné l'importance que revêt la relation avec les intervenants. Cette relation peut être un vecteur favorisant l'ouverture à d'autres relations, à recevoir des services et trouver un sens à ce qui est vécu.

C'est souvent comme ça que le monde vont entrer en relation avec nous en nous demandant quelque chose. Ahh ma consommation ! Mais c'est pas vraiment ça qu'ils veulent nous dire finalement quand on gratte. Y cherchent juste à être en relation tsé. Y vont partir de leur problème pour être en relation, mais c'est pas l'inverse. Moi j'ai envie de partir de t'es qui man. [...] On est vraiment dans la relation, dans le silence, dans le faire pis au travers de ça si on écoute bien y se dit plein de choses même si y'a pas de mots. Pis c'est ça la source après ça de de ça. Pi après ça on peut faire un paquet de choses. (Intervenant 1)

Faïque l'approche personnalisée fait en sorte que les gens viennent. Premièrement, les liens qu'on crée avec les individus ici sont super importants. Après ça, on leur présente une ressource personnalisée, tsé c'est pas juste va à l'hôpital, c'est voici tel médecin que tu vas pouvoir rencontrer. Ça amène de la confiance aux gens, c'est sûr. (Intervenant 3)

Le déclencheur tsé, quand j'ai rencontré [nom de l'intervenant] j'avais pu d'espoir. Mais y me mettait dans tête faut que tu travailles, que tu continues

à rêver. Pis un moment donné il va se passer quelque chose. Pis là ben à force de rêver, il s'est passé quelque chose. (Steven)

Par contre, lorsque les personnes ne se sentent pas en relation avec les intervenants des services qu'ils utilisent, elles ont tendance à moins les utiliser ou à fréquenter moins régulièrement l'organisme. Des participants soulignent qu'ils sentent que certains intervenants ne sont pas disposés à créer des liens. L'attitude des intervenants peut ainsi avoir un impact important.

Quand tu arrives, tant que tu as la vocation : reste. Quand tu commences à suivre le troupeau pis de ceux qui parlent de leurs vacances... J'en ai vu des épuisements professionnels ici. Câline, je sens de la détresse ! Mais à cause qu'ils sont intervenants et qu'ils ont une certaine routine, il faut qu'ils se montrent forts. (Thomas)

Je suis allé pour demander de l'aide, [nom d'une intervenante], une personne qui est là depuis des années, elle avait un peu le défaut de son emploi, on dit ça des fois des personnes que ça fait longtemps qu'ils travaillent à la même place, un défaut de travail c'est que tu amènes tes impressions personnelles ou tu amènes tes habitudes personnelles dans ton travail au service des gens. C'est non professionnel... Pis elle m'a dit : « Ah, dans tous les mal pris que je connais, t'es le moins mal pris que je connais. T'es celui qui peut s'en sortir. » Faique elle m'avait refusé au [nom du centre d'hébergement]. Je venais de perdre mon appartement, j'étais dans la rue. J'étais là, j'avais pilé sur mon orgueil, je n'avais jamais été là, ça faisait 2 ans que je vivais à Trois-Rivières... (Simon)

Entraide. Les intervenants ne sont pas les seules personnes à pouvoir offrir de l'aide et à favoriser l'inclusion des personnes en situation d'itinérance. Les pairs, notamment les pairs aidants, peuvent également être des acteurs importants, voir des points d'ancrage, dans ce processus. Ces pairs peuvent apporter quelque chose qui est différent des services des intervenants et favoriser une diversité de relations possibles, augmentant ainsi les possibilités que la personne prenne contact avec quelqu'un qui pourra

lui offrir du soutien et de l'aide au moment voulu. À cet effet, tous les intervenants reconnaissaient l'importance de ces personnes, mais certains soulèvent toutefois un enjeu lié à leur statut. Ils croient que les pairs aidants ne devraient pas être rémunérés, puisqu'à partir du moment où ils sont employés, ils ne sont plus des pairs pouvant faire partie du réseau personnel d'autrui. De leur point de vue, les personnes ayant vécu une situation d'itinérance devraient donc être soit des pairs aidants, qui partagent bénévolement leur temps, ou sinon des employés avec un titre régulier.

Y'a du monde qu'un pair aidant ça peut aider. Veux, veux pas, les travailleurs de rue c'est pas tous du monde formé non plus faique... Ben en même temps c'est important. C'est pas tout le monde qui a un diplôme pour faire ça. Pis sont super bons, pis y font la différence pareil. (Steven)

Tant qu'à moi, plus qu'on est en lien, mieux c'est ! Après le pair aidant apporte quelque chose que l'intervenant n'apporte pas par son rôle. (Intervenant 2)

Ce qui fait pour moi la définition d'être un pair, c'est ton entourage, du monde qui sont déjà dans ta vie et qui t'accompagne. Alors si je suis un ancien de la rue pis que tu me paies pour ça, je suis pas un pair aidant, je suis un employé payé pour faire ça. Pis yé là le problème. Moi je fais pas de distinction entre quelqu'un comme moi pis [nom d'un intervenant de l'organisme] qui ont vécu une vie un peu plus trash, mais qui sont là aujourd'hui pour aider que [nom de deux intervenants de l'organisme] qui ont une formation. On est tous des employés ici pour aider des individus. C'est là que j'ai un problème. Pour moi c'est pas nécessairement les cours... Oui engagez des gens qui ont de l'expérience, mais faut pas les appeler des pairs aidants. (Intervenant 3)

Les répondants sont également d'avis que les groupes de soutien peuvent accompagner favorablement le processus d'inclusion sociale. Les groupes tels que les Alcooliques anonymes (AA) et les Narcotiques anonymes (NA) ont été les plus souvent cités. Certains participants ont aussi pris part à d'autres groupes d'entraide qui les ont

aidés à stabiliser leur situation générale et à les inclure socialement, tel qu'un groupe de soutien pour nouveaux pères et un groupe de soutien pour personnes vivant avec un trouble de santé mentale.

C'est bien, on est comme un paquet de pères qui se rejoignent. Il y a deux intervenants pis on se raconte tout... C'est tripant. Il y a une stagiaire aussi des fois. Il y a des choses de confidentialité, ce qui reste là-bas, reste là-bas. C'est vraiment bien, on a un bon groupe, c'est vraiment bien comment on fonctionne là-bas. (Félix)

Ben tsé, les trucs de groupe de soutien ça fait vraiment du bien pour ben du monde, aller dans les AA ou tsé, d'être avec des gens qui ont vécu une réalité différente, qui ont pris du recul pis qui en sont sortis ou vont aller chercher la force de leur parcours. Moi je pense que c'est vraiment fort.
(Intervenant 1)

Les répondants dénotent également l'importance de l'entraide naturelle entre les bénéficiaires des organismes qui n'est pas encadrée par des intervenants. Selon eux, cette entraide peut être positive comme négative. Lorsqu'elle est faite avec bienveillance, elle est positive pour tous les acteurs concernés. Par contre, certaines formes d'entraide semblent être moins saines. Par exemple, dans ce contexte, certaines personnes cherchent à en exploiter d'autres qui sont dans le besoin. Les moments d'entraide entre ces personnes peuvent également être un lieu de rencontre pour la consommation ou la vente de drogues et d'alcool.

Faique tsé, l'entraide, souvent c'est plus entre bénéficiaires qu'on se remonte les épaules, entre bénéficiaires qu'on s'entraide et qu'on se voit à l'extérieur. Pis qu'est-ce qui est plate, c'est que souvent la consommation est là. (Thomas)

Quand je ne me sens pas bien, je vais au parc. J'ai un ami là-bas. Lui il me remonte le moral. Il me fait sortir les points positifs pis tsé, il voit le bon côté de la vie. Pas pour lui, mais pour les autres. Souvent c'est ça qui arrive. [...] Les filles ont leur coin de rue. Touche pas à mon coin de rue,

je vais te mordre, ça ne marchera pas. Il y a des rivalités entre filles, mais il y a beaucoup d'entraide aussi quand tu respectes ça. (Sonia)

Comme je te dis, je suis convaincu que c'est quand les gens s'organisent entre eux autres qu'ils vont s'en tirer le mieux. [nom de trois personnes fréquentant l'organisme]. C'est tous des individus qui étaient seuls, on n'a absolument rien fait, on a pas intervenu là-dedans. Ce sont des pairs qui se sont rencontrés pis ont vu des besoins chez un et chez l'autre et qui se sont accordés pour les combler, et maintenant ils sont satisfaits d'avoir une relation. L'ancien coordonnateur disait qu'il ne suffit que d'un seul lien significatif avec un individu pour faire du sens à sa vie. Juste un lien. Ça ne prend pas grand-chose. Juste avoir l'impression d'exister pis de l'importance pis de l'appréciation pour un autre individu c'est suffisant. Mais quand t'as même pas ça tsé... Faique oui, les pairs peuvent s'aider en masse ! Je pense que ce serait la meilleure affaire, qu'on ait pas à travailler et que ce soit les individus qui se connaissent et qui s'organisent. (Intervenant 3)

Moi ce que j'observe ici dans nos deux services d'hébergement, il y a une forme d'entraide qui s'installe souvent de façon naturelle. Il y a une forme d'entraide qui est belle, qui est saine, qui est sans attente. Et il y a une autre sorte d'entraide qui est manipulatoire et qui a des attentes. Les deux existent. Celle qui est manipulatrice avec des attentes, elle est beaucoup motivée par l'instinct de survie. Pis tsé c'est pas correct, mais des fois, moi aussi ben dans la chnoutte, je tournerais les coins ronds et je dirais ce que tu veux entendre pour l'obtenir. Quand tu es très précaire et en mode survie, tu es imaginatif. (Intervenant 4)

Les intervenants racontent également que l'entraide peut être complémentaire à l'intervention plus organisée. Par exemple, un intervenant d'un centre de jour à Trois-Rivières explique que les usagers commencent généralement par parler de leurs problèmes avec leurs pairs, ce qui permet l'échange d'idées, le renforcement de certains comportements ou encore des prises de conscience. Ces pairs peuvent souvent avoir vécu des expériences similaires et ainsi partager à leur tour leur vécu et offrir des pistes de solution ou de réflexion. Ces usagers auront ensuite de meilleures chances de consulter un

intervenant pour discuter du même problème et leur discours est alors teinté des commentaires de leurs pairs.

Les gens viennent ici, garocher leurs problèmes à tout le monde : « Esti mon chum m'a battu en fin de semaine. » Là c'est tout le monde, tous les pairs qui vont donner leurs trucs. Pis après ça ils vont venir nous voir pis on va faire l'intervention individuelle. Mais ça part par la communauté, pis c'est vraiment d'aller chercher un renforcement social dans tout le monde à des problématiques similaires ou pas, ont des idées différentes ou une façon de nommer les trucs qui font du sens, qui donnent un éveil en dedans de toi, pis après ça ben pouvoir avoir une aide plus spécifique comme en intervention. (Intervenant 1)

Animaux de compagnie. En plus des intervenants et des pairs, les animaux de compagnie semblent également avoir une influence positive dans le parcours des personnes ayant vécu une situation d'itinérance vers l'inclusion sociale, principalement en étant un vecteur favorisant l'ouverture aux autres et aux services. Trois participants ont abordé ce sujet et il s'agissait d'un aspect particulièrement important pour une de ces personnes. Ils disent entre autres avoir voulu une meilleure vie pour leur animal, ce qui les a motivés à aller chercher des services. De plus, le fait d'avoir un animal de compagnie diminue leur sentiment de solitude, les aide à se sentir en sécurité et à se sentir utiles et aimés. Par exemple, Simon a fréquemment abordé le sujet de son chat lors des entretiens, celui-ci fait partie intégrante de sa trajectoire et occupe une place centrale dans son processus d'inclusion sociale. Il est allé chercher des services d'hébergement et d'aide pour l'achat de nourriture de son chat dans différents organismes, car il n'acceptait pas qu'il manque de quoi que ce soit et désirait le mieux pour lui. L'attachement et le lien qu'il a pour son chat a donc joué un rôle clé dans son parcours.

Je pense que ce qui est le plus merveilleux, c'est tout l'amour que je lui ai donné qui se reflète quand je le regarde et quand il m'accueille, les trois petits mots qu'il me dit, c'est tellement génial. J'ai fait de ce chat-là un copain, un ami. Il fait partie de moi. [...] Je me rappelle arriver dans le bureau [nom du centre d'hébergement], je suis arrivé là en pleurs parce que j'avais pas de place pour aller pis j'avais [nom du chat] pis il avait jamais manqué de rien et je voulais pas qu'il manque de rien. J'avais ben de la peine parce que je voulais pas... J'étais prêt à coucher dehors, mais pas mon chat. (Simon)

Famille. Finalement, si la famille a été abordée fréquemment par les participants pour raconter leur parcours vers l'itinérance, elle apparaît aussi dans cette section comme un facteur déterminant dans le processus menant à l'inclusion sociale pour plusieurs participants.

Cette fois, les participants ont abordé le sujet en parlant de leur rôle de parent, que ce soit auprès de leurs propres enfants ou ceux de leur conjoint ou conjointe. Plusieurs participants affirment qu'ils souhaitent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants et en avoir la garde. Ils sont toutefois conscients qu'ils doivent notamment modifier leurs habitudes de consommation afin de passer de bons moments avec leurs enfants. Ces participants ont aussi évoqué que l'engagement face à ces proches peut être un facteur important dans leur motivation personnelle. Pour certains, c'est le désir d'être réuni avec leur famille qui était à la base de leur motivation pour effectuer des changements dans leur mode de vie. Deux des participants étaient en processus pour obtenir la garde de leurs enfants au moment de faire l'entrevue et il s'agissait d'un élément très important pour eux.

Ben là présentement j'essaie d'avoir la garde de ma fille. Faique je travaille pas mal fort pour avoir la garde de ma fille. [...] Si j'ai la garde

*de ma fille, je ne pourrai pas aller quêter. Me voir là quêter, ils vont m'enlever la garde de ma fille tout de suite, ben non, oublie ça. (Félix)
 Pis les enfants à mon ex-copine. Le vrai père n'a jamais été là et j'ai toujours été présent depuis qu'ils sont jeunes enfants. Ils font partie de ma vie encore aujourd'hui, sont importants. Ils m'aidaient beaucoup à rester sur le droit chemin. Parce que quand j'étais gelé j'aimais pas ça les voir, j'étais un mauvais exemple. Faique je me forçais d'aller bien quand ils étaient là. Pis ça m'aidait beaucoup à changer. (Steven)*

Ça a été mes enfants, l'espoir de voir mes enfants. (Thomas)

Toutefois, si les liens significatifs favorisent généralement le processus d'inclusion, ils peuvent dans certains cas fragiliser ce même parcours, comme l'a vécu Simon. Alors qu'il avait fait un cheminement personnel qui l'avait amené à avoir un mode de vie plus stable, sans consommation et en logement avec une conjointe, il a repris contact avec son frère. Ce dernier avait toujours des problèmes de consommation et en voulant l'aider, Simon a fait une rechute qui l'a rapidement amené à perdre son logement et sa conjointe.

Mon frère que j'aime, mais qui m'avait tant blessé, avec qui j'avais été tant d'années sans le voir... Au moment où ma vie était réglée, ma rechute est basée sur lui. Parce que lui au moment où ma vie était à l'unisson, ben lui il est arrivé et il était dans ses problèmes de coke, et il avait des problèmes d'argent. Moi je lui donnais des sous. Je peux le dire aujourd'hui, je le faisais pour être aimé, pour avoir le frère que j'ai jamais eu. Pis il a abusé de ça évidemment. [...] Au moment où j'ai décidé de partir en thérapie, ben j'avais plus d'endroits où aller pis j'ai demandé à mon frère de m'héberger, pis je me rappelle il m'a dit : « Je peux t'héberger un soir, pas plus. » Moi je venais de lui donner 3000 \$ en genre un mois pis il venait quasiment à toutes les semaines. J'ai compris que mon frère était sans pitié et sans remord de toutes ses erreurs de jeunesse. Non seulement il était sans remord, mais il était encore en train d'écraser tout le monde dans sa consommation. Ça a fait que moi j'ai eu... Je me suis ramassé vite tout seul. (Simon)

Le rapport à la société

En plus des enjeux individuels et ceux reliés au réseau social, tous les répondants ont également abordé des sujets liés à la vie en communauté et aux relations avec la société. Afin de favoriser l'inclusion sociale, ces enjeux sont particulièrement importants et prennent une grande place dans le discours des répondants. Cette section comporte les thèmes suivants : les valeurs, la stigmatisation versus l'acceptation sociale, la judiciarisation, les services et les territoires et communautés.

Valeurs. La majorité des répondants souligne qu'une concordance au plan des valeurs, entre celles de la personne en situation d'itinérance et celles de la société, peut être un facteur favorisant l'inclusion. Cette convergence s'actualise habituellement autour de valeurs collectivistes plutôt que de valeurs individualistes. Le respect et l'acceptation des autres sont celles que les répondants évoquent le plus souvent dans leur discours.

Si tout le monde serait comme les petits villages en Afrique où tous les voisins s'aident, les petits quartiers... Dans ces quartiers-là, tout le monde s'aide [...]. Parce que si tout le monde met la pâte à la main, c'est sûr que notre société va être mieux. C'est comme, tsé... Ya plein de monde qui ont des petites compagnies ou whatever. Ils peuvent prendre la chance avec quelqu'un de l'engager. Ça arrive. C'est rare, mais ça arrive. Si tout le monde aidait un petit peu plus ça ferait une différence. (Steven)

Francis Pelletier [Un artiste québécois] disait : « Partager un malheur afin de mieux le diviser et diviser un bonheur afin de mieux le partager. » Je pense que si tout le monde décide d'avoir moins de ce qu'on a de bien pis d'en partager, ben je pense qu'on va quand même être bien pis y'a plus de gens qui vont en bénéficier. Pis si on se penche plus ensemble sur le problème de ceux qui vont pas bien, ben ce ne sera pas lourd pour chaque individu si chacun faisait le petit bout qu'on fait ici au travail d'écouter. Tse si en faite tout le monde se préoccupait des gens qui vont moins bien dans leur famille pis dans leur entourage, notre travail n'existerait pas.
(Intervenant 3)

La solution est collective. Moi je la vois comme un univers un peu individualiste, très compétitif, rapide, la rapidité est très importante, dont l'accès à l'information dans tout. L'aspect compétitif et individuel en réalité les valeurs actuelles sont pour moi... Un peu le moteur de la désaffiliation sociale. Tsé la perte des valeurs familiales et tout ça, les séparations qui se créent. Disons que les valeurs... Juste retrouver la capacité de porter un intérêt à l'autre. Tsé si on pouvait juste se faire un gros wake up call collectif pis dire être bienveillant envers l'autre, entre nous. Tsé commence par les petites cellules familiales, mais élargissons ça aussi. Être bienveillant. (Intervenant 7)

Certains intervenants ajoutent que certaines personnes souffrent de ne pas pouvoir s'identifier aux valeurs que prône la majorité. Cette frustration peut être difficile à exprimer pour eux, ce qui contribue à leur exclusion sociale, voire à leur auto-exclusion. En somme, ce phénomène peut être bidirectionnel.

Ben l'amour, la compassion, l'altruisme, l'ouverture, le désir d'entraide, sortir de l'individualisme. Je pense que le communautarisme, de redéfinir notre sentiment de communauté, de vivre ensemble, ça doit être des deux côtés tsé. Si t'es à la fois en maudit contre la société constamment pis que lui ben y'é tanné de te voir en maudit, il va jamais y avoir de point de rencontre. (Intervenant 1)

Stigmatisation versus acceptation sociale. Comme nous l'avons déjà évoqué dans le cadre de ce chapitre, les répondants sont d'avis que la stigmatisation sociale que peuvent vivre plusieurs personnes en situation d'itinérance constitue un frein important à leur inclusion sociale. Pour que la personne puisse trouver sa place dans la société, cette dernière doit lui faire une place et l'accepter. Les personnes ayant vécu cette situation expriment à quel point cela a été difficile pour elles et combien cela a été dommageable pour leur image et leur estime personnelle. Par exemple, les personnes faisant partie de groupes minoritaires en raison de leur langue, leur religion, leur origine ethnique ou leur

orientation sexuelle sont les plus souvent victimes de stigmatisation. Dans cette foulée, les personnes ayant le VIH ou associées au marché du sexe font partie des personnes les plus à risque de vivre de la stigmatisation.

Le monde te juge tout le temps, le monde te regarde comme le bon à rien même si tu ne fais pas vraiment rien de mal. T'es comme quand même visé comme le méchant. Moi j'aimais pas ça, en dernier j'étais pu capable. Tsé pendant longtemps je m'en foutais. Ben je m'en foutais pas... Peut-être à cause de la drogue pis toute, mais ça comme passé au-dessus de la tête. Juste comme... c'est eux autres les pires. Mais un moment donné j'aimais pus ça ce jugement-là sur moi. (Steven)

Je sais pas si c'est la pauvreté qui dérange ou ceux qui sont bien nantis qui sont dérangés par la pauvreté. Le rejet du regard des autres c'est pas mal plus difficile. [...] Tsé être itinérant ou être pauvre, c'est comme être criminel. On est perçu comme des déchets par rapport aux autres mondes. Comme quand je vends [nom d'un journal de rue], le monde me disent trouve toi une job. Ils ne savent pas tout ce que j'ai passé comme épreuves là. Pis tout ce que ça me demande physiquement d'aller travailler une couple d'heures des fois. (Thomas)

L'itinérance c'est juste un point de vue. C'est juste la manière dont la société veut bien se masquer des affaires, parce que si t'ouvres vraiment les yeux, on est tous dans le même maudit bateau. C'est juste que y'en a qui font beaucoup plus d'argent, eux autres on les appelle pas les itinérants. On les appelle la bonne classe sociale. Nous on est plus la classe itinérante ou la classe pauvre. (Félix)

Tu es excessivement tout seul dans la rue. Les gens passent, ils ne te regardent même pas. Tu es sale, tu n'as pas de... Tu es comme un rejet. Un trouble. [Interviewer : Comment ça se vit ce regard-là que les gens ont sur vous ?] Incroyable. Dévastateur. Vraiment, tsé ne pas avoir d'estime de soi... Ça se détruit ça l'estime de soi. (Sonia)

Y'a une itinérance sociale en fait. Y'a une société qui crée l'itinérance, y'a des portes qui sont fermées à cette inclusion-là. [...] Tsé la peur de l'autre provient de l'ignorance. C'est une incompréhension de qui est l'autre. Tsé si moi je suis tout seul sur mon île déserte, j'ai pas besoin de me créer un langage, pas besoin de... L'identité découle de la relation à l'autre. Pis c'est la même chose pour les nouveaux arrivants, c'est la même chose pour les Autochtones, c'est la même chose pour les gens de la rue. Faut sortir de l'ignorance, faut l'aborder. Pis pour sortir de l'ignorance, ça prend une

volonté personnelle, une volonté collective, une volonté sociale, une volonté politique. Faique ouin, y'a comme deux courants. Y'a la personne pis y'a un côté militant où ya une société qui doit se remettre en question pour être capable de favoriser cette inclusion-là tsé. Faique c'est deux ponts tsé. (Intervenant 1)

Si chaque personne passait et disait bonjour, ça va bien ? Comment ça va ? Pis accorderait le même regard aux itinérants qu'a un autre passant dans la rue. Si les policiers ne faisaient pas de profilage, ben les gens ne se sentirraient pas de même, rejetés. Ils ne vivraient pas de la même façon leur itinérance. C'est vraiment ça. C'est qu'ils n'existent plus, ils sont dans la rue pis les gens détournent le regard et font comme s'ils n'existaient pas. Ça ça fait ben plus mal que la situation de pauvreté en tant que telle. (Intervenant 3)

Plus encore, selon certains, le fait de regrouper ensemble les personnes marginalisées dans les services peut également avoir pour effet d'amplifier leur stigmatisation.

Le fait de regrouper les itinérants sous un même toit, ça stigmatise encore plus l'itinérance du regard des autres, de la société. Quand il voit ça... En groupe on est toujours moins brillant, alors c'est sûr que quand tu regardes de l'extérieur un paquet d'itinérants dans la même situation, ça peut être facile de juger. (Intervenant 3)

Aussi, tous les répondants considèrent que la société doit, de son côté, faire preuve d'ouverture envers les personnes qui ont des troubles de santé mentale. Le travail personnel de ces personnes n'est pas suffisant en soi, une meilleure acceptation sociale est également nécessaire pour favoriser l'inclusion sociale.

La santé mentale au Québec, en fin de compte probablement plus la maladie mentale, est perçue comme étant de la faiblesse, comme étant je dirais pas honteux, mais presque. Faique tsé, il y a comme un tabou lié à ça. Quelqu'un qui s'absente de son travail parce qu'il a un congé de maladie parce que la personne a le cancer par exemple, va avoir beaucoup de sympathie et d'encouragement. Quelqu'un qui est en dépression n'aura pas le même feed-back, y'auront vraiment pas la même perception. Donc

oui, trainer avec soi un diagnostic en santé mentale c'est difficile. Je ne sais pas s'il y a des études là-dessus, mais j'imagine se présenter en entrevue pis l'employeur qui te dit par exemple quels sont les éléments, tes points faibles ou à prendre en considération, j'imagine, quelqu'un qui a un problème en santé mentale qui dit moi je suis bipolaire, faut que j'aille ma médication faique ça se peut des fois que j'aille des sauts d'humeur... Moi j'ai l'impression que c'est un obstacle à l'emploi et à l'inclusion sociale majeur. Majeur ! (Intervenant 5)

C'est clairement un frein, parce qu'encore là c'est une différence, ça choque. Je pense que dans une certaine mesure, ça dépend quoi, mais je crois que les personnes souffrant de trouble de santé mentale sont difficiles à réinsérer dans la ligne de la société. Je pense que c'est la société qui faut qu'elle s'adapte. La société, les employeurs, faut être plus malléable, faut avoir des limites plus larges parce que ça se peut que la personne ne prenne pas sa médication pis que ça pète. Mais est-ce que c'est une moins bonne personne, est-ce qu'elle mérite moins mettons si elle est dans un processus de travail, est-ce qu'elle mérite moins de travailler parce qu'elle a eu une psychose ou parce qu'elle n'a pas pris sa médication et qu'elle dit des affaires bizarres ? Tsé, non ! Mais il y a tout un chemin à faire. (Intervenant 6)

Dans un même ordre d'idée, les répondants mentionnent qu'il n'y a pas seulement du travail à faire sur les consommateurs, mais également sur la société qui tend à exclure et à marginaliser ces personnes. Bien qu'une certaine consommation soit généralement acceptée socialement, les drogues dites plus « dures », telles que la cocaïne, les amphétamines et l'héroïne, sont moins bien perçues. Aussi, certains participants disent qu'ils ont eux-mêmes eu tendance à juger les gens qui ne consommaient pas, car ils ne comprenaient pas comment ils pouvaient être heureux de cette façon. Cette vision les a amenés à s'exclure eux-mêmes, car ils ne trouvaient pas leur place dans la population générale. Ces participants stipulent alors avoir eu un travail supplémentaire à faire sur eux-mêmes pour accepter de s'inclure et de devenir un citoyen non-consommateur, tout

en ayant une perception positive de leur nouvelle situation. Ainsi, afin de favoriser l'inclusion sociale, un pas semble donc devoir être fait dans les deux directions.

Je dirais même qu'il y a plus [de jugement] qui se fait du côté du toxicomane même. Tu ne vois même pas ton petit orteil dans la vie de quelqu'un de normal. Tu ne vois pas comment tu pourrais rester dans un appartement à écouter les nouvelles du soir. Tu ne t'imagines même pas comme ça. Faique là c'est un espèce de réflexe que tous les humains ont. Tu vas dégrader la position du citoyen. Tu ne le comprends pas alors tu te dis qu'il est con, qu'il est malheureux. Ça aussi c'est une grosse croyance que le citoyen est malheureux, fondamentalement malheureux. Moi je suis heureux, moi je buzz quand je suis sur la peanut, moi je fais des puffs, moi je suis heureuse. Eille, voyons donc, c'est que tu ne vois rien. (Sonia)

Certains répondants expliquent que les personnes qui consomment des drogues similaires ont généralement tendance à se regrouper. Un intervenant explique que ces personnes développent ensemble une forme de culture, puisqu'elles partagent alors un style de vie, des activités et des comportements similaires. Pour favoriser leur inclusion sociale, il est selon lui nécessaire de mieux comprendre la culture de consommation de ces groupes et de leur donner une place qui leur correspond.

Je pense que la première chose pour abolir l'itinérance c'est d'en parler et d'amener une compréhension de ce pays-là. De la compréhension de leur code culturel selon la consommation. Si tu fais de la coke, tu te tiendras pas avec des gens qui font des opiacés parce que là, ça marche pas, l'autre yé trop vedge pis toi t'es speedé ben raide. Faique ça crée des groupes de gens. Pis ces groupes de gens là ça crée des cultures tsé ! Les punks c'est pas du monde qui vont dans les raves tsé. Faique faut comprendre le pays pour être capable par la suite d'y donner une place pis de l'exprimer ensemble cette place-là que les gens veulent prendre. (Intervenant 1)

Judiciarisation. Tous les participants ont été judiciarés au cours d'un épisode d'itinérance, ce qui signifie qu'ils ont eu un dossier judiciaire et ont passé en cour. Pour

eux, ce sont des délits mineurs qui ont provoqué cette situation, principalement liés à la possession de drogues, au fait d'être en état de consommation dans un lieu public et à une accumulation de contraventions non payées. La majorité a ainsi vécu au moins une incarcération. Les intervenants confirment les propos des participants en indiquant que la majorité des personnes ayant vécu une situation d'itinérance ont dû comparaître en cour au moins une fois, la plupart du temps pour des délits mineurs liés à des actions en lien avec l'itinérance, comme le non-paiement de contravention, flâner, faire du bruit, consommer ou dormir dans des lieux publics, uriner à l'extérieur, etc.

La majorité des intervenants et tous les participants considèrent que la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance peut avoir un impact négatif sur leur parcours. En effet, avec un dossier judiciaire, ces personnes éprouvent encore plus de difficultés à se trouver un emploi. Cela pose aussi un problème pour la réalisation de certains projets à l'international, comme des voyages humanitaires ou encore des emplois nécessitant des déplacements à l'extérieur du pays, tel que les camionneurs ou différents métiers dans le domaine de la construction.

Sauf qu'au niveau d'après ça, t'inclure en société, à part avoir un dossier criminel qui pourrait nuire. Par exemple, là j'aurais pu avoir une job chez [nom de la compagnie], j'aurais été très bon là-dedans comme installateur. J'aurais été chez les gens installer les boîtes de câble. J'aurais été ben heureux là-dedans je le sais, mais je peux pas à cause que j'ai un dossier. Ça m'a nui à 2-3 places comme ça. Des opportunités que j'ai eues que j'ai pas eu à cause que j'avais un dossier criminel. [...] Ça nuit, la prison c'est pas fait pour personne. Ça a un impact, une sentence de 6 mois peut te prendre 1 an à la surmonter, à te réinclure en société. (Simon)

Tu peux être dans un parc pis y venaient nous écœurer avec des tickets. Mais tsé ça ne sert à rien. On joue du tamtam dans le parc à 10h du matin,

y'avait rien de mal là. Pis à part de faire des problèmes pour la personne qui a déjà ben des problèmes... Ça changé rien, ça fait juste tourner en rond. Ça ne change rien au système, ça coûte juste plus cher au système parce que soit ils se ramassent en dedans ou ils vont en cour plein de fois. Ça coûte juste plus cher au système tant qu'à moi. (Steven)

Déjà, premièrement, de la façon que le système est fait, y mettent tous les criminels dans un même panier, avec aucun support. Tsé on te chicane, mais on ne t'apprend pas. [...] Pis là une fois que tu sors de prison, ben là t'es stigmatisé par la police parce que t'as déjà un dossier ou t'es déjà sous probation donc t'es une cible facile tsé, ça devient plus facile pour un policier si tu crées un problème que pour quelqu'un qui n'a pas de dossier parce qu'il y a ça d'attaché à toi qui peut tout de suite te ramasser. Mais pour les emplois, ça devient difficile aussi. (Intervenant 3)

Je pense que ça alourdit plus que d'autre chose les démarches des autres. C'est plate, mais avoir une probation pendant 2 ans pour un délit mineur, c'est dur après ça de trouver une job, justement de se sentir inclus socialement quand tu traînes un agent de probation. (Intervenant 4)

Deux des participants ont d'ailleurs perdu un nouvel emploi et nouveau logement, car en ayant maintenant une adresse, le système judiciaire les a retrouvés et incarcérés pour des délits mineurs datant de l'époque où ils vivaient une situation d'itinérance.

Ben moi ça m'a amené à avoir beaucoup de problèmes à régler du passé. C'est que j'étais sorti de la consommation, j'avais des causes en suspend pis des causes en attente de criminalité. Ça m'a amené à être incarcéré un moment donné où j'étais sobre. [...] Ça m'a amené, malheureusement, à avoir une autre sentence qui m'a fait perdre mon logement à Montréal pis qui a fait que j'avais plus d'endroit après cette sentence-là. (Simon)

Selon les répondants, la judiciarisation favorise non seulement l'exclusion et la marginalisation de ces personnes, mais elle peut aussi encourager les personnes judiciarises à travailler de manière non déclarée et à se joindre à des gangs de rue. En effet, ces gangs permettent non seulement d'obtenir un revenu, mais comblent aussi un

certain besoin d'appartenance et de valorisation. Dans certains cas, une incarcération fréquente ou prolongée peut entraîner un sentiment de sécurité et de confort lié à ce mode de vie. Certaines personnes ont alors plus de difficulté à se réadapter à la vie en dehors des centres de détention.

Bah où ça nuit c'est que, ben c'est sûr que, à force de judiciariser les gens, tu deviens quelqu'un de colonisé comme... Tu deviens institutionnalisé. Y'a ben du monde qu'on voit en prison tellement souvent que quand y sortent y'arrivent pu à vivre, créer cette relation-là avec la communauté. Faique y vont commettre un délit pour retourner en dedans où là c'est sécurisant, y'a une routine et une façon de fonctionner faique ça ghettoise les gens, ça crée des réserves de gens dérangeants, de gens différents. (Intervenant 1)

Pis pourquoi les gens rentrent dans les gangs de rue, c'est un peu pour aller rechercher ce qu'ils n'ont pas dans la société, c'est-à-dire être acceptés, avoir un rôle, avoir une valeur, se sentir appréciés. Y'a pas juste de mauvais côtés aux gangs de rue, ben c'est un peu la même chose, un coup que t'es judiciarisé, le seul aspect de la société qui va te valoriser, te donner l'impression d'avoir du sens, c'est le milieu criminel parce que les autres vont te rejeter. Tu vas aller porter un CV pour un emploi, ah non, on ne peut pas, t'as un dossier, ça ne fonctionne pas. Faique là, tout ça contribue à te rejeter pis faire en sorte que ce qui est illégal devient ta zone de confort, parce qu'eux t'acceptent et te valorisent. Good job, t'as vendu, t'as vendu de la drogue, bravo, grosse semaine ! Faique les gens vont aller rechercher dans ces groupes-là ce qu'ils n'ont pas retrouvé dans la société. Ce n'est pas nécessairement les actes criminels qu'ils vont aller chercher, c'est se sentir exister tout simplement, avoir un rôle. (Intervenant 3)

Ceci dit, la plupart des personnes rencontrées considèrent que l'utilisation de contraventions est abusive. Elle diminue aussi la confiance des personnes en situation d'itinérance et augmente leur frustration à l'égard des corps policiers et du système de justice.

Mais les policiers ils font aussi de la répression. Moi j'ai eu 11 000 \$ de tickets que j'ai fini de payer il y a 2 semaines, je crois. Ça, ça nuit ça a pas de bon sens ! Tant que tu en as, ils peuvent t'arrêter sous n'importe quelle réserve. Ils ont ce droit-là. C'est peut-être pour ça qu'ils en donnent tant

que ça, c'est parce qu'ils veulent garder un certain contrôle et droit sur toi. (Sonia)

Au nombre de personnes que je rencontre ici qui se font donner des tickets en faisant du squeegee, accumule les tickets, un moment donné y'a 15 000 \$ de tickets... Faique juste les crisser à la poubelle. Y se dira pas : « Ah ! Je devrais peut-être trouver un travail pour payer mes tickets. » Ça fait pas ça. (Intervenant 2)

Plusieurs répondants perçoivent également que les personnes en situation d'itinérance font l'objet d'un certain profilage. Des participants dénoncent aussi les abus qu'ils ont vécus de la part des policiers et croient que de tels comportements n'auraient pas été commis à l'endroit d'autres citoyens moins marginalisés.

C'est horrible, tu n'as pas le droit de rester assis sur un banc, c'est du vagabondage. Tu traverses sur les lumières... Ils peuvent t'arrêter sur un trottoir juste parce qu'ils sont tannés de te voir, à cause que t'as un habit ou un mohawk sur la tête, ils veulent plus te voir. (Thomas)

Mais c'est sûr qu'il y a de l'acharnement. Je traverse en diagonale : un ticket. Je marchais à côté de la rue, du trottoir : ticket. (Sonia)

[Le policier] m'a pris les deux mains pis y m'a smashé les deux mains. J'avais des menottes et il m'a smashé les deux mains en même temps, y m'a cassé les deux mains. Je m'en allais au palais de justice avec les deux mains tout cassées. (Félix)

Le profilage social en fait c'est universel là. Dans la société néolibéralisme, ça fait partie de notre désir d'intégrer les gens pis de tasser les dérangeants. Par contre, tant qu'il y a ce profilage-là, il va y avoir constamment une répression au niveau des gens plus marginaux, des minorités culturelles aussi. Problématique au niveau des Premières Nations, on le ressent énormément. Y'a un racisme qui est présent. Ouais, tout à fait. C'est pas pour rien que nous, en tous cas, dans notre réalité on voit une surreprésentation des personnes autochtones dans le milieu de détention, c'est vraiment... À cause de cette incompréhension-là pis de cette ignorance-là qui découlent du racisme. [...] Des gens qui sont plus en urgence sociale, qui consomment... Ouin, sont vraiment beaucoup profilés. Ils se font arrêter tout le temps. Y'a du harcèlement au travers aussi. (Intervenant 1)

Certains intervenants expliquent que le système judiciaire et les corps policiers n'ont pas comme finalité de favoriser l'inclusion sociale, mais plutôt de faire régner l'ordre et respecter les règles pour éviter un désordre social et protéger la population. C'est pourquoi il faut optimiser les services sociaux autour des personnes judiciarées pour offrir des opportunités de réadaptation et de réinsertion sociale. Un intervenant croit qu'il y a un manque d'effort de la part des services de santé et de services sociaux ainsi qu'au niveau des organismes communautaires pour favoriser le rétablissement des personnes en situation d'itinérance. Il perçoit également un manque de communication entre les différents services et croit qu'une approche multidisciplinaire serait plus aidante pour les personnes rejoindes.

Assurément c'est un système qui sert. C'est normal, notre liberté arrête là où celle de l'autre commence. Faut dealer avec ces limites-là. C'est pas tout le monde a toute la place et on se fout des autres. Tout le monde à ces morceaux-là, y'a des limites entre les morceaux tsé. Si la judiciarisation délimite ces limites-là ou permet de se positionner autrement, c'est assurément positif. Si ça permet pas ça et c'est juste comme un mur qui ferme l'accès, c'est inutile. Faique ça dépend juste de comment on... C'est un outil tsé. Pis ça dépend comment on s'en sert. (Intervenant 2)

Tsé un policier qui va prendre quelqu'un qui fait une menace de mort dans la rue parce qu'il est en délire, le policier n'a pas comme rôle et comme responsabilité de favoriser la réintégration, l'inclusion sociale ou même la stabilisation de cette personne-là. Le policier a comme rôle d'aller intercepter la personne pour assurer qu'il n'y ait pas de désordre social. Pis le reste, ça devrait être les partenaires de la santé ou des services sociaux de s'en occuper. Tsé si on fait une entrevue avec le directeur d'un service de police et qu'on lui demande c'est quoi ta principale préoccupation, il va te dire éviter le désordre social. C'est ça leur job dans la vie. Faique on ne leur demandera pas de favoriser le rétablissement pis l'inclusion d'une personne en situation de rue. Par contre, il faut que les partenaires de la santé et des services sociaux et communautaires prennent leurs responsabilités, être capables eux de saisir l'opportunité qui est créée par la justice pour mettre des choses en place. (Intervenant 5)

Certains répondants considèrent que la judiciarisation peut favoriser l'apparition ou un retour à une situation d'itinérance à la sortie des établissements. En effet, ceux-ci dénoncent le manque de soutien et d'opportunité que ces personnes peuvent vivre durant ces moments clés.

On t'a rejeté, on t'a enfermé dans une cage pis après ton 8 mois, 1 an de prison, on te sort dehors avec ton petit sac de plastique ou de papier brun avec aucun support. Arrange-toi. Faique c'est vraiment-là moi je pense, que la judiciarisation contribue énormément à l'itinérance. Ils offrent aucune opportunité aux gens. (Intervenant 3)

Toutefois, certains répondants croient que la judiciarisation peut comporter des aspects positifs. Lorsqu'elle conduit au milieu carcéral, elle peut servir d'arrêt d'agir et favoriser certaines prises de conscience. Selon les intervenants, il peut également s'agir d'un moment pour offrir des services à ces personnes.

J'ai eu des problèmes de criminalité jeune, j'étais délinquant. En vieillissant, je suis allé en prison à 18 ans, très jeune, pis ça m'a fait peur. Faique moi j'ai peur du monde criminel, je fais rien de criminel. Je vends même pas de drogue. Je veux rien savoir du monde criminel. Les gangs aussi, je me tiens pas avec les gangs. Je suis un gars qui est solitaire, pis j'aime pas la criminalité, j'encourage pas ceux qui le font aussi. (Thomas)

Ben en fait, y'en a pour qui, un moment donné, ça les réveille. Tsé y'en a des fois qu'on se dit ça va prendre ça, qu'ils aillent faire un petit tour en dedans pis avoir un dossier. (Intervenant 4)

Différents programmes utilisant des méthodes alternatives à la judiciarisation existent actuellement pour favoriser l'inclusion sociale des personnes ayant commis des délits. Les répondants perçoivent positivement ce genre de programmes. Le partenariat et l'implication des policiers sont des facilitateurs à l'implantation et l'application de ces projets.

Pour de vrai à Trois-Rivières, on a une belle dimension communautaire, interprofessionnelle avec divers secteurs de services. Avec la police... c'est sûr que y'a les capitaines qui sont présents sur les tables en itinérance. T'as des projets comme [nom du programme] où là t'as les procureurs de la couronne, des intervenants psychosociaux, des travailleurs de rue, du monde qui essaie de penser à une nouvelle façon d'intervenir auprès des gens, auprès des problèmes de santé mentale et de justice. Faique de leur offrir une capacité de faire des travaux communautaires en lien avec la quête de sens. Tu tripes sur la musique pis tu vas à [nom d'un centre de jour] changer les cordes de guitare, participer à des activités d'écriture, participer à des ateliers de musique... Pis c'est ça tes travaux communautaires... Ben la WOW! On est pas dans le répressif. On est dans l'inclusion, on est dans l'accueil, dans l'ouverture. On transforme nos pratiques. Faique ouais, on a ces projets-là ici. (Intervenant 1)

Une participante estime toutefois que les policiers manquent de connaissance dans leur intervention auprès des personnes en situation d'itinérance, principalement lorsqu'elles vivent une crise, et que ces derniers gagneraient à être sensibilisés à ce sujet. En effet, certaines de leurs pratiques peuvent aggraver des comportements ou être dangereuses pour eux-mêmes.

Ils me fouillent et je suis pleine de seringues et j'ai le VIH, ils pourraient se piquer n'importe quand là... Ou ils m'arrêtent en pleine crise pis toute, je vais te mordre c'est sûr, je vais te cracher dans la face... Il faut pas qu'ils fassent ça. Il y a plein de choses qu'il ne faut pas qu'ils fassent. (Sonia)

Services. Le thème des services est celui qui a été le plus abordé par tous les répondants, surtout les intervenants. Plusieurs aspects pouvant faciliter ou nuire à l'inclusion sociale ont été discutés et divisés selon différentes catégories de services. Il s'agit des services institutionnels et gouvernementaux, l'intervention par l'art et la culture, les projets d'innovation sociale, les centres de jour, les centres et services d'hébergement,

les services en lien avec l'emploi, les services en lien avec la gestion financière, les thérapies, les programmes d'éducation personnalisés et le travail de rue.

Services institutionnels et gouvernementaux. Les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) offrent un large éventail de services, ils ne sont toutefois pas tous perçus de la même manière par les répondants. Tout d'abord, plusieurs répondants ont abordé les services spécialisés liés à la consommation, en ce qui concerne principalement les traitements à la méthadone. Ces services sont généralement bien perçus et les participants qui les ont utilisés ont apprécié la manière de faire. Plusieurs ont dit que les délais pour avoir accès aux services et les démarches administratives pouvaient être un frein, mais que ces aspects s'étaient améliorés depuis les dernières années. Les intervenants spécifient qu'il s'agit d'une ressource qui réussit à bien s'adapter aux besoins et aux particularités des personnes rejoindes.

Avant [au centre de réadaptation en dépendance] ça prenait 1 an pour avoir un traitement de méthadone. Mais quand t'es dans un cycle d'opiacé pis que tu te dis là je veux arrêter, c'est pas dans 3 semaines. Dans 3 semaines, tu vas avoir recommencé ton cycle. Pis tu peux pas arrêter par toi-même. Faique si ça prend un an, mais ben ça se peut que tu sois rendu vraiment ailleurs. Faique faut vraiment quand il y a une fenêtre, tsé nous on dit souvent ça y'a comme une fenêtre ici, il y a une ouverture, il est disponible comme mentalement, il faut agir là-là. Mais c'est avec le lien qu'on arrive à faire ça et à voir ces fenêtres-là. Mais quand on a des attentes, des formulaires à remplir et trois rencontres avant de pouvoir avoir un traitement, ben on oublie. La fenêtre est fermée avec des rideaux pis des cadenas. Ça va repasser plus tard. Tous les protocoles, les délais... (Intervenant 4)

Ben j'ai fait une couple de thérapies, ça a aidé, mais il y a une chose qui a marché quand j'étais vraiment décidé. C'est sûr que la méthadone, ça m'aide à pas retourner là-dessus pour tout de suite, mais ça fait peut-être 20 ans que je suis sur la méthadone. Mais j'espère de finir bientôt,

dans les prochaines 2 années. Mais ça, c'est sûr que ça m'a aidé beaucoup. (Steven)

Mais mettons [au centre de réadaptation en dépendance] c'est une super belle chose, parce qu'ils disent on va à ton rythme. C'est la réduction des méfaits. On va trouver des solutions qui vont faire en sorte que si tu ne veux pas arrêter tout, c'est correct. Mais ça commence par-là, par réduire. (Sonia)

Par contre, en ce qui concerne les services hospitaliers, les opinions sont variées.

Quelques personnes considèrent ces services de manière positive et affirment qu'ils sont aidants pour les personnes vivant une crise ou ayant besoin de services médicaux urgents. Toutefois, la majorité des répondants en ont une vision plus négative. Plusieurs participants ont vécu des expériences négatives, principalement dans un contexte où ils ont été retenus contre leur gré. Les intervenants soulignent également que la collaboration avec les médecins n'est pas toujours facile et que leurs interventions ne sont souvent pas adaptées à la clientèle.

Les services hospitaliers je dirais que c'est assez positif. Le rôle qu'ils ont, d'intervenir dans des situations d'urgence et de crise pour réduire la crise, ça, c'est bien. (Intervenant 5)

Je suis allé à Sainte-Marie consulter, essayer de voir, de savoir pourquoi j'avais pété une coche de même esti. Y m'ont enfermé toute l'après-midi esti avec une camisole de force mes tabarnak. J'étais en esti. (Félix)

Il faudrait plus qu'il y ait de contentions. Parce qu'on est plusieurs à ne pas vouloir y aller à cause de ça même si on est en crise, parce qu'on est attaché, se faire piquer... On peut pas se moucher, se gratter, même pas aller faire pipi tsé. C'est trop drastique. Pis souvent c'est pour rien. Tsé dans une chambre capitonnée, metons quand on fait une crise, ce serait assez. (Sonia)

Mais aussi le médecin y se préoccupe pas de la personne, il va se préoccuper d'un bobo, pis d'un bobo à la fois. Faique un individu qui aurait trois ou quatre bobos qui va aller voir un médecin ben il va aller là,

il va attendre 25 h à l'hôpital, pis y va se faire dire dans le bureau non non non, là on parle juste d'une affaire. Faique pour régler ces 3-4 bobos, faudrait qu'il retourne à l'hôpital passer 25 h là. Pis ça fait pas de sens, ça fait aucun sens. Pis si le médecin trouve un bobo physique qui préoccupe pas le patient, mais que le patient est préoccupé par d'autres choses, ça le médecin ça lui dérange pas. Lui il va focusser sur seulement ah tu as un bras de cassé. Mais je m'en fous de ça, moi je viens pour d'autre chose. Le médecin va décider dans le système sur quoi il travaille. (Intervenant 3)

Les intervenants dénoncent également un manque de suivi à la suite d'une hospitalisation, principalement en psychiatrie. Cette transition peut être difficile, principalement pour les personnes ayant un faible réseau social.

Le grand problème c'est le suivi après. Et puis je te dirais, évidemment je vais toucher beaucoup plus le département de psychiatrie parce que c'est plus là qu'on va avoir des interfaces et pour lequel le manque de suivi est très important. [...] Quelqu'un qui sort avec son sac d'épicerie, deux paires de bobette, une paire de bas et une jaquette d'hôpital. Tout seul au monde, pas de services, pas de soins, avec la honte... Ben tabarnick, ouin, ça c'est tough. Faique définitivement que la sortie de psychiatrie, la transition entre un séjour en psychiatrie et un retour à la communauté devrait être systématiquement accompagné. Et si c'est pas accompagné par des ressources naturelles, par ton entourage, ça devrait être l'État qui fournit ça. Et ça il y a un manque très important à ce niveau-là. (Intervenant 5)

Ensuite, un intervenant porte son attention sur les services des Centres jeunesse dont les impacts peuvent ou non jouer en faveur de l'inclusion sociale, selon l'expérience que les personnes y vivent. Celui-ci considère que la structure de ces centres est inefficace, mais qu'il y a plusieurs projets intéressants et du personnel impliqué qui font une différence importante dans la vie des personnes qui sont appelées à y faire un séjour.

Je suis très critique face aux centres jeunesse parce que je pense qu'ils seraient capables de faire des milieux de vie à l'intérieur des centres d'accueil plus dynamiques. Je pense qu'ils seraient capables d'avoir des initiatives sportives ou artistiques et culturelles qui viendraient vraiment stimuler les jeunes qui y sont présents et puis qu'ils n'aient pas

l'impression d'être en prison, en détention, d'avoir une punition, mais d'avoir l'impression d'être choyés. Je vais dire un mot qui ne se dit pas : « Qu'ils aient l'impression d'être aimés et d'être appréciés. » Je vois des choses qui se font chez certains centres jeunesse qui sont vraiment très inspirantes et super intéressantes ! Lorsque je suis très critique face au centre jeunesse, je suis critique face à la structure, mais je sais que les employés travaillent dans des contextes qui sont difficiles. Donc ma critique relève beaucoup plus de l'organisation des services, des soins et non des personnes qui y travaillent et qui font définitivement de leur mieux et qui font ce qu'ils peuvent dans les contextes qu'ils ont. Mais je pense que les centres jeunesse pourraient deux choses : mieux stimuler les jeunes qui sont présents dans leurs murs, créer des milieux plus chaleureux, plus affectueux et de deuxièmement, mieux pallier au passage à l'âge adulte, donc définitivement mieux préparer les jeunes, favoriser le développement de leur autonomie. Il y a des projets en ce sens. Le projet qualification jeunesse qui a comme objectif d'aller identifier les jeunes particulièrement vulnérables au sein des services des centres jeunesse et de favoriser qu'il y ait des services spécialisés de 16-17, peut-être même au début du 18 ans pour que ça puisse bien se passer en appartement, bien se passer à l'école, etc. C'est une initiative que je trouve intéressante, mais qui est à mon sens pas assez nombreuse. (Intervenant 5)

Plusieurs répondants ont également évoqué d'autres services du CIUSSS, souvent en parlant du centre local de services communautaires (CLSC), puisque ces personnes ont connu ces services avant la création du CIUSSS. Ceci dit, plusieurs répondants évoquent la rigidité de ces services qu'ils ont perçu de manière négative. Cette rigidité s'exprime entre autres par un nombre restreint de rencontres ou d'annulations et la présence des critères spécifiques donnant accès à certains services. Les répondants soulignent également que les délais d'attente sont importants et que les intervenants changent fréquemment. Par conséquent, la personne se voit dans l'obligation de refaire des liens et de réexpliquer sa situation à plusieurs reprises. De telles expériences sont vécues de manière négative et incitent à l'abandon des services. Certains participants ont également évoqué qu'ils avaient peur du jugement, autant de la part des intervenants que des autres

usagers, ou que ces services puissent conduire à des interventions contre leur gré. Au final, certains participants y ont vécu de si mauvaises expériences qu'ils préfèrent refuser ces services aujourd'hui et maintiennent parfois cette position face aux organismes communautaires.

Quand t'es rendu à aller au CLSC, ben t'as pas le goût de te faire rejeter trois, quatre fois pis de recompter toute la situation à plusieurs individus. Pis un coup que tu l'as vécu une fois t'as perdu confiance en ce service-là. Faique même si y'a un paquet d'individus compétents là-dedans, les gens ont perdu confiance au système et en l'organisation, pas à l'individu. (Intervenant 3)

Mettons tu parles du CIUSSS, le processus pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste est interminable. Et si tu es en marge, ben ça se peut que tu n'aises pas de carte d'assurance maladie, y'a un processus, mais c'est long. Faique avant d'avoir un rendez-vous, est-ce que ça te tente d'aller t'asseoir dans une salle de médecin dans un sans rendez-vous pis de te faire juger par 20 personnes qui te regardent... Non, je ne pense pas. Les services ne sont pas adaptés du tout. (Intervenant 6)

Pas nécessairement adaptées à la personne en particulier avec des problématiques... Tsé comme je dis, ça dépend à quel niveau elle est en itinérance. Il y en a qu'elle peut oublier ça, les services ne sont pas adaptés pour les gens qui n'ont pas de téléphone, qui n'ont pas de logement pis tout ça. (Simon)

C'est parce que c'est dangereux y aller. Si tu as un problème et que tu vas en parler [au CIUSSS], ils risquent de faire quelque chose contre ton gré. C'est ça qu'on pense des CLSC, l'hôpital, la police... Ils risquent de faire des choses contre ton gré. (Sonia)

De plus, les répondants spécifient que plusieurs services demandent des preuves de revenus ou d'identité que les personnes en situation d'itinérance ne sont souvent pas en mesure de donner et les démarches administratives pour y avoir accès sont longues et complexes, ce qui nuit à leur accessibilité.

Dans certains organismes, pis ça peut être compréhensible qu'il y ait certaines règles, mais des fois les règles minimales vont encore une fois parfois exclure les plus exclus. Par exemple, pour pouvoir manger ta boîte de repas, ça prend le 3 \$, mettons aux [nom de l'organisme] pour manger un dîner. Mais si tu ne l'as pas l'argent, pis ça prend aussi la preuve de ton revenu. [...] Mais si tu es un itinérant, pis t'en as pas de papier... Ben tu encore moins le droit d'avoir de dépannage alimentaire. T'as encore moins le droit d'accéder à ça, parce que tu ne peux même pas prouver ta situation. Ça n'a pas de sens, parce que la personne la plus dans le trouble a pas accès aux services parce qu'elle ne peut pas prouver qu'elle est pauvre, ça fait aucun sens. Ces limitations-là vont certainement faire en sorte que les gens vont moins utiliser les services, en fait, il y en a beaucoup qui vont utiliser les services, mais ceux qui en ont le plus de besoins encore là ils n'y auront pas accès. Faique la grosse itinérance ne sera pas touchée. (Intervenant 3)

Certains intervenants remarquent également qu'il manque de coordination entre les différents services du CIUSSS et encore plus avec les services externes, tels que les organismes communautaires.

Maintenant, il y a définitivement, à mon sens, un manque de fluidité, de concertation, de complicité entre les partenaires sur le terrain, qui sont selon moi très nuisibles. Alors plusieurs partenaires sur le terrain, mais à mon avis, un manque flagrant de collaboration et de coordination. (Intervenant 5)

De plus, la majorité des répondants ont abordé le fait que des services spécialisés nécessaires sont manquants ou restreints. Par exemple, une intervenante dit qu'il n'y a pas de centre d'injection supervisé, de dégrisement ou de crise à Trois-Rivières. Selon les intervenants, puisque les personnes en situation d'itinérance représentent une faible proportion de la population, les services plus généraux ne sont pas nécessairement adaptés pour eux.

Mais assurément qu'on travaille avec les gens les plus marginalisés, faique y'a pas 10 000 services pour les gens les plus marginalisés, les services sont offerts pour une plus grande proportion de la population tsé. (Intervenant 2)

Selon les répondants, certaines particularités des personnes vont également demander des services adaptés qui ne sont pas toujours offerts dans la région de la Mauricie. Ce manque fait en sorte que ces personnes ne reçoivent pas nécessairement l'aide dont ils auraient besoin.

C'est la gratuité en fait, ça prend absolument ça. Ça fait que chaque personne qui utilise ton service puisse y avoir accès de la même façon pour pas qu'il y ait de différence entre les classes pour y avoir accès parce que sinon, moi je dis que tu vas toujours exclure certaines personnes. Tsé si t'es trop sale pour aller manger à la ressource alimentaire, ou si t'as pas assez d'argent ou si t'as pas tes papiers, ben ça fait que quand t'es le plus dans marde, t'as pas accès à rien. (Intervenant 3)

Si c'est de la santé mentale, quand c'est pas diagnostiqué, il n'y a pas de ressources vraiment. Ça va être comme ici, ils vont aller à des places comme des ressources alimentaires. Faique ils se ramassent un peu dans des places qui ne sont pas vraiment spécialisées ou spécifiques pour ce qu'ils auraient comme besoin. (Intervenant 4)

Des répondants ont aussi ajouté que les déplacements sont souvent des obstacles pour les personnes en situation d'itinérance. La difficulté que ces personnes peuvent avoir à se déplacer et le manque d'accès aux services de transport, en lien avec leur emplacement ou par manque de moyens financiers, sont considérés comme des facteurs pouvant limiter l'accès aux ressources et aux services. Cela représente une autre modalité qui n'a pas été pensée ou adaptée pour répondre aux besoins et aux conditions des personnes en situation d'itinérance dans plusieurs organisations.

Tsé si tu es une personne dans le besoin pis qu'il reste dans les HLM [habitation à loyer modique] à côté des Rivières, est-ce que tu vas venir chercher de l'aide ici [centre-ville de Trois-Rivières] ? Si t'as pas d'auto, comment tu fais pour te rendre ? Il y a plusieurs complications qui font que

même si tu connais les ressources, peut-être que tu les utilises pas.
(Intervenant 6)

Le transport c'est ardu. On a moins de moyens, c'est pas facile pour s'inclure. On fait nos trucs, mais on est limité. C'est beaucoup de pauvreté et c'est plate, ça nous limite. (Simon)

Intervention par l'art et la culture. Plusieurs répondants ont indiqué que les projets d'intervention par l'art et la culture peuvent favoriser l'inclusion sociale. La musique, les arts visuels, le cirque, la philosophie et les journaux de rue sont les principaux types d'activités que les répondants ont décrits. À cet effet, plusieurs intervenants ont spécifié qu'il y a plusieurs avantages liés à ces activités. Par exemple, il s'agit d'un moyen efficace pour augmenter les opportunités de créer des liens avec les personnes visées.

Faique j'ai commencé au centre de jour là-bas pis j'ai vite comme créé des liens avec les gens avec une guitare en fait. Moi ça a été comme ça que ça a parti. Faique sortir mon instrument, jouer des tounes qui rejoignaient les punks du quartier là-bas. Pis de commencer à essayer de partir un petit groupe de musique. Pis là ben ça a commencé à pouvoir me créer une porte dans les appartements pis par la musique, vraiment, c'est comme ça que j'ai commencé en travail de rue. (Intervenant 1)

Mais vite j'ai compris que la meilleure façon d'être en lien, c'est à travers les projets d'art. C'est comme si ça permettait d'avoir un vrai rapport égalitaire quand on rentrait dans les projets d'art. Pis après y se passait plus de révélations, pis plus d'humanité que dans des rencontres individuelles, un à un. Moi c'était comme si c'était un outil que je maniais mieux pour être en lien pis échanger. Faire évoluer ensemble pis se partager des réalités. (Intervenant 2)

Les participants qui ont eu accès à ces activités disent pour leur part que cela les a aidés à exprimer leurs émotions et que les projets d'art et de culture les ont aidés à diminuer leur consommation de drogues.

Ce n'était pas des hommes qui parlaient beaucoup de leurs émotions, qui exprimaient ce qu'ils ressentaient. C'était vraiment dur de les accrocher sur leurs feelings, leur senti, leur problématique. Au travers de la musique, au travers de l'écriture, au travers de balade dans le bois, de la chasse, utiliser vraiment leur quotidien en fait pour pouvoir créer des prétextes à la discussion, à l'intervention. (Intervenant 1)

Parce qu'il y a beaucoup de monde dans la rue qui ont gros d'émotions et qui ont un gros bagage. Faire de l'art, des sports, des discussions, par exemple avec des ainés, des discussions philosophiques. D'aller creuser là parce qu'on a tous une opinion sur la société qui est différente des opinions quotidiennes de tout le monde et elle est valable. Elle est valable parce qu'on a identifié des choses. Si on est sorti du système, c'est parce que ce système n'était pas fait pour nous autres. Il y a plusieurs réalités là-dedans. (Sonia)

J'ai commencé des cours de jonglage, c'est de quoi qui me faisait du bien. Pis fallait être à jeun pis c'était le seul boute que j'étais capable de passer à jeun, que j'étais heureux. (Steven)

Finalement, les intervenants ont également souligné les bienfaits liés à la participation de l'écriture de journaux de rue. En effet, cela permet aux personnes marginalisées de s'exprimer et d'avoir une visibilité par rapport à cela. Cette participation permet également aux usagers de développer leurs compétences dans un domaine qui les intéresse et crée des opportunités de rencontres sociales. La vente de ces journaux par des personnes en situation d'itinérance est également perçue comme favorable à l'inclusion sociale puisqu'elle permet de donner la parole, une place et potentiellement une occupation valorisée dans la société.

En participant à ce journal-là, j'ai compris que par l'écriture, par l'offre d'un média alternatif, on pouvait inciter des gens à pouvoir exprimer des trucs sur lesquels ils n'avaient aucune tribune. Faique tant au niveau de la mobilisation des travailleurs du sexe, des travailleuses du sexe, pour pouvoir consolider ce mouvement dans un journal en nommant des difficultés, en parlant de décriminalisation, en parlant de la réalité des femmes pis des gars qui sont dans la rue. Mais aussi par l'art, le dessin ! Le dessin c'est vraiment... Faique par l'offre de ce type de média là on est capable d'aller

comme ratisser un paquet de gens avec qui on n'avait jamais été en lien, des gens qui ne pensaient même pas qu'ils avaient un talent quelconque en écriture, en entrevue, en dessin... Faique c'est juste d'offrir pis de l'utiliser comme outil d'intervention pour aller éveiller cette folie-là, cette belle folie-là d'expression qui se trouve à l'intérieur des gens. (Intervenant 1)

Un journal de rue ça permet ça. Ça permet une petite inclusion sociale. Je ne me sens pas itinérant quand je vends mon journal pis que je suis en lien avec le monde, pis je vends mon texte pis je vends ma réflexion sociale. (Intervenant 6)

Projets d'innovation sociale. Tous les répondants s'entendent pour dire que la mise en place de services et de projets innovants est nécessaire et contribue à l'inclusion sociale. Pour eux, cela signifie de faire les choses différemment, d'offrir quelque chose qui se démarque des services habituels qui ne semblent pas fonctionner auprès des personnes en situation d'itinérance. Selon les intervenants, ces projets permettent d'inclure des personnes qui ne le sont généralement pas et vont mettre l'accent sur l'implication des personnes rejoindes comme moyen d'assurer la mise en place et la continuité de projets. Les usagers ont ainsi un rôle actif et la possibilité de créer et de construire au sein de ce service. Ce genre de projets utilise fréquemment des méthodes d'intervention alternatives, principalement celles par l'art et la culture. Ces projets répondent ainsi à des besoins sociaux réels et actuels. Certains intervenants les considèrent donc comme des projets d'innovation sociale.

Moi je pense que y'a une société malade, on commence de plus en plus à s'en rendre compte. Les professionnels de la santé sont comme 50 % en congé de maladie. Pis les pilules, pis le traitement pour la performance... Il y a une limite à ça pis il y a une fin à ça. Ça peut pas continuer comme ça. Faique c'est le temps de trouver de l'innovation pis je pense qu'on peut trouver une créativité extraordinaire juste en demandant aux gens qui vivent cette situation-là. Qu'est-ce qu'on pourrait faire ? Je pense qu'ils ont une réponse majeure à nous donner. (Intervenant 1)

Tous les ateliers d'inclusion sociale par l'art et la culture pour moi devraient être bonifiés, devraient être décuplés. On en fait un petit peu ici quand on peut, quand on trouve un petit bout de financement. Mais s'il pouvait y avoir ces offres-là et qu'elles soient plus régulières et dans différents organismes, ce serait très très souhaitable. (Intervenant 5)

Plusieurs répondants ont abordé différents projets spécifiques qui ont un effet positif sur l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Selon les intervenants, les projets qui portent à la créativité et à l'initiative des participants semblent être particulièrement efficaces et favorables à l'inclusion sociale. Les intervenants ont également énoncé avoir plusieurs idées de projets innovants qu'ils souhaitent mettre en place.

J'en ai fait un projet, on travaillait dans le bois, on a fait une cabane à sucre à l'ancienne. Pièce par pièce, pas de clous. C'est nous autres qui buchaient les arbres. On a appris... couper le bois avec les ciseaux, faire toutes les formes. Plusieurs projets de même. (Steven)

On se fait un jardin communautaire fait par les personnes en situation d'itinérance, faïque c'est les personnes en situation d'itinérance qui vont aller faire le jardin, qui vont planter, qui vont désherber... Mais que le jardin soit ouvert, mais clôturé, mais qui soit toujours ouvert. Et que par exemple n'importe quel habitant du quartier puisse y aller et se prendre une tomate et un concombre ou qu'on puisse fournir du compost, etc. (Intervenant 5)

La participation sociale a également été mentionnée par quelques intervenants comme étant un élément important dans les projets d'innovation sociale. Comme l'explique un intervenant, ces projets sont valorisants, stimulants et peuvent servir de lieu de rencontre entre les personnes en situation d'itinérance et la population générale et favoriser ainsi la diminution de la stigmatisation à leur égard.

On a donné une exposition de vitraux historiques à la ville de Trois-Rivières où on a donné des vitraux hommage. La ville de Trois-Rivières n'a pas donné un sou pour ça. C'était une contribution de ceux qu'on appelait à ce

moment-là les jeunes de la rue offraient à la communauté. Ça je trouve ça super intéressant et je pense qu'on pourrait bonifier ça. [...] Ça fait longtemps que je pense à la possibilité d'avoir par exemple un café de rue où qu'on pourrait engager des gens en situation de rue qui puissent être dans la cuisine, avec supervision évidemment, qui puissent être au service, qui peuvent être au nettoyage des tables, etc. Mais en même temps ça devient des lieux de mariage social ! Parce que le public cible que je souhaiterais c'est pas des gens en situation de rue qui viendraient comme clients, mais ça serait des professionnels qui travaillent au centre-ville. [...] Faique j'aimerais beaucoup qu'on puisse développer éventuellement ces espèces de lieux de rencontre-là où les personnes se côtoieraient, pis qui en même temps serait un bon moyen de montrer tout le potentiel des personnes en situation de rue qu'on rencontre pis qui sont remplies de richesses mais qui sont souvent sous-estimées ou bien enfouies mettons. (Intervenant 5)

Les projets ayant une connotation internationale ont aussi été mentionnés par plusieurs répondants. À titre d'exemple, un intervenant parle d'un projet de voyage humanitaire à l'échelle internationale ainsi que de ses impacts positifs sur les personnes qu'il a accompagnées. Comme l'explique Steven, qui a participé au projet, cela a été un élément marquant dans sa vie et son parcours vers l'inclusion sociale. Il sentait que les personnes le percevaient différemment alors qu'il était là-bas, plus positivement et sans jugement. Il se sentait utile et aimait pouvoir redonner au village tout ce qui lui était donné.

Quand y'a 3-4 jeunes en situation de rue qui partent à Haïti pendant quelques mois, ben là on vit la même chose. On est ensemble 24/24. Faique y'a une dynamique qui est complètement différente qui se fait avec les personnes qu'on rencontre. Pis ça, je trouve ça super intéressant ! Pis pas mal toutes les initiatives que j'ai vues comme ça sont appréciées et efficaces. (Intervenant 5)

Là on a fait notre gros projet à Madagascar. Pis ça a vraiment changé ma vie aussi. Ce projet-là, c'est là que j'ai eu un gros saut de changement. Ça allait déjà mieux, je faisais plein d'efforts et beaucoup de changement, mais en 2007 c'était vraiment un changement extrême. [...] Juste le regard du monde c'était pas pareil comme ici. Il n'y avait pas de jugement. J'étais juste vu comme une personne avec les talents que j'avais pis j'étais accepté. Pis jamais de jugement négatif. Je donnais des cours de jonglage

aux jeunes dans la rue dans les petits villages où qu'on restait. Pis ça faisait du bien de donner du bonheur aux enfants, donner d'autre chose. Tu reçois beaucoup d'amour de ça pis ça fait du bien. Pis juste d'avoir un regard différent sur toi ça aide. Pis après ça je suis revenu ici pis ça allait mieux. (Steven)

Toutefois, le manque de financement constitue une limite importante pour l'implantation de ces projets. Par conséquent, les projets les plus durables sont généralement ceux qui sont autofinancés ou qui engendrent un moindre coût. Une contrainte au niveau du temps et du nombre d'employés disponibles est également soulignée par certains intervenants.

Faique là y'a acheté une bâtisse avec des murs vierges pis y'a incité les jeunes à venir graffer chez eux, faire du graffiti gratuit sur les murs pis tout ça. Pis là au fil du temps y'a de ces graffiteurs-là qui sont devenus des professionnels, des artistes extraordinaires. Faique y'ont commencé à former d'autres jeunes graffeurs sur la réalité sur graffe, comment tu peux faire, améliorer tes techniques pis tout ça, ça a pris de l'ampleur. Pis là y'ont eu des contrats dans des hôtels à Montréal à Québec. Fais-nous tout le décor de l'hôtel. Faique y'ont eu des contrats de fou, c'était magique ce qu'ils ont fait ! Faique là ça a pris de l'ampleur comme ça. Lui yé devenu autonome, les artistes donnaient une contribution à l'organisme pour pouvoir lui permettre de vivre pis permettre à de nouveaux graffeurs de pouvoir pousser cet art-là. Ça a enrayé le problème de graffiti dans le quartier pis ça a fait valoir une culture qui était à la base marginalisée. (Intervenant 1)

C'est une femme qui adorait les chevaux et qui a développé un projet d'écurie sociale, je sais pas comment elle l'appelait. Elle offrait des périodes ou six jeunes vont aller vivre sur la ferme pour une période de 3 mois et ils vont apprendre à prendre soin des chevaux, les brosser, être capables de les sortir. Pis là tout le lien avec l'animal devient super précieux pour la personne, ça fait partie de l'approche de la zoothérapie. Elle apprend à prendre soin de quelqu'un d'autre, quand tu prends soin de quelqu'un d'autre, tu prends soin de toi-même aussi. Faique c'était super intéressant, je pense que c'était très difficile au niveau financier d'être capable de maintenir ça. Mais mettons un projet dans ce type-là, par exemple une ferme où on invite une douzaine de personnes en situation de rue à venir rester pendant un bout de temps et venir apprendre... Ça pour moi ce serait super

intéressant ! Je n'ai pas les moyens, les fonds, le temps de le faire, mais je trouve que ce serait extrêmement intéressant. (Intervenant 5)

Centres de jour. La majorité des répondants ont abordé la fréquentation de centres de jour comme élément positif dans un processus menant à l'inclusion sociale. Il faut dire toutefois qu'il s'agit d'un objectif prioritaire des centres de jour et que plusieurs des participants de cette recherche ont été recrutés par l'entremise de ces milieux. Les répondants ont discuté de quatre centres de jour, soit deux centres de jour spécialisés pour les personnes vivant de l'exclusion sociale et de la marginalité, un centre de jour pour personnes autochtones ainsi qu'un centre de jour spécialisé pour les personnes vivant avec un trouble de santé mentale. Plus spécifiquement, les répondants ciblent les projets d'inclusion et la relation avec les intervenants comme étant des éléments favorables à l'inclusion sociale au sein de ces ressources. Les activités et les projets effectués dans ces centres permettent de réunir des personnes plus isolées pour les mettre en relation et favorisent le sentiment d'appartenance. Ces services offrent des opportunités d'inclusion sociale et des moments pour que les personnes rejoindes puissent vivre des expériences positives et agréables.

Il y en a qui sont ici à tous les jours parce qu'ils sont en lien, parce qu'ils jasent, parce qu'ils jouent à des jeux et ils ont du fun. Faique il y a un lieu d'accueil qui fait que les gens reviennent. [...] Ben c'est sûr que ça crée un sentiment d'appartenance. Si t'es un tout seul dans une société, ben t'es tout seul. T'es tout seul longtemps. Mais si t'es un tout seul qui va rejoindre un autre tout seul et vous créez quelque chose ensemble, même si c'est pendant une heure, ben pendant une heure vous avez eu un lieu commun. Ça crée un sentiment d'appartenance et je pense que ça peut permettre... Ça ne t'inclut pas nécessairement, mais ça t'offre la porte d'entrée pour te dire je peux être inclus, je peux appartenir à quelque chose. Je suis plus tout seul tout à fait. Faique je pense que d'avoir ça, d'avoir des ateliers, d'avoir un centre de jour, de jouer à des jeux, d'être dans l'informel et non

toujours dans la gestion des crises, de sortir de ça... Ben ça fait que ah ! T'es un humain ! On a du fun aujourd'hui, on a du fun ensemble, on a une discussion, on écoute un film... Ben t'es inclus ! On fait quelque chose ensemble, faique on est inclus. (Intervenant 6)

Les répondants ajoutent que l'aide alimentaire et les repas gratuits qui sont offerts dans certains centres de jour constituent un atout. En effet, cela peut inciter les gens à fréquenter l'organisme, offrant ainsi l'opportunité aux intervenants d'entrer en contact avec les personnes dans le besoin. Ces personnes pourront ensuite revenir non seulement pour la nourriture, mais également pour les services d'accompagnement et d'aide qui leur sont offerts. Ces endroits offrent également un espace chaleureux où elles peuvent être accueillies et servies avec respect et dignité.

Le monde y'a d'autres places qu'ils pourraient aller manger, mais comme je te dis c'est un prétexte. Le monde y vient ici parce que y'ont le droit d'exister, parce qu'ils se font accueillir. C'est l'accueil, le bonjour. Ils viennent rigoler, ils viennent parler. Ici ils existent, ils ne sont pas ignorés. Pis c'est vraiment ça qui fait la plus grande différence même s'ils ne le savent pas. Même s'ils pensent que c'est parce qu'ils viennent manger. Mais c'est parce [au centre de jour] quand ils viennent manger ils se font accueillir par un beau grand sourire, parce que s'ils venaient manger et se faisaient dire : « Crottés ! », ils viendraient plus manger ici. La bouffe ne suffirait pas. (Intervenant 3)

Ce qui m'a beaucoup aidé, c'est les organismes. Avant on pouvait manger gratuit, asteure c'est plus ça, mais on pouvait manger gratuit. (Sonia)

Un intervenant mentionne toutefois que ces centres ont certaines limites et font face à plusieurs obstacles organisationnels qui viennent diminuer l'efficacité de leurs services. Il identifie ainsi trois enjeux principaux, soit la stigmatisation sociale que peut entraîner le fait de regrouper ensemble plusieurs personnes marginalisées, le manque de financement ainsi que le manque et changement fréquent de ressources humaines. Cet intervenant souligne

également que ces services peuvent entretenir certains problèmes. Par exemple, offrir gratuitement de la nourriture peut encourager certaines personnes à utiliser l'argent qu'elles auraient dû mettre pour se nourrir pour acheter de la drogue et ne favorise pas nécessairement le développement du pouvoir d'agir des usagers. Il s'agit toutefois d'un service essentiel pour répondre aux besoins de base d'une population vulnérable, qui sinon serait à risque de commettre des infractions, tel que le vol pour se nourrir.

De l'autre point de vue pour les itinérants, c'est sûr que d'avoir un endroit comme ça c'est bien, mais en même temps ça peut faciliter ton maintien. Parce que tsé des fois ça prend une claque pour se ressaisir, pis des fois ce qu'on peut offrir malheureusement va être capable de combler suffisamment certaines personnes. Tsé la nourriture [au centre de jour] devrait servir à ceux qui se sont budgétés une épicerie dans le mois pis quand ils arrivent pus ils se disent okay, je vais pouvoir venir manger ces repas-là. Mais ça peut permettre à certaines personnes de se dire fuck off, je mettrai plus d'argent sur mon manger et je vais me droguer pis je vais manger juste à [nom du centre de jour]. Ça peut permettre d'encourager ça. C'est pas évident, mais en même temps si on est pas là, ces individus-là, les besoins de base souvent vont être comblés à travers le vol ou ailleurs, pis ça va juste contribuer plus à leur exclusion. Faique je pense qu'ultimement c'est essentiel, mais il faut qu'on soit assez d'intervenants pour être capables de travailler. [...] On manque de ressources humaines. Donc des fois ça fait étirer le moment où quelqu'un pourrait s'en sortir. Si on était plus de ressources humaines, on pourrait plus focuser sur chaque personne qui vient, prendre le temps de regarder avec eux autres leurs objectifs de vie pis leur expliquer comme il faut pourquoi on fait ça, quels sont nos objectifs dans le but qu'ils s'en sortent pis qu'ils deviennent de plus en plus autonomes. Mais vu qu'on est pas assez de ressources humaines, on va focuser tout le temps sur le plus gros, les plus grosses urgences. Ça fait que ceux qui sont moins dans l'urgence ben on travaillera pas avec ces individus-là pis on aura peut-être même pas l'occasion de les rencontrer. (Intervenant 3)

Centres et services d'hébergement. Tous les participants ont déjà fréquenté des services d'hébergement, tels que les hébergements d'urgence et les refuges, la majorité en ont même utilisé plusieurs. À Trois-Rivières, un seul centre d'hébergement pour

personnes en situation d'itinérance est en place. Les personnes qui l'ont fréquenté ont parlé de cet endroit positivement, malgré que le nombre de places y soit limité.

Ben c'est sûr qu'il y a [nom du centre d'hébergement] où tu peux coucher, mais ça en prendrait plus pour la grosseur de la ville là. (Steven)

Ce centre offre également de l'hébergement de plus longue durée qui s'accompagne de programmes donnant accès à un logement ainsi qu'à des intervenants offrant du soutien pour les diverses démarches personnelles visant à changer de mode de vie. Deux des participants rencontrés ont eu accès à ces programmes et ces derniers considèrent qu'ils les ont grandement aidés dans leur cheminement vers l'inclusion sociale.

Si on était capable d'avoir plus de projets comme que [nom du centre d'hébergement] a développé, on aurait plus d'hébergement de stabilisation, d'hébergement transitoire. Donc que tu sois en hébergement d'urgence le moins longtemps possible et qu'on soit capable de te référer ou de te proposer d'aller dans un milieu où tu vas être invité à développer ton autonomie, développer tes habiletés sociales, à vivre un peu en groupe. Donc, c'est des projets que moi je trouve très intéressants. (Intervenant 5)

Ben le [nom du centre d'hébergement] m'a beaucoup aidé quand je suis allé là. Au (nom du centre d'hébergement) ils m'ont écouté et y'a eu une prise en charge par le groupe itinérance, je l'ai eu tout de suite. Ça a pris du temps, mais ils m'ont trouvé un appartement. Ça, c'était bien. (Thomas)

Ça fait que j'ai eu la chance d'avoir le programme [nom du programme], qui est un programme qui m'a aidé à réintégrer un appartement. J'avais besoin d'avoir un chez-moi, une identité, une place à aller sur la planète. (Simon)

De plus, certains répondants croient qu'il serait bénéfique d'avoir un service d'hébergement spécialisé pour les jeunes, ce qui n'est pas le cas présentement dans la région de Trois-Rivières.

Pour les jeunes aussi. À Montréal si t'es en fugue ou whatever y'a des places tu peux aller, ici on n'a pas vraiment ça. (Steven)

J'aurais tendance présentement à faire un hébergement 18-30 ans justement avec l'inclusion sociale, et tout ça, pour que le moins de personnes 18-30 possible s'enlignent dans l'itinérance avec les vieux loups ici pis qu'un moment donné ils ont 40 ans et tu les vois encore. (Intervenant 7)

Aussi, des intervenants estiment qu'il serait aidant d'ajouter un service de crise ou de dégrisement, c'est-à-dire un endroit où des personnes en état de consommation peuvent aller en attendant que l'effet de leur consommation diminue, pour les personnes qui sont trop désorganisées afin de fonctionner dans un centre d'hébergement régulier.

Mais on n'a pas de refuge à Trois-Rivières pour faire 2-3 jours juste se reposer. Faique c'est le [nom du centre d'hébergement] qui le fond, c'est la seule ressource d'hébergement qu'il y a à Trois-Rivières. Faique des fois si le monde sont trop en conso ou s'ils sont trop désorganisés, ils ne peuvent pas les prendre. Ils ont deux chambres de transit pour le monde en conso ou désorganisés, mais c'est pas tant leur mandat. Oui, pis non. Faique ils le font parce qu'il n'y a pas d'autre chose, mais je pense que peut-être ça. Tsé moi je ne mettrais pas nécessairement 10 000 chambres de plus au [nom du centre d'hébergement]. Il pourrait y en avoir un peu plus, mais je mettrais surtout un genre de centre de crise ou de dégrisement. (Intervenant 4)

On a des manques au niveau des espaces de dégrisement. Donc les espaces où il y a des personnes qui se présentent en crise ou très intoxiquées qui auraient besoin d'hébergement d'urgence, mais pour qui c'est impossible de les faire côtoyer avec d'autres individus. Donc il y a deux chambres au [nom du centre d'hébergement] qui sont réservées pour ces personnes-là. Je pense que deux lits de dégrisement pour Trois-Rivières, c'est peu. (Intervenant 5)

Finalement, on observe que certaines personnes en situation d'itinérance ne vont pas chercher les services des centres d'hébergement. Les intervenants évoquent que pour certaines personnes, ces centres représentent un cadre trop rigide ou qu'elles y perçoivent

un danger. Ce danger peut être lié à l'autorité avec laquelle ils n'arrivent pas à fonctionner ou encore à la crainte de se faire voler.

L'hébergement pour itinérance tu ne peux pas être en consommation si tu veux aller là. Faique souvent par choix, les gens vont préférer broyer leur peine dans leur consommation plutôt que d'avoir un toit, mais d'être triste. C'est souvent, c'est vraiment la présence de règles, l'autorité en tant que telle. Dès que certains individus ont l'impression de ne pas être libres à 100 % de faire leur propre choix parce que justement l'autorité les a écrasés, ben ils voient toute forme d'autorité comme une oppression. Sont incapables de se mouler à ça. (Intervenant 3)

Il y a un cadre et il faut vivre avec plein d'autre monde. Des fois ils ont peur de se faire voler le peu de choses qu'ils ont. Juste le fait d'avoir des règlements à suivre, ils aiment mieux faire leurs petites affaires. Je pense que c'est vraiment le cadre. Il y a des gens... Quand t'es pas capable de vivre entre quatre murs parce que des fois les gens sont juste pas capables de vivre entre quatre murs... Faique aller au [nom du centre d'hébergement], c'est quand même aller dans une chambre, avec des intervenants, avec quelqu'un dans ta chambre... C'est une vie en communauté. (Intervenant 4)

Services en lien avec l'emploi. Le sujet de l'emploi et de la réinsertion professionnelle a déjà été présenté sous l'angle individuel dans la section portant sur les enjeux personnels; toutefois, une composante organisationnelle doit aussi être prise en compte. À cet effet, les répondants considèrent que les plateaux de travail apportent plusieurs bienfaits pour les personnes en situation d'itinérance lorsqu'ils sont adaptés à la clientèle visée. Pour cela, ces plateaux doivent favoriser l'implication et la valorisation des personnes rejoindes. Certains participants mentionnent que ces programmes permettent également d'occuper leur temps et de leur changer les idées.

Le plus grand besoin à mon sens c'est la mise sur pied de plateaux de travail qui favoriseraient l'implication des gens en situation de rue. [...] On a parti des projets de plateaux de travail ici. On avait par exemple 5-6-7-8 jeunes. Pis les gens nous disaient les jeunes vont ben s'en sacrer de

leurs jobs. Ils vont avoir leur paye pis ils vont aller se geler pis s'en foutre de la job. C'est pas vrai ! On leur demandait d'être là à 8 h le matin, pis ils voulaient être là ! Pis quand le projet finissait, c'était comme : « Je peux-tu revenir l'année prochaine ? Pis y'a tu encore des projets pis des gens qui veulent avoir accès ? » Pas juste au marché de l'emploi, mais a quelque chose de valorisant ! (Intervenant 5)

Mais moi il y avait les programmes que je pouvais travailler. Soit de quoi qui avait rapport avec l'art ou juste travailler à faire du ménage. Mais pour moi ça me faisait du bien. Ça passait la routine tsé. (Steven)

Il semble qu'il soit en effet utile de passer d'abord par des programmes de réinsertion professionnelle qui offrent quelques heures de travail avant de viser un retour à l'emploi complet. Ce genre de projets offrent en quelque sorte l'opportunité de briser l'isolement, de diminuer l'ennui et le sentiment d'inutilité que certaines personnes peuvent vivre. Ils représentent également un moyen pour que ces personnes puissent retourner à l'emploi graduellement.

Moi je bénéficie du programme [nom du programme]. Ça, il faudrait que ce soit connu des sans-abris. Un programme de réinsertion sociale par le travail. Briser l'isolement pis donner un cadre de vie. Mais ça, c'est... Tu es payé 100 \$ par semaine pour 15 h par semaine. Je ne sais pas si tu le sais c'est 6,67 \$ de l'heure. Mais au moins ça donne... C'est une possibilité que tu peux faire, c'est 2 jours par semaine. Quand tu es en situation de réinsertion sociale. Tu as un diagnostic de santé mentale et tu veux te reprendre en main. Si c'était connu, populairement, ici, il y aurait peut-être une optique de : « Ah, je vais arrêter de consommer et je vais m'inscrire au [nom de l'organisme], je m'ennuierai moins. » Parce que l'ennui est excessivement grand. Faique pour briser l'ennui des choses. (Sonia)

Des participants disent également que les projets qui leur sont offerts sont souvent de trop courte durée. Des projets à plus long terme seraient favorables pour eux, ils leur donneraient plus de stabilité et de temps pour apporter des changements dans leur vie.

C'était souvent des projets de 3 mois ou 6 mois. Faique oui ça faisait du bien, mais ça arrêtait toujours après 3 mois pis là fallait tu fasses une autre demande de projet pis... J'en ai fait plusieurs, mais j'ai quand même été chanceux d'en faire plusieurs. Faique ça m'a aidé, mais ya des bouts où ça commençait à aller mieux pis là ah ! Celui-là yé fini faique là tu retombes comme à même place là. (Steven)

De plus, quelques intervenants sont d'avis que les opportunités d'emploi ne sont pas suffisantes pour les personnes en situation d'itinérance et cela constitue un obstacle majeur à leur inclusion sociale.

Ça prend un endroit où c'est possible pour les individus d'effectuer des tâches selon leurs besoins et leurs désirs. Exemple qu'on aurait des bâtiments à nettoyer à travers la ville, ben que les individus pourraient se rendre là pis effectuer une tâche pis être rémunéré. [...] Pis comme je te dis, pas nécessairement de gros emplois. Mais juste avoir l'impression que si t'es plus limité, que si t'es un itinérant qui veut pas quêter, mais être capable d'aller faire un petit peu de boulot, tu pourrais être capable de trouver à manger sans prendre l'argent de la société. [...] C'est d'offrir des opportunités, c'est ça qui manque en fait, des opportunités. Les gens y'ont le choix ici d'être soit dans le moule de travailler 40 h semaine soit d'être pauvres. Y'existe rien entre les deux. Tu peux pas être quelqu'un qui a un plus faible revenu et qui travaille un peu. Ça n'existe pas. Ça pourrait permettre aux gens d'avoir un peu plus de sens, d'avoir des objectifs, d'avoir quelque chose à faire, tout simplement. (Intervenant 3)

Certains répondants ont également abordé les services de l'aide sociale comme ayant un effet tant favorable que défavorable sur l'inclusion sociale, selon l'expérience vécue. Quelques participants ont bénéficié de ces services et perçoivent que cela les a aidés à obtenir un emploi. Un intervenant souligne que l'aide sociale peut fournir un certain financement pour faciliter le retour aux études, ce qui représente une aide et une motivation supplémentaire pour certaines personnes ayant une plus faible scolarité à obtenir un diplôme qui leur offrira davantage de possibilités d'emploi.

Il y a plusieurs programmes présentement qui sont de front pour aider le monde. [...] Je trouve ça correct parce qu'on est des gens sur l'aide sociale, mais qui pourraient se réinclure justement en société. Faique à partir de là, si tu veux de l'argent mon petit loup, il faut que tu ailles sur un programme, que tu ailles travailler ou que tu fasses du bénévolat, faut que tu fasses de quoi de ta vie, parce que tu n'auras pas ça gratuitement comme ça. Je trouve ça bien quand même qu'ils aient départi les gens malades qui ne pourront peut-être pas se rendre là. (Simon)

Au contraire, des répondants ont toutefois souligné que la peur de quitter l'aide sociale pouvait être un obstacle à l'insertion professionnelle, sachant que le programme demandera un certain temps à être réintégré si l'emploi ne fonctionnait pas. Le risque est parfois perçu comme étant trop grand et les avantages trop faibles.

Souvent les gens qui ne travaillent pas depuis longtemps vont avoir des échecs dans leur emploi. Donc en commençant à travailler, souvent 40 h semaine, c'est souvent trop difficile, ils savent qu'ils vont la perdre. Pis là s'ils la perdent, ils savent qu'ils vont se retrouver un autre 5-6 semaines sans revenu le temps de refaire une demande à l'aide sociale, parce que l'aide sociale ne te permet pas de faire un in and out, un peu comme le chômage qui dit va travailler, pis si ça ne fonctionne pas tu nous appelles pis nous autres on va combler ton mois tout de suite. Non. Va falloir que tu recommences ta demande même si tu viens juste de quitter l'aide sociale. Faique c'est... Tout ça, c'est des démarches qui découragent les personnes pis qui fait que le mince avantage que l'aide sociale à d'offrir un minimum de stabilité, qui est mieux que 0, ben y vont préférer ça plutôt que de prendre le risque de se rendre à 0. (Intervenant 3)

Les répondants spécifient aussi que certains critères plus rigides et la complexité des démarches pour obtenir ces services peuvent nuire, voire freiner certaines personnes. Comme l'explique un intervenant, une limite de revenu supplémentaire à l'aide sociale est imposée, mais cela ne permet pas d'atteindre un revenu suffisant ni même d'égaler le chèque d'aide sociale des personnes ayant une contrainte sévère à l'emploi. En plus des difficultés

reliées à la recherche d'emploi préalablement mentionnées, ces personnes doivent donc respecter des critères spécifiques qui limitent largement leurs possibilités d'emploi.

Là où je déplore la situation, je pars tout le temps de la contrainte sévère à l'emploi. La contrainte sévère à l'emploi offre environ 1000 \$ par mois et le chèque d'aide sociale régulier est d'environ 670 \$ par mois. Les gens qui sont au chèque régulier ont le droit de gagner 200 \$ par mois, ce qui mène à 870 \$. Ce n'est quand même pas l'équivalent de la contrainte, qui dit que quand tu ne peux pas travailler, le minimum c'est 1000 \$. Alors pourquoi ils n'autorisent pas une personne qui travaille à se rendre à son 1000 \$? Parce que 200 \$ par mois de plus, ça représente 50 \$ par semaine, donc 5 h par semaine. Quelle entreprise offre 5 h par semaine ? Y'en a pas. Faique c'est comme si ça favorisait le travail au noir. Parce que là si je travaille juste 10 h déclaré, ils vont me couper mon aide sociale. Pis si y me coupe mon aide sociale ben tous les frais, les subventions qui sont avantageuses je les aurais pas. Pis y'a quand même un risque. (Intervenant 3)

Service d'aide à la gestion financière. Quelques participants ont eu accès à des services pour les aider à gérer leur argent. Avec la fiducie, les personnes arrivent alors à avoir les moyens pour payer leurs dépenses principales, telles que leur logement. Cet accompagnement en plus de la fiducie permet à la personne de progressivement reprendre la responsabilité de la gestion de ses finances.

C'est grâce à la fiducie aussi que j'ai pu avoir, parce que j'ai pas de crédit, un appart. La fiducie dit oui oui, c'est nous autres qui va payer l'appart. Mon chèque est déposé dans leur compte, ils payent mon logement, mon Hydro, toutes mes dettes et ils me donnent le restant. Maintenant j'ai un compte, alors ils le mettent dans mon compte. (Sonia)

Thérapie. La majorité des participants dit avoir fait des thérapies en lien avec une dépendance aux substances et tous ceux ayant abordé ce sujet affirment l'avoir fait à plusieurs reprises. Toutefois, plusieurs précisent qu'ils l'ont fait dans le but d'obtenir un hébergement et de la nourriture et non pas pour cesser de consommer ou changer des

habitudes de vie. C'est lorsqu'ils étaient réellement motivés à apporter des changements au plan de leur consommation et de leur style de vie que les thérapies se sont avérées bénéfiques pour certains d'entre eux.

Je m'en suis venu [à Trois-Rivières] et j'ai fait une thérapie pour la drogue. Mais dans le fond c'est un toit que je venais chercher. J'étais déjà abstinent de 18 ans de drogues et d'alcool quand je suis entré en thérapie. Dans le fond c'est juste un toit que je cherchais. (Thomas)

Je te dirais maintenant avec du recul que j'ai donné ma vie pour m'en sortir. Parce que j'ai tout donné en thérapie. 3 ans. J'ai pris 3 ans de ma vie pour m'en sortir. (Félix)

Programmes d'éducation personnalisés. Selon les répondants, les projets d'éducation spécifiques pour les personnes en situation d'itinérance ou de marginalité sociale semblent avoir des effets positifs sur l'inclusion sociale. Un programme d'éducation a été mis en place en partenariat avec différents organismes communautaires et l'école aux adultes de Trois-Rivières. Ce projet permet aux personnes de rencontrer une enseignante dans les organismes partenaires pour suivre des cours personnalisés, travailler sur des notions scolaires ou simplement pour poser des questions concernant les possibilités d'emploi en lien avec divers programmes. Puisqu'il s'agit d'un nouveau projet, aucun des participants rencontrés n'y avait eu accès. Ainsi, seulement les intervenants ont abordé ce thème. Bien que ce projet favorise un retour aux études et éventuellement sur le marché du travail, les intervenants spécifient que le plus important pour eux est d'amener la personne à trouver du sens dans sa vie et de favoriser l'estime de soi.

Ça moi je trouve ça super intéressant, je trouve ça génial. Faique oui, ce lien là avec le ministère de l'Éducation, que là ça passe par l'éducation aux adultes. Je souhaite que ça puisse être bonifié et que ce soit non pas un projet pilote, mais que ça puisse être inscrit dans le temps. Parce qu'en ce moment

c'est un projet que tu déposes et on peut pas déposer le même projet à chaque année parce qu'il n'est pas financé, payé de façon ponctuel. Donc j'aimerais bien que le ministère de l'Éducation puisse donner les moyens par exemple au centre d'éducation aux adultes de dire que ce n'est plus un projet, c'est un service, il est à l'année et voilà ce qu'on développe ensemble. Ça pour moi c'est des projets inspirants, pertinents, qui offrent des solutions durables qu'on devrait bonifier. (Intervenant 5)

L'idée c'est juste de voir quelqu'un qui retrouve le sens de se lever le matin. Quelqu'un qui trouve le sens de prendre moins d'amphétamine la veille parce qu'il veut être plus en forme pour son cours de lendemain. En réalité, l'objectif en soi n'est pas de diplômer des gens ou de les amener sur le marché du travail. Tant mieux si ça se fait après, mais l'enjeu majeur c'est juste de réanimer une flamme. Tsé une flamme de vie qui est basse, qui est soumise, qui se sent victime... Qui ne l'est pas tout le temps en réalité, mais qui se sent victime, qui se sent tassé dans un coin, pis de faire naître juste un peu d'espoir que malgré tout ce que tu es, de l'image que tu as de toi qui est négative et l'image des autres, ce que les yeux te renvoient de toi, il y a de l'espoir que tu puisses trouver un sens à l'intérieur de toi. Tu ne seras peut-être pas médecin, mais il y a moyen que tu contribues à quelque part pis que tu sois heureux, pis que ça ait du sens pour toi à l'intérieur de ça. (Intervenant 7)

Travail de rue. Tous les intervenants et certains participants ont abordé le travail de rue, décrivant celui-ci comme étant favorable à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Les travailleurs de rue sont souvent les premiers à établir un contact avec les personnes en situation d'itinérance, ce qui favorise le développement d'un lien significatif qui permettra ensuite de référer la personne dans le besoin vers les services les plus pertinents pour elle. Tous les intervenants ayant abordé ce sujet ont spécifié que le manque de ressources était la principale limite de ce service, puisqu'il y a une forte demande, mais pas assez d'intervenants pour y répondre.

Sauf que ce qui fait qu'aujourd'hui j'ai un appartement pis que j'ai repris le goût à la vie et espoir de devenir autonome, c'est que j'ai fait confiance à un travailleur de rue. (Thomas)

Y'a pas de pression avec le travailleur de rue. On va aller où tu veux aller quand tu peux y aller. Pis après on fait un lien, on fait de la relation, pis de la vraie relation. Ça fait tu du bien d'avoir une vraie relation saine tabarouette ! C'est juste ça, un vrai, care, un vrai salut comment tu vas. Pas avec une attente de répondre à un service parce que je suis là pour répondre à ce service-là. Non, on n'est pas là-dedans pantoute. (Intervenant 1)

Ben il n'y a pas assez de travailleurs de rue à Trois-Rivières pour la quantité de monde qu'il y a et la grandeur du territoire. Faique moi je miserais sur le travail de rue. Il y en a présentement, mais pas assez. Il n'y a personne à temps plein qui fait juste ça. Il y a du monde à la pochetée. Moi je miserais beaucoup sur le travail de rue, je pense qu'on n'en a pas assez. (Intervenant 4)

Territoires et communautés. Finalement, plusieurs répondants ont abordé des enjeux liés aux caractéristiques propres à des villes ou des régions spécifiques. Comme démontré précédemment, les services et les ressources peuvent varier selon les régions, tout comme les communautés qui les constituent ne seront pas les mêmes. Tous les répondants se trouvaient sur le territoire de Trois-Rivières lors des entretiens, à l'exception d'une participante qui se trouvait à Drummondville, mais qui a également vécu une partie de sa période d'itinérance à Trois-Rivières. Tous les participants rencontrés se sont beaucoup déplacés au Québec, et même au Canada, au courant de leur période d'itinérance.

Les répondants ont particulièrement abordé les différences au niveau des logements selon l'emplacement géographique. L'hébergement est généralement un thème central lorsqu'on parle d'itinérance. Cela n'est cependant pas particulièrement ressorti lors de la recherche. Bien qu'il ait été spécifié qu'avoir un logement n'est pas nécessaire pour être inclus socialement, celui-ci reste tout de même préférable. Ce sujet est donc amené plus indirectement, agissant comme fil conducteur entre plusieurs des thèmes. Les

répondants le présentent également comme pouvant aider à la mise en place ou à la présence d'autres facteurs, qui eux sont favorables à l'inclusion sociale. Par exemple, en ayant un logement, il sera plus simple pour la personne de participer à des programmes et d'avoir accès à des services, qui eux favorisent l'inclusion sociale.

C'est souhaitable pour l'être humain, pour la personne d'avoir un logement, d'être chauffé, d'avoir de la nourriture a tous les jours. Mais est-ce que c'est nécessaire pour être inclus ? Non. (Intervenant 6)

Quand tu es dans cette période-là d'urgence... L'itinérance on parle souvent de pas de domicile, ça tire énormément de jus juste pour te nourrir. Les heures que tu mets juste à courailler les organismes, pis ci pis ça, ça n'aide pas du tout. Moi sérieusement, je lève mon chapeau à quelqu'un qui peut réussir une inclusion dans l'itinérance. Je lui lève mon chapeau. [...] C'est possible d'être fonctionnel, de faire tes trucs pis absolument, tu fais partie de la société pareil. C'est quand tu contribues pu, c'est quand tu nuis. Non seulement tu ne donnes pas, mais tu nuis en plus. Là tu es un exclu dans mon livre à moi. Moi mon inclusion, je pense que tu es inclus à partir du moment où tu fais des efforts pis des actions pour essayer d'avoir une vie pis de suivre les autres je pense que t'es déjà dans l'inclusion. (Simon)

De plus, avoir un logement permet d'apporter une certaine stabilité, un sentiment d'appartenance et de sécurité à la personne.

J'avais besoin d'avoir un chez-moi, une identité, une place à aller sur la planète. Une vraiment à moi où je pourrais me sentir en sécurité, où je pourrais être moi-même pis me montrer moi-même, sans mécanisme de défense constant. (Simon)

Les répondants rapportent qu'à Trois-Rivières, le coût des logements est particulièrement bas et qu'il y a un haut taux de pauvreté. Par conséquent, l'itinérance est davantage cachée, avec un taux élevé de déménagements et de logements insalubres. Certains participants mentionnent toutefois que le côté plus humain de la ville leur plait et qu'ils se sentent moins stigmatisés par leur pauvreté.

L'itinérance c'est pas nécessairement vivre dans la rue, c'est d'avoir une instabilité constante dans ta vie au niveau du logement. Ben quelqu'un qui déménage toutes les années, à droite à gauche parce que y'é pas capable de payer, y va être considéré comme un itinérant. Parce qu'ici à Trois-Rivières le coût du logement le permet. À Montréal, cet itinérant -là passerait de maison du père à un autre centre d'hébergement, alors qu'ici c'est de l'appartement d'un ami à un autre. Ici, à Trois-Rivières, c'est possible d'avoir un appartement en bas de 400 \$ par mois, ce qui est pratiquement impossible ailleurs. Faique notre itinérance ici, je dis qu'elle a un toit. Notre itinérance a un toit. Elle est plus cachée, pourtant elle est plus nombreuse. C'est l'endroit où il y a le plus grand nombre de densités de population pauvre par rapport au revenu. C'est le deuxième quartier le plus pauvre au Canada ici, après east side Vancouver qui est vraiment trash. (Intervenant 3)

Ben la pauvreté à Trois-Rivières, y'en a énormément, je n'ai jamais vu ça dans aucune ville, même à Montréal. C'est juste un secteur à Montréal. Trois-Rivières au centre-ville c'est fou comment y'a de monde qui quête pis qui vendent. On est sollicité, c'est fou, je n'ai jamais vu ça autant. Ici tu te sens pas marginalisé parce qu'il y a tellement de pauvre ici à Trois-Rivières qu'ils sont habitués à vivre là-dedans. [...] Ici, c'est le côté humain que j'aime. Mais le jugement est très très très puissant à Trois-Rivières. Santé mentale et pauvreté, à Trois-Rivières il y en a en sale. C'est pour ça que je veux m'en aller du centre-ville. (Thomas)

Une participante a vécu quelques années à Drummondville alors qu'elle était en situation d'itinérance et elle considère que cette ville a été très aidante pour elle. Elle y a vécu beaucoup d'entraide et a développé un fort sentiment d'appartenance envers cette ville.

[À Drummondville] c'était complètement différent... Pis des amis de la rue ! Pis le monde ils s'entraident ! Le jour et la nuit d'avec Montréal. Ici c'est l'effet domino, mais du contraire. Une bonne action en attire une autre. C'est donner au suivant ici, c'est total. C'est incroyable. [...] Revêtir le titre de Drummondvilloise c'est un privilège. Lié à des devoirs. C'est sûr que je ne pourrais pas être une Drummondvilloise et voler mes voisins. (Sonia)

En contrepartie, certains participants qui ont longtemps vécu à Montréal ou à Québec considèrent ces villes comme étant beaucoup moins agréables, où l'ambiance est

beaucoup plus difficile pour les personnes en situation d'itinérance. Ils ajoutent y avoir vécu de mauvaises expériences, principalement en lien avec le corps policier, et s'y être sentis plus rejetés. Le prix des logements est également beaucoup plus élevé, ce qui rend plus difficile pour ces personnes d'y avoir accès. Ils constatent cependant qu'on y retrouve davantage de services, faisant que si d'un côté certaines dimensions sociales peuvent nuire à l'inclusion, d'autres, d'ordre organisationnel, sont plus favorables.

Des centres d'hébergement, j'en ai connus au Québec ! Québec, ça a été la pire place, pire que Montréal selon moi. À Montréal, le monde est plus froid. Québec c'est plus froid. (Thomas)

Il faut vraiment sortir des centres. Parce que quand tu rentres à Montréal, tu le sens, c'est l'oppression. Tu passes le pont, tu le sens, c'est pesant. Québec on en parle même pas c'est la mort. Ces centres-là, c'est plein de mauvais. [...] Tu as peur de pas arriver. Surtout à Montréal. Tu es à Montréal mettons, c'est cher. Comment je vais payer mon appart ? J'aurai pas de meuble, je pourrai pas en acheter, je pourrai pas acheter de bouffe... (Sonia)

Discussion

Cette section porte sur les résultats les plus significatifs de notre recherche et sont considérés d'abord à la lumière des connaissances présentées dans le premier chapitre de ce mémoire. Cette synthèse dégage les éléments liés aux trajectoires des personnes ayant vécu une situation d'itinérance ainsi que les enjeux concernant leur inclusion sociale. Dans un deuxième temps, c'est à la lumière de ces résultats que des constats sont posés sur la pertinence des programmes et les politiques actuelles visant les personnes en situation d'itinérance. Pour terminer, ce chapitre se penche sur les principales forces et limites de cette recherche.

Trajectoire

Tout d'abord, certains thèmes ont été particulièrement abordés par les participants concernant leurs trajectoires lors des entretiens. Les plus significatifs sont la famille, le réseau social, la consommation et la santé mentale, l'emploi, les effets à long terme de l'itinérance et la perception de soi.

Famille

Nous avons pu observer que les relations familiales des participants variaient, dans la mesure où certains ont eu des expériences problématiques, alors que d'autres ont évoqué avoir eu des relations positives avec au moins un de leur parent. Dans le premier cas, les participants tendent à identifier leur relation parentale comme étant une cause principale

de leur situation d’itinérance, qui, par ailleurs, a été vécue plus précocement que chez les autres participants. Dans un autre cas, les participants décrivant une relation positive avec leurs parents ne semblent pas les associer à leur situation d’itinérance, qui est d’ailleurs survenue de manière plus tardive dans leur vie. Ce dernier scénario offre un certain contraste avec celui que présente plus souvent la littérature, qui pour sa part, se penche davantage sur les relations parentales problématiques conduisant les jeunes à quitter leur domicile (p. ex., Colombo, 2015; MSSS, 2018). Il faut toutefois préciser que ce sont des adultes qui ont été rencontrés pour cette étude. Ils peuvent donc avoir une perception différente de leurs relations familiales avec le recul. En ce sens, ces résultats rejoindraient ceux découlant des études de Crane *et al.* (2005) et Shinn *et al.* (2007) qui indiquent que l’influence des relations familiales a un effet plus marqué chez les plus jeunes, alors que ceux ayant eu un premier épisode d’itinérance tardif sont moins enclins à considérer que leurs relations familiales ont eu une influence sur leur trajectoire.

Réseau social

Dans leur discours, les répondants accordent aussi une place importante à la fréquentation des pairs et à leur réseau social auxquels ils attribuent une influence importante sur les trajectoires. Les participants de cette recherche laissent entendre que ce sont les liens avec des pairs qui les ont conduits vers l’itinérance ainsi que vers la consommation. Certains participants auraient aussi été introduits par leurs pairs à des activités les menant à la prostitution, qu’ils auraient ensuite utilisées comme moyen de survie. Or, le réseau social s’avère d’autant plus important chez les participants ayant vécu

des relations familiales conflictuelles, faisant qu'il semble prendre une place importante dans leur trajectoire, même si, avec le recul, ces participants jugent que ces pairs ont eu une influence négative sur leur parcours. Cela dit, ce résultat appelle à la nuance considérant que la littérature semble vouloir mettre davantage en évidence la rupture sociale dans le parcours des personnes ayant vécu une situation d'itinérance. (p. ex., Brown *et al.*, 2016; Lussier et Poirier, 2000; MSSS, 2008). Bien entendu, ce sujet n'est pas exclu du discours des participants, mais occupe néanmoins une place beaucoup moins notable que l'importance qu'ils accordent aux pairs et à l'influence que ces derniers ont eue dans leur parcours.

Consommation et santé mentale

De plus, les participants ont évoqué que la consommation a eu un effet significatif sur leur trajectoire et semblent avoir eu une expérience similaire d'un point de vue chronologique. En effet, ils ont souvent commencé leur consommation, alors qu'ils étaient assez jeunes, par des substances plus douces, principalement pour le plaisir ou pour engourdir certaines émotions plus difficiles. Leurs habitudes de consommation auraient ensuite évolué vers une dépendance avec l'utilisation de drogues plus nocives, en plus grande quantité, plus fréquemment ou avec une méthode les mettant plus à risque comme l'injection. C'est généralement à ce moment que les participants affirment avoir constaté d'importants effets négatifs sur leur vie et que leur consommation a nui à leur fonctionnement. Ces résultats corroborent les travaux de plusieurs chercheurs qui ont traité

du sujet de la consommation chez les personnes en situation d’itinérance (p. ex., Lévesque *et al.*, 2019; MSSS, 2009, 2018; Moskowitz *et al.*, 2013; Ruest et Faulkner, 2009).

Par contre, certains participants ont souligné que cette consommation a eu également des effets positifs puisqu’elle leur a permis de traverser des épreuves difficiles et que, sans cela, ils auraient mis fin à leur jour. Cette problématique est relativement peu abordée sous cet angle dans la littérature, qui met principalement de l’avant les effets négatifs à la consommation (Agence de la santé publique du Canada, 2020; Marcus *et al.*, 2018; Thakarar *et al.*, 2016). Certains chercheurs ont toutefois documenté que la prévalence de comportements suicidaires chez les personnes en situation d’itinérance était nettement plus élevée que chez la population générale (Grunbaum *et al.*, 2002; Kidd, 2006; Kidd *et al.*, 2017).

Aussi, les répondants s’entendent pour dire que la majorité des personnes en situation d’itinérance présente au moins un trouble de santé mentale et que cela constitue un élément déclencheur pour plusieurs dans leur trajectoire vers l’itinérance. Ces troubles peuvent également se développer alors qu’elles sont déjà en situation d’itinérance et les personnes ayant un trouble de santé mentale sont plus à risque de développer un problème de consommation concomitant. Ces résultats sont assez similaires aux connaissances que renferme la littérature et confirment que les troubles de santé mentale, tout comme les problèmes de consommation, peuvent être à la fois une cause, un facteur de maintien et

une conséquence de l’itinérance (p. ex., Bender *et al.*, 2014; Gouvernement du Québec, 2014; MSSS, 2009; Narendorf *et al.*, 2017; Ruest et Faulkner, 2009).

Emploi

Les participants de cette recherche ont connu des parcours diversifiés en ce qui concerne l’emploi. Ces parcours peuvent se distinguer en deux catégories. Tout d’abord, certaines personnes ont occupé différents emplois selon ce qui était disponible. Ces emplois ont alors été perçus comme un moyen d’obtenir l’argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins, mais ces emplois n’ont généralement pas retenu leur intérêt. Il faut dire que la plupart des participants ont connu un parcours scolaire difficile, réduisant ainsi la possibilité d’accéder à des emplois intéressants. En contrepartie, d’autres considèrent avoir eu une carrière et y avoir excellé. Ces participants disent alors avoir dépassé leurs limites au détriment de leur santé et ne pas être retournés sur le marché du travail par la suite, car ils avaient l’impression d’être exploités ou encore parce que cette situation ne faisait plus de sens pour eux.

Alors que les personnes se trouvant dans la première catégorie ont vécu de la précarité financière, celles de la deuxième catégorie ont plutôt vécu une précarité psychologique en ayant été confrontées à un système exigeant provoquant un déséquilibre entre leurs attentes et leurs capacités adaptatives. Ainsi, la question n’est pas seulement d’avoir ou non un emploi, mais plutôt de pouvoir maintenir la cadence en lien avec les exigences du milieu du travail. Cela dit, ces considérations font, dans une certaine mesure,

écho à ce que renferme la littérature sur le sujet qui évoque surtout que l'absence d'emploi constitue un facteur de risque déterminant dans la problématique de l'itinérance, principalement en lien avec le revenu (p. ex., Aubry *et al.*, 2016; Gouvernement du Québec, 2014; MSSS, 2008). De fait, les résultats de cette recherche indiquent eux aussi que le début d'une situation d'itinérance s'arrime bien souvent à la perte d'un emploi. Toutefois, les résultats de la présente recherche ajoutent une dimension plus fondamentale, reliée à la perte de sens qui, elle aussi, peut jouer sur la condition de vulnérabilité de certaines personnes et les mener à décrocher socialement.

Effets à long terme

Dans le cadre des entretiens, les participants ont également indiqué que l'épisode d'itinérance qu'ils avaient vécu avait eu des effets à long terme dans leur vie. Ces effets se manifestent notamment au plan de leur santé, faisant en sorte que plusieurs ont développé des problèmes chroniques au plan cardiaque et respiratoire, de l'épilepsie ou encore des infections transmissibles sexuellement et par le sang comme le VIH et les hépatites reliées à leur mode de vie alors qu'ils étaient en situation d'itinérance et à leur consommation. Ces effets se font aussi sentir sur un plan personnel, se manifestant par une faible estime de soi, des difficultés à entrer en relation avec les autres et à interpréter certaines situations sociales. Certains ont également souligné des difficultés lors de la transition en logement, principalement chez ceux ayant vécu une plus longue période d'itinérance. L'acceptation et les modifications dans les habitudes de vie liées aux logements semblent être plus difficiles pour eux. Pour les intervenants, ces derniers ont toutefois évoqué que des effets positifs

peuvent également découler d'une telle expérience, et ce, principalement en lien avec le développement des capacités d'adaptation et la résilience.

Ces résultats concordent assez bien avec la littérature. En effet, plusieurs chercheurs ont constaté que les personnes en situation d'itinérance étaient plus à risque de développer des problèmes de santé physique en lien avec leur mode de vie, d'aggraver des maladies physiques préexistantes (p. ex., Bender *et al.*, 2014; Denoncourt *et al.*, 2007; MSSS, 2008; Narendorf *et al.*, 2017) et présentaient un taux de mortalité plus élevé que la population n'ayant pas vécu de situation d'itinérance à âge égal (Hecht et Coyle, 2001). Ces recherches ne semblent toutefois pas avoir particulièrement souligné les impacts au plan personnel et social ainsi que les effets positifs pouvant résulter d'une situation d'itinérance, comme les intervenants de notre étude l'ont partagé.

Les enjeux concernant l'inclusion sociale

Ensuite, les répondants se sont exprimés sur les enjeux pouvant favoriser ou nuire à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Plusieurs enjeux ont été abordés et les plus significatifs sont ici présentés sous trois grands thèmes : le rapport à soi, le rapport aux autres et le rapport à la société.

Le rapport à soi

Plus précisément quant au rapport à soi, les thèmes suivants ont été identifiés : s'accepter et travailler sur soi; la santé mentale et la consommation, ainsi quell'occupation professionnelle.

S'accepter et travailler sur soi. Ce thème fait écho au dernier thème de la section précédente, concernant la perception de soi. Autant que cette dimension semble avoir eu une place importante dans la trajectoire vers l'itinérance, celle-ci constitue apparemment un aspect central dans leur cheminement vers l'inclusion sociale. Selon les intervenants, il s'agit en fait de la première étape où la personne commence un cheminement personnel et arrive à donner un sens à l'inclusion sociale. Le désir d'être inclus et la présence d'objectifs personnels sont considérés comme étant des facteurs fondamentaux. Pour leur part, les participants ont souligné que l'inclusion devait faire du sens pour la personne et que celle-ci devait tout d'abord s'accorder le droit d'aller dans cette direction. Son estime et sa perception de soi sont alors au cœur du processus et une modification au plan de l'apparence est jugée nécessaire pour certains, principalement au plan de l'hygiène personnelle. Ces modifications permettraient ainsi d'entrer en relation avec d'autres personnes, se sentir mieux dans sa peau et d'être davantage acceptés socialement.

Ces résultats concordent assez bien avec la littérature. L'estime de soi a effectivement été identifiée comme l'un des principaux facteurs de protection, notamment

par Thompson *et al.* (2016). Kidd *et al.* (2016) ajoutent que c'est lorsqu'une personne identifie des objectifs à long terme, que son niveau d'estime personnelle et son cheminement vers l'inclusion sociale sont les plus satisfaisants. Toutefois, la littérature ne met pas tellement l'emphase sur l'importance que peuvent prendre les modifications au plan physique dans ce processus, alors qu'il s'agit d'un élément important dans le discours des participants.

D'une certaine manière, ces résultats font également écho au modèle de Colombo (2015), tel que décrit précédemment. En effet, c'est après avoir connu certaines modifications au plan de son image et de son identité qu'une personne a de meilleures chances de cheminer vers l'inclusion sociale.

Santé mentale et consommation. La consommation est également un enjeu lié à l'inclusion sociale, tout comme elle peut l'être dans le processus menant à l'itinérance et favorisant son maintien. Les intervenants ne perçoivent pas la consommation comme étant la base du problème, mais davantage comme un symptôme et un moyen de combler certains besoins. Ils considèrent donc qu'il faut tout d'abord répondre aux besoins sous-jacents et donner un sens à la démarche de réduction des méfaits liés à cette consommation. D'ailleurs, tous les répondants sont d'avis qu'il n'est pas nécessaire de mettre fin à la consommation afin d'être inclus socialement, mais plutôt que celle-ci doit être contrôlée et qu'il y ait une reconnaissance des impacts qu'elle peut avoir sur le fonctionnement, la vie sociale et les occupations afin d'en diminuer les effets.

Alors qu'une approche de réduction des méfaits est particulièrement ciblée par les répondants, la littérature scientifique semble davantage partagée. Certains auteurs se sont penchés surtout sur l'abstinence et ont démontré qu'il en découlerait de meilleurs résultats. Ces études tendent à démontrer que l'absence de consommation serait un facteur de protection à l'itinérance et favoriserait l'inclusion sociale (Aubry *et al.*, 2016; Lightfoot *et al.*, 2011). L'évaluation de certains programmes visant les personnes en situation d'itinérance rapportent aussi que seuls les participants ayant cessé de consommer avant le début des interventions démontraient des améliorations dans leur cheminement vers l'inclusion sociale (Gray *et al.*, 2016). En contrepartie, certaines études ont toutefois démontré l'efficacité de l'approche de réduction des méfaits, principalement dans le cadre d'interventions de crise s'adressant à des personnes ayant consommé des opioïdes. Plusieurs programmes et mesures ont été mis en place au Québec à ce sujet et ont prouvé l'efficacité de cette approche (Dubé, Dionne, Hamel et Tessier, 2020 ; Polliquin, Bertrand et Perreault, 2021). Cela dit, l'offre de services diversifiés peut être considéré comme étant un avantage, permettant aux personnes aux prises avec une problématique de consommation d'accéder au programme qui lui convient le mieux (Savard, Little, Benoit, Charrette, Deschamps et Bissonnet, 2021).

En ce qui a trait à la santé mentale, tout comme pour la consommation, la plupart des répondants expliquent que la capacité à faire face à ses problèmes et à recevoir de l'aide en conséquence est un facteur positif pour l'inclusion sociale. C'est donc la reconnaissance

et la prise en charge des troubles de santé mentale qui semblent favorables à cette inclusion. De son côté, la littérature indique que l'absence de trouble de santé mentale est un facteur favorable, puisqu'elle favoriserait la stabilité résidentielle, généralement associée à l'inclusion (Aubry *et al.*, 2016). Cela dit, les personnes que nous avons rencontrées dans le cadre de cette recherche semblent se distancier des courants que l'on retrouve plus souvent dans la littérature. Ces dernières adhèrent à l'idée que la reconnaissance du problème (de santé mentale ou de consommation) et la gestion des symptômes qui y sont associés constituent des facteurs pouvant favoriser l'inclusion sociale et que celle-ci peut être envisagée même pour les personnes vivant de telles difficultés.

Occupation professionnelle. Bien qu'avoir un emploi ne soit pas considéré comme un vecteur essentiel à l'inclusion sociale par les répondants, ceux-ci considèrent tout de même que cela peut favoriser les processus qui y sont associés. C'est donc le sens accordé à l'emploi et à l'insertion socioprofessionnelle qui s'avère être central. L'emploi, ou toute autre occupation professionnelle, doit ainsi procurer du plaisir ou la possibilité de contribuer à la société afin d'être un agent mobilisateur pour la personne. Le revenu ne serait donc pas nécessairement la source de motivation principale. Ces répondants rapportent ainsi que la participation à des projets de réinsertion professionnelle et le bénévolat peuvent être des expériences significatives en soi, pouvant mieux préparer le retour à l'emploi. Ces expériences peuvent également être bénéfiques pour l'inclusion sociale sans être reliées à une recherche d'emploi puisqu'elles permettent de s'impliquer socialement et d'entrer en contact avec différentes personnes. L'emploi et la participation

à des projets de réinsertion professionnelle semblent également bénéfiques lorsque ces expériences contribuent à l'organisation et à l'adoption d'un mode de vie inclusif, offrant des opportunités sociales d'accomplissement et d'implication citoyenne. Les répondants soulignent aussi qu'un retour à l'emploi progressif est plus facilitant et qu'un cheminement personnel doit avant tout avoir été entrepris par la personne. Finalement, tous les répondants s'entendent pour dire qu'il peut être difficile pour les personnes en situation d'itinérance d'aller sur le marché de l'emploi. Cette difficulté serait d'ailleurs plus importante pour celles n'ayant pas occupé d'emploi depuis plus longtemps ainsi que pour les personnes plus âgées.

Avoir un emploi, un revenu régulier ou participer à un programme d'entraînement à l'emploi sont identifiés comme des facteurs de protection à l'itinérance dans la littérature (p. ex., Aubry *et al.*, 2016). Plusieurs programmes se centrent sur l'emploi afin de mettre fin à une situation d'itinérance et de favoriser l'inclusion sociale (p. ex., Gray *et al.*, 2016). Le loisir et le bénévolat sont également identifiés comme favorables dans quelques études (p. ex., Marshall et Rosenberg, 2014; Thomas, Gray, McGinty et Ebringer, 2011). La présence d'un emploi ou d'une autre occupation significante permettrait d'améliorer la santé, le bien-être, la transition vers un logement et favoriserait l'inclusion sociale (Magallanes-Blanco et Pérez-Bermúdez, 2009; Marshall et Rosenberg, 2014). Les modèles théoriques de Gaulejac (2014), Castel (1994) et Paugam (2014) vont également dans cette direction et placent l'emploi comme un pôle significatif lié à

l'itinérance et à l'inclusion sociale. L'absence d'emploi et de revenus stables seraient ainsi des vecteurs importants de désaffiliation et d'exclusion sociale, selon ces auteurs.

Sans nier les avantages liés à l'emploi, les résultats de notre recherche semblent plutôt mettre en lumière que c'est par l'entremise de l'intérêt qu'il suscite que l'emploi serait davantage lié à l'inclusion sociale. C'est lorsqu'un emploi prend son sens que celui-ci serait favorable à l'inclusion sociale. Ce n'est donc pas le revenu en soi qui pèserait le plus dans la balance, mais plutôt la signification qu'il prend. Ce constat coïncide alors avec plusieurs recherches ayant été effectuées dans le domaine de l'ergothérapie (p. ex., Allard, 2014; Lambert, 2012; Thomas, Gray et McGinty, 2011).

Le rapport aux autres

Concernant le rapport aux autres, deux thématiques sont ressorties lors de l'étude, soit : créer des liens et le rôle social.

Créer des liens. Les répondants sont tous en accord que pour favoriser l'inclusion sociale; il est nécessaire que les personnes en situation d'itinérance puissent avoir l'opportunité de créer des liens significatifs. Il s'agit en effet d'un facteur incontournable à l'inclusion sociale. Cela vient nourrir la motivation, donner un sens à cette inclusion et aux modifications qui doivent être effectuées dans leur mode de vie. Les intervenants ajoutent que la création d'un premier lien significatif sain favorise la création d'autres relations saines et peut ériger de nouveaux ponts vers d'autres individus. Chez les

participants de cette recherche, il semble que ce premier lien ait été généralement développé avec un intervenant de confiance. À ce sujet, les participants indiquent que l'attitude de l'intervenant à leur égard a joué un rôle essentiel. Sa disponibilité semble être une caractéristique importante. Les répondants abordent l'influence positive de certaines formes d'entraide, tant naturelle, sous forme de groupe de soutien ou par l'entremise de pairs aidants. La présence d'un animal de compagnie représentait également pour certains un élément favorable à l'inclusion sociale et un vecteur favorisant l'ouverture aux autres et aux services.

Sur ces dimensions, les résultats de cette recherche confirment ceux que nous retrouvons dans la littérature. En effet, la présence d'un réseau social est fréquemment identifiée comme un facteur de protection à l'itinérance et à l'exclusion sociale (p. ex., Aubry *et al.*, 2016; Dang *et al.*, 2014; René *et al.*, 2011; Thompson *et al.*, 2016). Certains programmes de réinsertion en logement ont également noté que pour favoriser l'inclusion sociale et le maintien en logement, les participants doivent avoir créé des liens et une connexion avec la société (Chen, 2013; Tsai *et al.*, 2012). La création d'un lien avec un intervenant favorisait également cette inclusion et la création de liens avec autrui ainsi que l'efficacité de la prise en charge en cas de crise (Chen, 2013). Différents modèles théoriques appuient également cette idée, notamment celui de Castel (1994) qui affirme qu'avoir plusieurs relations sociales significatives signifie être inséré socialement.

Rôle social. Les répondants laissent aussi entendre que le rôle parental constituerait un autre facteur pouvant être relié à l'inclusion sociale. Jouer un rôle parental semble être favorable puisque ces personnes ont affirmé souhaiter ce qu'il y a de mieux pour leur enfant et désirer en avoir la garde. Pour plusieurs participants, cela représentait une forte motivation, une prise de conscience et une modification dans leurs habitudes de consommation et dans certaines habitudes liées à leur mode de vie. Ainsi, le statut parental peut aider la personne à se recentrer sur ses priorités. Le rôle social, parental surtout, vient avec des obligations qui, en quelque sorte, viennent renforcer la motivation à rester connecté avec le monde.

Cet aspect a également été souligné dans quelques études, indiquant qu'avoir un enfant, surtout s'il est à la charge de la personne, peut être un facteur de protection à l'itinérance ainsi qu'une motivation à mettre fin à une situation d'itinérance (Aubry *et al.*, 2016; Johnson *et al.*, 2015; Knight, 2017; Thompson *et al.*, 2016). Les études sur ce sujet semblent avoir été principalement faites auprès de femmes alors que ce thème est peu abordé dans les études mixtes ou ayant un échantillon uniquement masculin.

Rapport à la société

Enfin, trois sous-thèmes ont été identifiés en ce qui a trait au rapport à la société : la stigmatisation et l'acceptation sociale; la judiciarisation; ainsi que les services.

Stigmatisation et acceptation sociale. Les répondants spécifient que la concordance entre les valeurs de la personne en situation d’itinérance et celles de la société peut être un facteur favorisant l’inclusion sociale. La convergence de valeurs collectivistes plutôt qu’individualistes semble généralement être perçue de manière plus positive par les répondants. Une divergence à ce niveau peut avoir un effet significatif sur la stigmatisation des personnes marginalisées. Les personnes en situation d’itinérance semblent ainsi avoir de la difficulté à trouver leur place dans la société et être enclines à s’isoler. Plus encore, certaines d’entre elles portent un regard négatif sur les normes sociales ainsi que sur celles qui parviennent à s’y conformer. Ces personnes demandent donc un soutien renforcé sur le chemin qui les convaincra d’accepter d’être incluses socialement, tout en développant une perception positive de leur nouveau mode de vie. Cependant, tous les répondants s’accordent à dire qu’un travail sur soi n’est pas suffisant pour favoriser l’inclusion sociale; en fait, la société qui les accueille doit elle aussi démontrer une ouverture à leur égard.

Les informations découlant de la littérature semblent être assez similaires à ce sujet. En effet, plusieurs auteurs soulignent que la stigmatisation sociale que vivent les personnes en situation d’itinérance ainsi que les conséquences qu’ont sur elles les préjugés ainsi que le regard négatif qui leur est destiné, représentent d’importants facteurs de risque pour l’exclusion sociale (Denoncourt *et al.*, 2000; Gouvernement du Québec, 2014; Hammell, 2006; MSSS, 2008). René *et al.* (2011) ajoutent qu’afin de s’inscrire dans un groupe, celui-ci doit démontrer une ouverture afin d’y inclure la personne. Le regard des autres, les préjugés et le poids des normes sociales sont en effet identifiés comme des

facteurs de risque à la stigmatisation et favorisant l'exclusion sociale des personnes marginalisées, telles que les personnes en situation d'itinérance (Denoncourt *et al.*, 2000; Gouvernement du Québec, 2014; Hammell, 2006; MSSS, 2008). Cette stigmatisation serait aussi associée à une plus faible estime de soi et à un isolement social (Kidd, 2006; Kidd et Shahar 2008). Certains auteurs soutiennent aussi que les difficultés affectives que cela engendre peuvent maintenir ces personnes dans la marginalité parce qu'elles finissent par s'y identifier, auront tendance à s'y reconnaître et à s'y sentir acceptées (Colombo, 2015; Fredette et Guay, 2014; Jacobs, 2010). Ces recherches rejoignent bien nos résultats en ce qui a trait à l'ouverture des personnes en situation d'itinérance, indiquant qu'un certain cheminement personnel doit également être entrepris afin d'accepter de se rapprocher de la norme.

Judiciarisation. Tous les participants de cette recherche ont été judiciarisés lors d'un épisode d'itinérance, principalement pour des délits mineurs, et tous les répondants considèrent que la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance peut avoir un impact négatif sur leur inclusion sociale. En effet, en plus d'entrainer des difficultés dans la recherche d'emploi, de logement et dans la réalisation de certains projets personnels, la judiciarisation pourrait favoriser la marginalisation, encourager le travail non déclaré et favoriser l'entrée dans des gangs de rue. Selon plusieurs répondants, ce serait également une porte d'entrée à l'itinérance, que ce soit pour un premier épisode ou un retour à l'itinérance lorsque les procédures judiciaires sont effectuées plus tardivement. Tous ces aspects représentent d'importants facteurs de risque à l'exclusion sociale. Les répondants

sont également d'avis que certains policiers exercent du profilage et commentent des abus qui ne seraient normalement pas tolérés à l'endroit de citoyens moins marginalisés. Une perte de confiance et une augmentation de la frustration envers le corps policier et le système de justice sont ainsi dénoncées de la part de plusieurs répondants.

Plusieurs répondants, principalement les intervenants, affirment cependant que les programmes alternatifs aux procédures judiciaires sont perçus positivement afin de favoriser l'inclusion sociale. Le partenariat et l'implication des policiers sont également considérés comme des facilitateurs à l'implantation et l'application de ces projets.

À cet égard, la littérature pointe dans la même direction. Le profilage policier, l'abus de contraventions et la sur-judiciarisation des personnes en situation d'itinérance ont été jusqu'à présent largement documentés au Québec et ailleurs dans le monde. Plusieurs auteurs confirment qu'il s'agit en effet de facteurs de maintien dans l'itinérance et qu'ils représentent des obstacles importants à l'inclusion sociale, en raison notamment des défis qu'ils posent à la réintégration professionnelle chez les personnes ayant des antécédents criminels (p. ex., Bergeron, 2015; Ferguson *et al.*, 2014; Gouvernement du Québec 2014; Moschion et Johnson, 2019; Sylvestre *et al.*, 2011).

Services. Les répondants ont abordé une grande diversité de services durant les entretiens et ont émis des critiques à leur égard. De ces commentaires émergent certaines

caractéristiques qui, apparemment, sont à privilégier pour développer des services et des soins aux personnes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance.

Tout d'abord, l'aspect structurel lié à l'organisation des services a été fréquemment évoqué par les répondants, surtout en ce qui a trait à l'accessibilité des services. Le délai d'attente pour accéder à certains services, principalement ceux offerts en milieu institutionnel, est considéré comme étant trop élevé par plusieurs répondants, ce qui peut dissuader certaines personnes d'aller chercher l'aide dont elles ont besoin ou encore les empêcher d'avoir accès au moment opportun. Les démarches administratives ainsi que la rigidité dans les critères d'inclusion et d'exclusion et le cadre imposé, tel qu'un nombre limité de rencontres, semblent également être un frein pour les personnes en situation d'itinérance. Certains répondants ont également souligné que les coûts liés aux services ainsi qu'aux déplacements pouvaient poser problème et limiter l'accès aux ressources. À l'inverse, il a été souligné que les programmes gratuits, offrant une compensation financière aux participants, un remboursement des frais de déplacement ou une distribution de certains biens sans frais, comme des repas gratuits, des vêtements ou des produits d'hygiène personnelle, sont plus accessibles, utilisés et appréciés par les personnes rejoindes. De plus, le fait d'obtenir un traitement ou une hospitalisation contre leur gré a été désigné comme étant un événement possiblement traumatisant pouvant dissuader certaines personnes de se confier ou d'utiliser certains services par la suite, par crainte que cela se produise de nouveau. Bien que ce type d'intervention d'urgence soit adéquat dans quelques situations, il est tout de même important de l'utiliser uniquement lorsque cela est nécessaire et de

favoriser la coopération lorsque possible. Le manque de places disponibles dans certains organismes, entre autres en ce qui concerne l'hébergement, limite également l'accès. Les personnes rencontrées considèrent que le manque de financement en lien avec les services pour les personnes en situation d'itinérance est principalement responsable du manque de places nécessaires en hébergement, mais également du manque de personnel. Ils considèrent aussi que certains services spécialisés sont restreints ou inexistant dans la région de Trois-Rivières, comme des centres d'injection supervisés, des centres de crise et de dégrisement. Finalement, le manque de suivi suite à l'utilisation d'un service, que ce soit la sortie d'un établissement ou la fin d'un programme, semble avoir une influence négative sur l'efficacité de l'intervention, la satisfaction de la personne, ainsi que sur son inclusion sociale. Un accompagnement dans cette transition semble faciliter celle-ci et en optimiser les bienfaits.

La littérature met, elle aussi, en évidence plusieurs de ces dimensions qui viennent d'être soulignées. En effet, certains auteurs dénoncent le manque de lits dans les services institutionnels, particulièrement en psychiatrie (Denoncourt *et al.*, 2000), de nombreux obstacles bureaucratiques et une trop grande rigidité ayant pour effet de nuire à l'accès aux services (p. ex., Colombo, 2015; Gouvernement du Québec, 2014; Hamel *et al.*, 2012; RSIQ, 2015). Ces exigences plus rigides peuvent être perçues comme une barrière à l'indépendance et à l'autonomie et devenir des enjeux pour l'inclusion sociale des personnes plus marginalisées, dont font partie les personnes en situation d'itinérance (Denoncourt *et al.*, 2000). Pour ces personnes, l'accès à plusieurs services de santé et de services sociaux sont restreints parce qu'elles n'ont pas les documents nécessaires ou ne

répondent pas à certains critères d'inclusion. En somme, plusieurs études et rapports québécois dénoncent le manque de services adaptés pour ces personnes (Denoncourt *et al.*, 2000; Gouvernement du Québec, 2014, MSSS, 2008). Certains programmes fonctionnent aussi avec des critères spécifiques que les personnes en situation d'itinérance n'arrivent pas à respecter, menant ainsi à leur expulsion plutôt que de favoriser leur participation et leur maintien dans le programme (Colombo, 2015).

Ensuite, les approches utilisées au sein des services semblent également être une caractéristique pouvant influencer l'inclusion sociale des personnes ayant vécu ou en situation d'itinérance. Les services adoptant une approche orientée vers les solutions, qui encouragent et accompagnent la clientèle vers un but qui leur est propre et qui répondent à un besoin et prennent un sens personnel, semblent être plus favorables. Les participants ont également souligné que la collaboration entre les différentes ressources, le respect du rythme et « l'empowerment » pouvaient avoir un effet positif en faveur de l'inclusion sociale. Certains répondants ont, pour leur part, déploré que les programmes d'intervention et les projets destinés aux personnes en situation d'itinérance soient souvent de trop courte durée. Les services d'hébergement de plus longue durée, les programmes visant un retour graduel à l'emploi ou aux études et les projets permettant d'acquérir de nouvelles compétences ont aussi été identifiés comme étant bénéfiques. La durée de ces projets favoriserait la stabilité, offrirait le temps nécessaire pour que divers changements puissent s'opérer dans leur vie et faciliterait la transition.

L'adaptation aux besoins des personnes en situation d'itinérance semble également faire partie de cette caractéristique. Ainsi, les répondants de cette recherche estiment que les services pouvant aider les personnes rejoindes à trouver un sens ou la place qu'elles désirent prendre dans la société sont plus motivants et valorisants. Les services favorisant l'implication, partant d'initiatives des personnes concernées en lien avec leurs intérêts personnels et ayant une portion créative, semblent aussi démontrer une meilleure efficacité. Ces derniers encouragent généralement l'expression des émotions, du vécu personnel et des idées et favorisent l'amélioration de l'estime de soi. Les répondants expliquent également que la participation à divers programmes offrant la possibilité de modifier la manière dont les personnes se perçoivent et perçoivent les autres est également bénéfique. Les programmes destinés à une population spécifique, telle que les femmes autochtones ou les personnes trans en situation d'itinérance, sont aussi recommandés. Enfin, alors que la peur du jugement peut nuire à l'inclusion sociale et réduire la participation des personnes en situation d'itinérance à divers programmes ou services, un accueil chaleureux, empreint de respect et de dignité peut avoir un effet positif sur la participation et favoriser ainsi l'inclusion sociale.

Cette dernière dimension à caractère symbolique trouve un certain écho dans la littérature, soit dans d'autres études qui arrivent à des conclusions similaires. Les études ayant mis l'accent sur ce sujet sont généralement des évaluations de projets d'innovations sociales ou d'activités artistiques. Par exemple, la participation à la publication de journaux de rue semble démontrer des bénéfices pour les personnes concernées,

notamment sur le pouvoir d'agir, l'estime de soi, la confiance en soi, la capacité à prendre des décisions. Ils sont d'ailleurs tous des facteurs qui favorisent l'inclusion sociale (Magallanes-Blanco et Pérez-Bermúdez, 2009). Les ateliers d'art favoriseraient pour leur part la canalisation des émotions tout en offrant une alternative à certains comportements pouvant nuire à la qualité de vie de la personne et conduire à son exclusion sociale, tels que la consommation (Thomas, Gray, McGinty et Ebringer, 2011). Ces résultats vont ainsi dans la même direction que ceux de cette recherche.

Finalement, une troisième caractéristique émerge du discours des répondants, soit la présence d'opportunités de créer des liens significatifs et positifs. En effet, la présence de personnels impliqués et disponibles ainsi que leur capacité à développer de véritables relations avec les personnes rejoindes semblent être favorables à l'inclusion. Les services permettant de briser l'isolement et favorisant la création de liens, non seulement avec un intervenant, mais également avec d'autres participants, ont également été rapportés de manière positive par les répondants de cette recherche. Ces derniers ont aussi affirmé que lorsqu'il est possible de créer un lieu de rencontre entre les personnes ayant vécu ou en situation d'itinérance et les citoyens, les bénéfices seraient encore plus importants puisque cela permettrait en plus de diminuer la stigmatisation sociale, de créer un pont entre ces individus. Toutefois, les répondants ont identifié que le changement fréquent de personnel, principalement chez les intervenants et le manque de collaboration entre les services constituent des enjeux pouvant nuire à l'inclusion sociale des personnes ayant vécu une situation d'itinérance.

Ces résultats font écho à la littérature. Les recherches tendent à démontrer que la fréquentation d'organismes communautaires favorise l'inclusion et la réadaptation sociale chez les personnes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance. Ce serait en partie le savoir-être des intervenants et les opportunités données de créer des liens entre les personnes rejoindes ainsi qu'avec le personnel qui auraient un effet bénéfique (Denoncourt *et al.*, 2000). Certains auteurs identifient également l'importance de la participation sociale comme facteur favorable à l'inclusion (René *et al.*, 2011). Certaines études indiquent d'ailleurs que l'accès à des logements sociaux ou supervisés semble être particulièrement bénéfique pour les participants concernant leur inclusion sociale, mais également leur qualité de vie et leur santé mentale. Ce type de programme nécessiterait un volet visant à créer une connexion avec la société afin d'en optimiser les effets sur l'inclusion sociale et le maintien en logement. Ce volet serait d'autant plus nécessaire pour les personnes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance chronique (Chen, 2013; Kidd *et al.*, 2016; Tsai *et al.*, 2012). Chen (2013) précise d'ailleurs qu'une relation triangulaire entre la personne concernée, les intervenants et le réseau social de la personne permet d'optimiser les bienfaits des services et le rétablissement à long terme chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance et serait favorable à l'inclusion sociale.

Ainsi, les meilleurs services favorisant l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance semblent répondre à des caractéristiques qui sont à la fois structurelles, symboliques et sociales. Les résultats de cette étude et ceux présents dans la littérature se rejoignent sur la plupart des points. En effet, ils semblent converger vers

l'idée qu'il est essentiel de prendre toutes ces caractéristiques en compte afin d'optimiser les services offerts auprès des personnes rejoindes et qu'il n'est pas réaliste d'en cibler une seule en particulier, puisqu'elles sont interreliées.

Les constats sur la pertinence des programmes et des politiques visant les personnes en situation d'itinérance en regard de l'implication des résultats de la recherche

À la lumière de ces résultats, nous tentons ici de faire ressortir les forces et les limites des programmes et politiques actuels touchant les personnes ayant vécu ou en situation d'itinérance. Comme nous l'avons dit déjà, la littérature et les résultats de notre étude s'entendent sur les bienfaits de certains services et soulignent des enjeux similaires. En revanche, certaines approches et visions sous-jacentes ne semblent pas toujours concorder. C'est principalement le cas pour les services découlant de l'approche Logement d'abord. Comme présenté précédemment, cette approche vise l'obtention d'un logement le plus rapidement possible afin de diminuer les conséquences et les problématiques liées à une situation d'itinérance. Ces personnes obtiennent donc un logement sans contrainte ou condition concernant leur mode de vie (p. ex., la consommation de drogues et d'alcool). Au sein de la littérature et des organismes communautaires œuvrant auprès de ces personnes, la perception de cette approche est divisée. En effet, bien qu'elle offre plusieurs bienfaits, plusieurs dénoncent le manque de services offerts aux personnes rejoindes dans ces programmes ainsi qu'un manque de soutien à l'inclusion sociale. De plus, certains soutiennent que l'engouement pour cette approche se fait au détriment des autres programmes qui voient leur financement

diminuer. Comme mentionné à plusieurs reprises par les répondants de cette recherche, il est important de diversifier les services offerts afin de répondre à un plus grand éventail de besoins. Il semblerait en effet que les programmes qui en découlent se centrent principalement sur la dimension fonctionnelle, mais très peu sur les dimensions relationnelle et symbolique. En fait, ces programmes ne visent généralement pas l'inclusion sociale, mais souhaitent plutôt mettre fin à la situation d'itinérance. L'objectif n'étant pas le même, il est difficile de véritablement comparer ces approches.

En effet, il est important de se rappeler que ce ne sont pas tous les programmes et approches qui visent l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. À la lumière de nos résultats, il apparaît qu'il n'est pas nécessaire de mettre fin à une situation d'itinérance afin d'être inclus socialement, bien que cela puisse aider. Ainsi, le partage d'une définition commune de l'inclusion sociale semble être un enjeu actuel. Selon les répondants, ce concept devrait viser un élargissement des normes sociales afin d'y inclure chaque individu en respectant son identité et ses valeurs, plutôt que de vouloir conformer chaque citoyen à un moule préétabli. Nous recommandons ainsi d'offrir davantage de services visant l'inclusion sociale et, le cas échéant, d'ajouter des volets consacrés à l'inclusion au sein des programmes préexistants afin d'en augmenter la portée.

Un troisième constat ressort également de cette recherche, soit l'importance de favoriser le partenariat entre les différentes organisations et les services ainsi que de clarifier les mécanismes de collaboration. Le partenariat est considéré comme un

processus qui implique une interaction et une collaboration entre toutes les parties impliquées dans l'intervention. Il s'agit d'un enjeu important fréquemment spécifié par les répondants, principalement chez les intervenants. Cette collaboration serait nécessaire tout au long du cheminement de la personne et favoriserait son cheminement vers l'inclusion sociale. Bien que ce partenariat soit souhaité et mentionné par les intervenants et certains participants, il semble difficile de l'actualiser concrètement. Une clarification des mécanismes de collaboration pourrait optimiser le partenariat entre les différentes organisations. Afin d'améliorer les services offerts aux personnes ayant vécu ou étant en situation d'itinérance, il semble pertinent de formaliser certaines ententes de collaboration afin de favoriser la reconnaissance et l'implication des différents acteurs et d'en assurer le maintien à plus long terme. La mise en place de mécanismes de communication et d'espaces de discussion permettrait de bâtir et de renforcer certains partenariats entre les organismes communautaires, mais également avec le réseau institutionnel. Il semble également favorable de chercher la collaboration avec différentes ressources, comme le milieu judiciaire, les services policiers et les services de la sécurité du revenu, afin de pouvoir accompagner les personnes rejoindes dans différentes sphères de leur vie et répondre à une multitude de besoins, en concertation avec les services les plus spécialisés.

Au moment d'écrire ce mémoire, la politique en itinérance la plus récente reste *Ensemble pour éviter la rue et en sortir : politique nationale de lutte à l'itinérance*, qui est liée à l'entente Canada-Québec 2021-2024 (Gouvernement du Québec, 2014). Cette politique et entente offre des orientations et du financement pour les interventions auprès

des personnes en situation d’itinérance. À la vue des résultats de cette recherche, les orientations annoncées semblent en effet pertinentes puisqu’elles ont pour objectifs d’éviter le début de l’itinérance ainsi que de favoriser la fin d’une situation d’itinérance, tout en offrant une attention et des moyens particuliers pour les personnes autochtones. Elles visent également une collaboration entre les organismes communautaires et les CIUSSS. Toutefois, bien que les politiques et plans d’action gouvernementaux aient cette visée depuis l’adoption de la première politique fédérale en 1999 et provinciale en 2014, les objectifs et les moyens proposés restent similaires, sans réellement atteindre leurs objectifs. Le nombre de personnes en situation d’itinérance et la précarité sociale et financière augmentent, mais le nombre de logements sociaux et communautaires ne suit pas le rythme prévu et l’accès aux services de santé et services sociaux ne semble toujours pas adapté à cette clientèle.

De plus, ces politiques visent la recherche et l’application de moyens rapides afin de mettre fin à une situation d’itinérance, alors que nos résultats ainsi que ceux de différentes études présentées précédemment semblent soutenir que les interventions de plus longue durée sont davantage favorables et offrent un maintien et des effets positifs à plus long terme. Il est également à noter que ces politiques visent la fin de l’itinérance et l’intégration sociale plutôt que l’inclusion. Les moyens associés à ces objectifs sont d’ailleurs presqu’exclusivement dans la prévention de la marginalisation des personnes en situation d’itinérance, offrant très peu d’actions touchant les personnes marginalisées et subissant les effets de la stigmatisation sociale. Ainsi, bien qu’il soit important de faire de

la prévention, il semble essentiel de ne pas délaisser les services visant les personnes les plus marginalisées. Les objectifs et moyens associés présentés dans ces politiques peuvent répondre à certains besoins, mais, à la lumière des résultats de notre recherche, il semble nécessaire de viser une plus grande diversité d'actions afin de rejoindre un plus grand éventail de population présentant des besoins variés. C'est également ce que différents organismes œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance critiquent à l'égard de l'entente Canada-Québec 2021-2024, puisque celle-ci encourage et finance l'adoption d'actions liées à la politique *Vers un chez soi*, au détriment d'autres programmes et projets adoptant des approches différentes.

Tout récemment, le nouveau plan d'action interministériel 2021-2026 a été publié, annonçant les nouvelles orientations et actions envisagées par le gouvernement du Québec. Celui-ci se divise en trois axes, soit la prévention, l'accompagnement et l'intersectorialité. Plusieurs mesures concernant la stigmatisation sociale liée à l'itinérance y sont incluses et une certaine emphase sur le travail collaboratif a été ajoutée (Gouvernement du Québec, 2021). Ces orientations semblent aller dans une bonne direction à la lumière des résultats de notre recherche.

Nous souhaitons que ces orientations puissent s'adresser à la dimension symbolique, tout comme les travaux de de Gaulejac (2014) et les résultats de notre recherche viennent souligner son importance. Bien que les dimensions relationnelles et fonctionnelles soient aussi essentielles, la dimension symbolique semble prendre une plus

grande place particulièrement importante dans le processus menant à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Tout en étant, bien entendu, étroitement connectée étroitement aux deux autres. Or, bien qu'avoir un appartement soit à priori une condition gagnante, la signification que la personne concernée accorde à la vie en appartement le serait tout autant. Il en va de même pour l'emploi, le réseau social et les services utilisés.

Ainsi, il n'est pas nécessaire de mettre fin à une situation d'itinérance pour être inclus socialement et il serait même favorable d'entamer un processus d'inclusion avant même de mettre fin à l'itinérance. Un tel processus pourrait stimuler chez la personne son désir de mettre fin à sa situation d'itinérance et de s'impliquer dans les changements et les démarches que cela représente pour elle. Cela passe alors entre autres par la perception qu'elle peut avoir de la société, de la place et du rôle qu'elle désire prendre au sein de celle-ci.

Les limites et les forces de la recherche

Les principales limites de notre recherche découlent du caractère restreint de celle-ci. En effet, celle-ci se concentre sur une seule région, la majorité des répondants provenant de Trois-Rivières. Les participants ont été recrutés à deux endroits seulement et présentent des traits communs. Ils étaient majoritairement des hommes et provenaient d'un groupe d'âge similaire. Toutefois, leurs parcours étaient diversifiés. De plus, les intervenants rencontrés proviennent uniquement d'organismes communautaires. Des intervenants des secteurs publics, institutionnels et scolaires auraient pu apporter un point

de vue différent concernant l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Seuls ceux travaillant directement auprès de cette population ont été rencontrés alors qu'ils ne sont pas les seuls à pouvoir favoriser l'inclusion sociale. Le discours d'autres acteurs que ceux du milieu communautaire aurait pu apporter un angle différent et intéressant. Finalement, l'absence de validation des résultats avec les participants à la suite de l'analyse des données constitue aussi une limite dans cette recherche. Toutefois, il n'est pas exclu qu'une telle démarche puisse se faire après le dépôt de ce mémoire. En effet, il est souhaité que les résultats obtenus soient transmis aux organismes participants et les coordonnées des participants ont été conservées afin de les informer à la fin du projet.

En contrepartie, cette recherche présente aussi certaines forces. Tout d'abord, puisque la recherche s'est centrée sur une seule région spécifique, cela augmente la possibilité de se concentrer davantage sur son contexte et de contribuer aux retombées des résultats considérant qu'il y a une plus grande proximité avec le terrain de recherche. Cela facilitera également la validation écologique auprès des participants à la suite de la recherche. En ayant rencontré les participants à deux reprises, cela leur a permis d'atteindre un autre niveau de réflexion lors du deuxième entretien. Ils pouvaient ainsi se détacher de leur histoire personnelle et approfondir leur point de vue sur l'inclusion sociale des personnes ayant vécu ou en situation d'itinérance et des enjeux qui l'entourent. Cette deuxième rencontre permettait de créer une distance entre le récit personnel et la perception de la personne sur la situation de manière plus globale. Finalement, nous avons rencontré à la fois des intervenants œuvrant directement auprès des personnes concernées

par la problématique ainsi que des personnes ayant vécu elles-mêmes concrètement au moins un épisode d'itinérance. La complémentarité des informations recueillies représente une force puisque l'exploration de différentes perceptions permet d'obtenir un portrait global, bien que non exhaustif, des trajectoires et des enjeux liés à l'inclusion sociale des personnes ayant vécu ou en situation d'itinérance. Ces deux types de répondants permettent ainsi d'avoir une vision plus complète du sujet.

Conclusion

Pour conclure, trois grandes dimensions sont récurrentes lorsque l'on aborde l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance, soit fonctionnelle, relationnelle et symbolique. Tout d'abord, la dimension fonctionnelle inclut les aspects structurels de l'itinérance ayant pour but de rendre les personnes fonctionnelles comme le logement, l'emploi, l'alimentation, la situation financière et l'accès à différents services. Bien qu'il soit en effet important d'intervenir et de prendre cela en considération, il ne semble pas suffisant d'agir uniquement sur la dimension fonctionnelle afin de favoriser l'inclusion sociale. En effet, bien qu'il soit favorable de mettre un terme à la situation d'itinérance, cela ne semble pas nécessaire afin d'être inclus socialement. L'itinérance davantage cachée de Trois-Rivières est d'ailleurs un excellent exemple pour illustrer cela.

Ensuite, la dimension relationnelle représente entre autres les contacts sociaux significatifs, dont les liens avec autrui, la famille, les relations thérapeutiques avec un intervenant ainsi que l'acceptation sociale. Bien que divers obstacles soient présents, il est primordial de considérer la dimension relationnelle puisqu'elle est essentielle à l'inclusion sociale. En effet, les répondants de notre étude ont souligné à plusieurs reprises que les personnes marginalisées doivent faire certains efforts afin de s'inclure, mais que la société doit également offrir des opportunités d'inclusion et être davantage ouverte concernant les différences que ces personnes peuvent présenter, telles que la consommation, les difficultés financières et les problématiques de santé mentale.

Finalement, la dimension symbolique englobe le sens et la signification que la personne donne aux différents événements vécus ainsi que les actions qu'elle désire effectuer. Ainsi, la personne doit désirer s'inclure socialement afin de cheminer dans cette direction. Il est également important de considérer le sens que la personne donne aux interventions et à son mode de vie ainsi que de chercher à comprendre le besoin qui s'y rattache. Plusieurs répondants soulignaient également la quête de sens comme étant un élément significatif dans le parcours vers l'inclusion sociale, puisque celle-ci permet de viser un objectif concret et motivant pour l'individu.

Les résultats de cette recherche ont permis d'éclairer certaines trajectoires et enjeux liés à l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Nous croyons que davantage de recherches sur le sujet doivent être effectuées et qu'il est pertinent de s'intéresser à l'application concrète des services auprès de ces personnes afin d'en optimiser l'efficacité. Ainsi, l'ajout de volets relationnels et symboliques dans certains programmes et l'implantation de services diversifiés pourrait être étudié. Il serait également pertinent de s'attarder à l'application des mesures indiquées dans les politiques et plans d'action en itinérance afin de s'assurer qu'ils soient réellement mis en application et d'en optimiser les effets.

À la lumière des résultats, il semble favorable de viser l'implantation de programmes offrant un accompagnement individuel de longue durée dans le cheminement de la personne en lien avec sa perception et son acceptation de changer de statut identitaire

afin de favoriser son inclusion sociale. Il s'agit d'un processus d'accompagnement individualisé où la personne jongle avec des aspects personnels tout en étant influencée par son environnement. Ce genre de programme et d'accompagnement pourraient sans doute bénéficier de l'expertise des psychoéducateurs. En effet, les psychoéducateurs sont formés pour intervenir auprès des personnes présentant des difficultés d'adaptation (Gendreau, 2001). La particularité de la psychoéducation est l'accompagnement dans le quotidien de la personne, permettant de faire l'expérience d'un vécu partagé. Ce vécu peut ensuite être utilisé par le psychoéducateur dans sa relation d'aide afin d'intervenir auprès de la personne et d'optimiser la découverte et le développement de différents moyens et de capacités adaptatives (Puskas et al, 2012 et Renou 2005). La psychoéducation prend en considération la personne dans son ensemble et porte une attention particulière à l'influence entre l'individu et son environnement. Les enjeux du rapport à soi, aux autres et à la société pourraient évidemment trouver leur place dans une telle démarche, faisant qu'un accompagnement psychoéducatif pourrait contribuer concrètement et activement au cheminement menant à l'inclusion sociale. Tel qu'indiqué précédemment, la relation et l'interaction avec l'intervenant est un point important afin de favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. L'utilisation d'un vécu partagé et d'une relation d'aide basée sur une alliance thérapeutique forte prend alors tout son sens. Les balises d'intervention psychoéducatives sont également congruentes avec celles émergeant des résultats de cette recherche, soit celles favorisant un engagement authentique et chaleureux ainsi que le respect du rythme de la personne.

Peu de recherche a été effectuée en psychoéducation en lien avec l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance. Certaines études, principalement dans le cadre de mémoire comme la nôtre, y ont porté une attention sans que cela soit l'objectif de la recherche (Bergeron, 2015 et L'Abbé-Sasseville, 2009). Il nous semble toutefois évident que la psychoéducation a sa place dans la recherche tout comme dans l'intervention clinique auprès des personnes marginalisées et que ce modèle d'intervention s'adapte à leur réalité!

Références

- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. (2011). *Plan communautaire en itinérance de Trois-Rivières*. Repéré à <http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/hyperion/9782893402437.pdf>
- Agence de la santé publique du Canada. (2020). Résumé : estimations de l'incidence et de la prévalence du VIH, et des progrès réalisés par le Canada en ce qui concerne les cibles 90-90-90 pour le VIH, 2016. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/esume-estimations-incidence-prevalence-vih-progres-realises-canada-90-90-90.html>
- Aldridge, R. W., Story, A., Hwang, S. W., Nordentoft, M., Luchenski, S. A., Hartwell, G., ... Hayward, A. C. (2018). Morbidity and mortality in homeless individuals, prisoners, sex workers, and individuals with substance use disorders in high-income countries: A systematic review and meta-analysis. *The Lancet*, 391(10117), 241-250. doi:10.1016/S0140-6736(17)31869-X
- Allard, M.-K. (2014). *Les besoins occupationnels vécus dans les habitudes de vie des personnes en transition vers une stabilité résidentielle dans la région de Trois-Rivières (itinérance)* (Mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Trois-Rivières, QC.
- Anadón, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26(1), 5-31.
- Aubry, T., Duhoux, A., Klodawsky, F., Ecker, J. et Hay, E. (2016). A longitudinal study of predictors of housing stability, housing quality, and mental health functioning among single homeless individuals staying in emergency shelters. *American Journal of Community Psychology*, 58(1-2), 123-135. doi:10.1002/ajcp.12067
- Baggett, T. P., O'Connell, J. J., Singer, D. E. et Rigotti, N. A. (2010). The unmet health care needs of homeless adults: A national study. *American Journal of Public Health*, 100(7), 1326-1333. doi:10.2105/AJPH.2009.180109
- Beaudoin, I. (2016). Efficacité de l'approche « logement d'abord » : une revue systématique. *Drogues, santé et société*, 14(2), 43-69. doi:10.7202/1037732ar

- Bellot, C., Raffestin, I., Royer, M. N. et Noël, V. (2005). *Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal*. Repéré à <https://api.cremis.ca/wp-content/uploads/2020/04/bellot-et-al-judiciarisation-2005.pdf>
- Bender, K., Brown, S. M., Thompson, S. J., Ferguson, K. M. et Langenderfer, L. (2014). Multiple victimizations before and after leaving home associated with PTSD, depression, and substance use disorder among homeless youth. *Child Maltreat*, 20(2), 115-124. doi:10.1177/1077559514562859
- Bender, K., Thompson, S. J., McManus, H., Lantry, J. et Flynn, P. M. (2007). Capacity for survival: Exploring strengths of homeless street youth. *Child & Youth Care Forum*, 36(1), 25-42. doi:10.1007/s10566-006-9029-4
- Bergeron, C. (2015). *L'intervention au sein de l'équipe itinérance de trois-rivières : un hybride entre le travail de rue, l'approche communautaire et l'approche conventionnelle* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Trois-Rivières, QC.
- Bergheul, S., Lévesque, L. et Pakzad, S. (2013). La criminalisation des itinérants au Canada. *La Revue de médecine légale*, 4(1), 45-51. doi:10.1016/j.medleg.2012.09.001
- Bernier, D., Bellot, C., Sylvestre, M.-E. et Chesnay, C. (2011). *La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance à Québec : point de vue des acteurs socio-judiciaires et analyse du phénomène*. Toronto, ON: The Canadian Homelessness Research Network Press.
- Bonin, J. P., Fournier, L. et Blais, R. (2009). A typology of mentally disordered users of resources for homeless people: Towards better planning of mental health services. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 36(4), 223-235. doi:10.1007/s10488-009-0206-2
- Boutin, G. (2000). *L'entretien de recherche qualitative*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Brown, R. T., Goodman, L., Guzman, D., Tieu, L., Ponath, C. et Kushel, M. B. (2016). Pathways to homelessness among older homeless adults: Results from the HOPE HOME Study. *PloS one*, 11(5), e0155065. doi:10.1371/journal.pone.0155065
- Carrier, F. (2016). *L'itinérance et la loi. Rapport de recherche sur l'itinérance à Québec de la Nouvelle-France à aujourd'hui*. Repéré à <http://liguedesdroitsqc.org/wp-content/uploads/2016/09/Litin%C3%A9rance-et-la-loi.pdf>
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27. doi:10.7202/1002206ar

- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et politiques*, 34, 13-21.
- Chapple, B., Chant, D., Nolan, P., Cardy, S., Whiteford, H. et McGrath, J. (2004). Correlates of victimisation amongst people with psychosis. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 39(10), 836-840. doi:10.1007/s00127-004-0819-4
- Chen, F.-P. (2013). Developing community support for homeless people with mental illness in transition. *Community Mental Health Journal*, 50(5), 520-530. doi:10.1007/s10597-013-9641-3
- Cleverley, K. et Kidd, S. A. (2011). Resilience and suicidality among homeless youth. *Journal of Adolescence*, 34(5), 1049-1054. doi:10.1016/j.adolescence.2010.11.003
- Cloutier, M.-P. (2012, 29 février). Hausse de l'itinérance en Mauricie : des cas de plus en plus complexes. *L'écho de Trois-Rivières*. Repéré à <http://www.hebdosregionaux.ca/mauricie/2012/02/29/hausse-de-litinerance-en-mauricie-des-cas-de-plus-en-plus-complexes>
- Colombo, A. (2015). *S'en sortir quand on vit dans la rue : trajectoires de jeunes en quête de reconnaissance*. Québec, QC: Presses des Université du Québec.
- Connor, K. M. et Davidson, J. R. (2003). Development of a new resilience scale: The Connor-Davidson resilience scale (CD-RISC). *Depression and Anxiety*, 18(2), 76-82. doi:10.1002/da.10113
- Conseil jeunesse de Montréal. (2017). *Jeunes et itinérance : dévoiler une réalité peu visible. Avis sur la prévention de l'itinérance jeunesse à Montréal*. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_jeunesse_fr/media/documents/cjm_itinerance_montage_imp_page.pdf
- Corriveau, J. (2019, 26 mars). Le dernier dénombrement montre une aggravation du phénomène d'itinérance. *Le devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/550655/recensement-des-itinerants#:~:text=Le%2024%20avril%202018%2C%20pr%C3%A8s,observ%C3%A9e%20entre%202015%20et%202018>
- Cortes, A., Henry, M., De La Cruz, R. et Brown, S. (2012). *The 2012 Point-in-time estimates of homelessness. Volume I of the 2012 annual homeless assessment report*. Repéré à https://www.211oc.org/images/HMIS/2012ahar_pitestimates_528.pdf
- Cowan, L., Hwang, S., Khandor, E. et Mason, K. (2007). *The street health report 2007*. Repéré à <https://www.streethealth.ca/downloads/the-street-health-report-2007-highlights-action-plan.pdf>

- Crane, M., Byrne, K., Fu, R., Lipmann, B., Mirabelli, F., Rota-Bartelink, A., ... Warnes, A. M. (2005). The causes of homelessness in later life: Findings from a 3-nation study. *The Journals of Gerontology Series B: Psychological Sciences and Social Sciences*, 60(3), S152-S159. doi:10.1093/geronb/60.3.S152
- Cronley, C. et Evans, R. (2017). Studies of resilience among youth experiencing homelessness: A systematic review. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 27(4), 291-310. doi:10.1080/10911359.2017.1282912
- Dang, M. T. (2014). Social connectedness and self-esteem: Predictors of resilience in mental health among maltreated homeless youth. *Issues in Mental Health Nursing*, 35(3), 212-219. doi: 10.3109/01612840.2013.860647
- Dang, M. T., Conger, K. J., Breslau, J. et Miller, E. (2014). Exploring protective factors among homeless youth: The role of natural mentors. *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 25(3), 1121-1138. doi:10.1353/hpu.2014.0133
- Dang, M. T. et Miller, E. (2013). Characteristics of natural mentoring relationships from the perspectives of homeless youth. *Journal of Child and Adolescent Psychiatric Nursing*, 26(4), 246-253. doi:10.1111/jcap.12038
- de Gaulejac, V. (2014). *La lutte des places*. Paris, France: Desclée de Brouwer.
- de Gaulejac, V. et Taboada-Leonetti, I. (1994). La désinsertion sociale. Déchéance sociale et processus d'insertion. *Revue des politiques sociales et familiales*, 38(1), 77-83.
- Denoncourt, H., Bouchard, M.-C. et Keays, N. (2007). Vingt fois sur le métier... Le renouvellement de la pratique infirmière auprès des personnes itinérantes. Dans S. Roy et R. Hurtubise (dir.), *L'itinérance en question* (p. 251-268). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Denoncourt, H., Désilets, M., Plante, M.-C., Lapante, J. et Choquet, M. (2000). La pratique outreach auprès des personnes itinérantes souffrant de troubles mentaux graves et persistants : observations, réalités et contraintes. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 179-194. doi:10.7202/014458ar
- Dubé, É., Dionne, M., Hamel, D. et Tessier, M. (2020). *Connaissances et attitudes de la population québécoise à l'égard des programmes de réduction des méfaits en lien avec les substances psychoactives illicites. Rapport d'étude*. Institut national de santé public du Québec. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2691_connaisances_programmes_reduction_mefaits_substances_psychactives.pdf

- Ellsworth, J. T. (2018). Street crime victimization among homeless adults: A review of the literature. *Victims & Offenders*, 14(1), 96-118. doi:10.1080/15564886.2018.1547997
- Esbensen, F. A., Peterson, D., Taylor, T. J. et Freng, A. (2010). *Youth violence: Sex and race differences in offending, victimization, and gang membership*. Philadelphie, PA: Temple University Press.
- Exeko. (2015). *Théorie de la transformation sociale*. Repéré à <https://drive.google.com/file/d/0B8Jy4es6RjraSW9Fb09ZUkNBTW8/view?usp=sharing>
- Eynan, R., Langley, J., Tolomiczenko, G., Rhodes, A. E., Links, P., Wasylewski, D. et Goering, P. (2002). The association between homelessness and suicidal ideation and behaviors: Results of a cross-sectional survey. *Suicide and Life-Threatening Behavior*, 32(4), 418-427. doi:10.1521/suli.32.4.418.22341
- Fazel, S., Geddes, J. R. et Kushel, M. (2014). The health of homeless people in high-income countries: Descriptive epidemiology, health consequences, and clinical and policy recommendations. *The Lancet*, 384(9953), 1529-1540. doi:10.1016/S0140-6736(14)61132-6
- Ferguson, K. M., Bender, K. et Thompson, S. J. (2014). Predictors of transience among homeless emerging adults. *Journal of Adolescent Research*, 29(2), 213-240. doi:10.1177/0743558413487770
- Folsom, D. P., Hawthorne, W., Lindamer, L., Gilmer, T., Bailey, A., Golshan, S., ... Jeste, D. V. (2005). Prevalence and risk factors for homelessness and utilization of mental health services among 10,340 patients with serious mental illness in a large public mental health system. *American Journal of Psychiatry*, 162(2), 370-376. doi:10.1176/appi.ajp.162.2.370
- Fredette, C. et Guay, J.-P. (2014). La culture de gang, l'identité de membre et la délinquance. Dans J.-P. Guay et C. Fredette (dir.), *Le phénomène des gangs de rue. Théories, évaluations, interventions* (p. 151-165). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Gaetz, S. (2002). *Street justice: Homeless youth and access to justice*. Toronto, ON: Justice for Children and youth.
- Gaetz, S. (2004). *Understanding research on homelessness in Toronto: A literature review*. Repéré à <https://yorkspace.library.yorku.ca/xmlui/bitstream/handle/10315/2806/HLitReview.final.pdf>

- Gaetz, S., Donaldson, J., Richter, T. et Gulliver, T. (2013). *The state of homelessness in Canada 2013*. Toronto, QC: Canadian Homelessness Research Network Press.
- Gaetz, S., O'Grady, B. et Buccieri, K. (2010). *Surviving crime and violence: Street youth and victimization in Toronto*. Toronto, ON: Justice for Children and Youth & the Canadian Observatory on Homelessness.
- Gaetz, S., Scott, F. et Gulliver, T. (2013). *L'approche logement d'abord au Canada : appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*. Repéré à <http://homelesshub.ca/sites/default/files/HFCanada-French.pdf>
- Gardiner, H. et Cairns, K. V. (2002). *Calgary homelessness study final report*. Repéré à <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/Calgary%20Homelessness%20Study%202002.pdf>
- Gaudreau, P. (2016). L'itinérance à Montréal : au-delà des chiffres. *Relations*, 785, 7-9.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal, QC: Éditions Sciences et cultures.
- Goering, P., Veldhuizen, S., Watson, A., Adair, C., Kopp, B., Latimer, E.,... Aubry, T. (2014). *Rapport final du projet Chez Soi*. Calgary, QC: Commission de la santé mentale du Canada.
- Gonyea, J. G., Mills-Dick, K. et Bachman, S. S. (2010). The complexities of elder homelessness, a shifting political landscape and emerging community responses. *Journal of Gerontological Social Work*, 53(7), 575-590. doi:10.1080/01634372.2010.510169
- Gonzalez, J. M. R., Jetelina, K. K., Roberts, M., Clutter, M. O., Sanders, C., Baidhya, S. et Tsai, R. (2018). The relationship between homelessness and behavior problems among youth in North Texas: A brief report. *American Journal of Criminal Justice*, 43(3), 591-602. doi:10.1007/s12103-017-9427-1
- Gouvernement du Canada. (2019). Logement d'abord. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/ressources/logement-abord.html>
- Gouvernement du Québec. (2014). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir : politique nationale de lutte à l'itinérance*. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

- Gouvernement du Québec. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018*. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2021). *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 : s'allier devant l'itinérance*. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-846-01W.pdf>
- Goyette, M., Royer, M. N., Noël, V., Chénier, G., Poirier, C., Lyrette, É. et Charbonneau, J. (2007). *Projet d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des Centres jeunesse du Québec. Rapport final d'évaluation*. Repéré à
- Gray, H. M., Shaffer, P. M., Nelson, S. E. et Shaffer, H. J. (2016). Changing social networks among homeless individuals: A prospective evaluation of a job-and life-skills training program. *Community Mental Health Journal*, 52(7), 799-808. doi:10.1007/s10597-014-9817-5
- Greene, R. R., Galambos, C. et Lee, Y. (2004). Resilience theory. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 8(4), 75-91. doi:10.1300/J137v08n04_05
- Grunbaum, J. A., Kann, L., Kinchen, S. A., Williams, B., Ross, J. G., Lowry, R. et Kolbe, L. (2002). Youth risk behavior surveillance - United States. *Journal of School Health*, 72(8), 313-328. doi:10.1111/j.1746-1561.2002.tb07917
- Hadland, S. E., Marshall, B. D. L., Kerr, T., Qi, J., Montaner, J. S. et Wood, E. (2012). Suicide and history of childhood trauma among street youth. *Journal of Affective Disorders*, 136(3), 377-380. doi:10.1016/j.jad.2011.11.019
- Hadland, S. E., Wood, E., Dong, H., Marshall, B. D. L., Kerr, T., Montaner, J. S. et DeBeck, K. (2015). Suicide attempts and childhood maltreatment among street youth: A prospective cohort study. *Pediatrics*, 136(3), 440-449. doi:10.1542/peds.2015-1108
- Hamel, S., Flamand, S., Di Tirro, A., Courschesne, A., Crête, C. et Crépeau-Fernandez, S. (2012). *Rejoindre les mineurs en fugues dans la rue : une responsabilité commune en protection de l'enfance*. Montréal, QC: Centre national de prévention du crime.
- Hammell, K. W. (2006). Disability and deviance from the norm. Dans K. W. Hammell (dir.), *Perspectives on disability & rehabilitation: Contesting assumptions; challenging practice* (p. 31-51). Toronto, ON: Elsevier Canada.

- Harris, T., Rice, E., Rhoades, H., Winetrobe, H. et Wenzel, S. (2017). Gender differences in the path from sexual victimization to HIV risk behavior among homeless youth. *Journal of Child Sexual Abuse*, 26(3), 334-351. doi:10.1080/10538712.2017.1287146
- Hawkins, R. L. et Abrams, C. (2007). Disappearing acts: The social networks of formerly homeless individuals with co-occurring disorders. *Social Science & Medicine*, 65(10), 2031-2042. doi:10.1016/j.socscimed.2007.06.019
- Hecht, L. et Coyle, B. (2001). Elderly homeless: A comparison of older and younger adult emergency shelter seekers in bakersfield, California. *American Behavioral Scientist*, 45(1), 66-79. doi:10.1177/00027640121957024
- Helfrich, C. A., Chan, D. V., Simpson, E. K. et Sabol, P. (2012). Readiness-to-change cluster profiles among adults with mental illness who were homeless participating in a life skills intervention. *Community Mental Health Journal*, 48(6), 673-681. doi:10.1007/s10597-011-9383-z
- Hodgetts, D., Radley, A., Chamberlain, K. et Hodgetts, A. (2007). Health inequalities and homelessness: Considering material, spatial and relational dimensions. *Journal of Health Psychology*, 12(5), 709-725. doi:10.1177%2F1359105307080593
- Hurteau, P. et Nguyen, M. (2016). *Conditions d'un salaire viable au Québec en 2016 ?* Repéré à https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Salaire_viable_WEB_05.pdf
- Hwang, S. W., Tolomiczenko, G., Kouyoumdjian, F. G. et Garner, R. E. (2005). Interventions to improve the health of the homeless: A systematic review. *American Journal of Preventive Medicine*, 29(4), 311-311. doi:10.1016/j.amepre.2005.06.017
- Hyde, J. (2005). From home to street: Understanding young people's transitions into homelessness. *Journal of Adolescence*, 28(2), 171-183. doi:10.1016/j.adolescence.2005.02.001
- Jacobs, S. A. (2010). *From affiliation to disaffiliation: A phenomenological inquiry exploring the experiences of social identity transformation in former gang members* (Thèse de doctorat inédite). California School of Professional Psychology: Alliant International University, San Diego, CA.
- Jainchill, N., Hawke, J. et Yagelka, J. (2000). Gender, psychopathology, and patterns of homelessness among clients in shelter-based TCs. *The American Journal of Drug and Alcohol Abuse*, 26(4), 553-567. doi:10.1081/ADA-100101895
- Johnson, G., Scutella, R., Tseng, Y. et Wood, G. (2015). *Entries and exits from homelessness: A dynamic analysis of the relationship between structural*

- conditions and individual characteristics.* Repéré à https://www.ahuri.edu.au/_data/assets/pdf_file/0013/2155/AHURI_Final_Report_No248_Entries-and-exits-from-homelessness.pdf
- Johnson, K. D., Whitbeck, L. B. et Hoyt, D. R. (2005). Predictors of social network composition among homeless and runaway adolescents. *Journal of Adolescence*, 28(2), 231-248. doi:10.1016/j.adolescence.2005.02.005
- Kalifa, D. (2013). *Les bas-fonds : histoire d'un imaginaire*. Paris, France: Éditions du Seuil.
- Kidd, S. A. (2004). The walls were closing in, and we were trapped: A qualitative analysis of street youth suicide. *Youth & Society*, 36(1), 30-55. doi:10.1177/0044118X03261435
- Kidd, S. A. (2006). Factors precipitating suicidality among homeless youth: A quantitative follow-up. *Youth & Society*, 37(4), 393-422. doi:10.1177/0044118X05282763
- Kidd, S. A., Frederick, T., Karabanow, J., Hughes, J., Naylor, T. et Barbic, S. (2016). A mixed methods study of recently homeless youth efforts to sustain housing and stability. *Child & Adolescent Social Work Journal*, 33(3), 207-218. doi:10.1007/s10560-015-0424-2
- Kidd, S. A., Gaetz, S. et O'Grady, B. (2017). The 2015 national Canadian homeless youth Survey: Mental health and addiction findings. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 62(7), 493-500. doi:10.1177/0706743717702076
- Kidd, S. A. et Kral, M. J. (2002). Suicide and prostitution among street youth: A qualitative analysis. *Adolescence*, 37(146), 411-431.
- Kidd, S. et Shahar, G. (2008). Resilience in homeless youth: The key role of self-esteem. *American Journal of Orthopsychiatry*, 78(2), 163-172. doi:10.1037/0002-9432.78.2.163
- Kim, M. M. et Ford, J. D. (2006). Trauma and post-traumatic stress among homeless men: A review of current research. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 13(2), 1-22. doi:10.1300/J146v13n02_01
- Knight, C. (2017). Group work with homeless mothers: Promoting resilience through mutual aid. *Social Work*, 62(3), 235-242. doi:10.1093/sw/swx022
- Koffarnus, M. N., Wong, C. J., Fingerhood, M., Svikis, D. S., Bigelow, G. E. et Silverman, K. (2013). Monetary incentives to reinforce engagement and achievement in a job-skills training program for homeless, unemployed adults. *Journal of Applied Behavior Analysis*, 46(3), 582-591. doi:10.1002/jaba.60

- Kohn, L. et Christiaens, W. (2014). Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 4, 67-82. doi:10.3917/rpve.534.0067
- Kushel, M. B., Hahn, J. A., Evans, J. L., Bangsberg, D. R. et Moss, A. R. (2005). Revolving doors: Imprisonment among the homeless and marginally housed population. *American Journal of Public Health*, 95(10), 1747-1752. doi:10.2105/AJPH.2005.065094
- Laberge, D. et Roy, S. (2001). Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 115-131.
- Lachance, A. (1969). Le Bureau des pauvres de Montréal, 1698-1699. Contribution à l'étude de la société montréalaise de la fin du XVIIe siècle. *Histoire sociale*, 2(4), 99-110.
- Lachance, A. (2011). *Délinquants, juges et bourreaux en Nouvelle-France*. Montréal, QC: Éditions Libre expression
- Lambert, E. (2012). *Besoins occupationnels des personnes vivant une situation d'itinérance cyclique et relative* (Essai de maîtrise inédit). Université du Québec à Trois-Rivières, QC.
- Lamoureux, A. (2006). *Recherche et méthodologie en sciences humaines* (2^e éd.). Montréal, QC: Chenelière éducation.
- Lévesque, P., Pelletier, É. et Perron, P. A. (2019). *Le suicide au Québec : 1981 à 2016. Mise à jour 2019*. Repéré à https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2497_suicide_quebec.pdf
- Lightfoot, M., Stein, J. A., Tevendale, H. et Preston, K. (2011). Protective factors associated with fewer multiple problem behaviors among homeless/runaway youth. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 40(6), 878-889. doi:10.1080/15374416.2011.614581
- Lindsey, E. W., Kurtz, P. D., Jarvis, S., Williams, N. R. et Nackerud, L. (2000). How runaway and homeless youth navigate troubled waters: Personal strengths and resources. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 17(2), 115-140. doi:10.1023/A:1007558323191
- Lipton, F. R., Siegel, C., Hannigan, A., Samuels, J. et Baker, S. (2000). Tenure in supportive housing for homeless persons with severe mental illness. *Psychiatric Services*, 51(4), 479-486. doi:10.1176/appi.ps.51.4.479

- Lussier, V. et Poirier, M. (2000). La vie affective des jeunes adultes itinérants : de la rupture à la hantise des liens. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 67-89. doi:10.7202/014452ar
- Magallanes-Blanco, C. et Pérez-Bermúdez, J. A. (2009). Citizens' publications that empower: Social change for the homeless. *Development in Practice*, 19(4-5), 654-664. doi:10.1080/09614520902866306
- Manuel, J. I., Hinterland, K., Conover, S. et Herman, D. B. (2012). "I hope I can make it out there": Perceptions of women with severe mental illness on the transition from hospital to community. *Community Mental Health Journal*, 48, 302-308. doi:10.1007/s10597-011-9442-5
- Marcus, R., de Groot, A., Bachman, S., Chisolm, N., Quadri, Y., Cabral, H. et Rajabiun, S. (2018). Longitudinal determinants of housing stability among people living with HIV/AIDS experiencing homelessness. *American Journal of Public Health*, 108(S7), S552-S560. doi:10.2105/AJPH.2018.304772
- Marshall, C. A. et Rosenberg, M. W. (2014). Occupation and the process of transition from homelessness. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 81(5), 330-338. doi:10.1177/0008417414548573
- McNaughton, C. C. (2008). Transitions through homelessness, substance use, and the effect of material marginalization and psychological trauma. *Drugs: Education, Prevention and Policy*, 15(2), 177-188. doi:10.1080/09687630701377587
- Meanwell, E. (2012). Experiencing homelessness: A review of recent literature. *Sociology Compass*, 6(1), 72-85. doi:10.1111/j.1751-9020.2011.00432.x
- Metraux, S., Byrne, T. et Culhane, D. P. (2010). Institutional discharges and subsequent shelter use among unaccompanied adults in New York City. *Journal of Community Psychology*, 38(1), 28-38. doi:10.1002/jcop.20349
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2008). *L'itinérance au Québec - cadre de référence*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-846-01.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2009). *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2009/09-846-01.pdf>

- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2018). *Deuxième portrait de l'itinérance au Québec : orientations et démarches*. Repéré à <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-846-13W.pdf>
- Morrison, D. S. (2009) Homelessness as an independent risk factor for mortality: Results from a retrospective cohort study. *International Journal of Epidemiology*, 38(3), 877-883. doi:10.1093/ije/dyp160
- Moschion, J. et Johnson, G. (2019). Homelessness and incarceration: A reciprocal relationship? *Journal of Quantitative Criminology*, 35(4), 855-887. doi:10.1007/s10940-019-09407-y
- Moskowitz, A., Stein, J. A. et Lightfoot, M. (2013). The mediating roles of stress and maladaptive behaviors on self-harm and suicide attempts among runaway and homeless youth. *Journal of Youth and Adolescence*, 42(7), 1015-1027. doi:10.1007/s10964-012-9793-4
- Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. (2015). *Mettre fin à l'itinérance à Montréal. Objectif 2020 : fin de l'itinérance chronique et cyclique*. Repéré à <https://www.mmfim.ca/wp-content/uploads/2015/12/Plan-action-MMFIM-FR.pdf>
- Mucchielli, A. (2009). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Malakoff, France: Armand Colin.
- Narendorf, S. C., Cross, M. B., Santa Maria, D., Swank, P. R. et Bordnick, P. S. (2017). Relations between mental health diagnoses, mental health treatment, and substance use in homeless youth. *Drug and Alcohol Dependence*, 175, 1-8. doi:10.1016/j.drugalcdep.2017.01.028
- Novac, S., Hermer, J., Paradis, E. et Kellen, A. (2006). *Justice and injustice: Justice, crime and victimization and the criminal justice system excerpted from centre for urban and community studies*. Toronto, ON: University of Toronto.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Malakoff, France: Armand Colin
- Palepu, A., Marshall B. D. L., Lai, C., Wood, E. et Kerr, T. (2010). Addiction treatment and stable housing among a cohort of injection drug users. *PLoS ONE*, 5(7), e11697. doi:0.1371/journal.pone.0011697
- Parazelli, M. (1997). *Pratiques de socialisation marginalisée et espace urbain : le cas des jeunes de la rue à Montréal, 1985-1995* (Thèse de doctorat inédite). Université du Québec à Montréal, QC.

- Parazelli, M. (2002). *La rue attractive : parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec
- Paré, I. (2018, 13 mars). *Combien y a-t-il d'itinérants au Québec ?* Journal le devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/522522/un-premier-denombrement-sera-deploye-a-l-echelle-du-quebec-le-24-avril>
- Paugam, Serge (2014). *L'intégration inégale: force, fragilité et rupture des liens sociaux*. Paris, France: Presses universitaires de France.
- Paulie, B., Carlson, E. et Perkin, K. (2012). *Strategies to end homelessness: Current approaches to evaluation*. Toronto, ON: Canadian Homelessness Research Network Press.
- Point de Rue. (2020). *Rapport annuel 2018-2019*. Repéré à https://pointderue.com/documents/rapports/Rapport_Annuel_PdR_2018-2019.pdf
- Poliquin, H., Bertrand, K. et Perreault, M. (2021). Drogues et santé, perspectives de personnes qui consomment par injection à Montréal. *Drogues, santé et société* (19)1-2.
- Puskas, D., Caouette, M., Dessureault, D. et Mailloux, C. (2012). *L'accompagnement psychoéducatif. Vécu partagé et partage de vécu*. Longueuil, Québec: Béliveau Éditeur
- René, J., Duval, M. et Labbé, F. (2011). La recherche participative avec un partenaire communautaire. L'exemple des Auberges du cœur pour jeunes en difficulté. Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. *Concepts, figures et pratiques*, 29(1-2), 163-186. doi:10.7202/1043396ar
- Renou, M. (2005). *Psychoéducation. Une méthode une conception*. Longueuil, Québec : Béliveau Éditeur
- Réseau solidarité itinérance du Québec. (2015). *Actes des 3^{es} états généraux de l'itinérance au Québec. Les pouvoir de faire une différence*. Repéré à <https://rsiqtest.files.wordpress.com/2018/09/actes-3e-eg.pdf>
- Réseau solidarité itinérance du Québec. (2019). Vers un chez-soi : les inquiétudes des organismes persistent. Repéré à <https://www.arrondissement.com/tout-get-communiques/u26404-vers-chez-inquietudes-organismes-persistent>
- Rew, L., Taylor-Seehafer, M., Thomas, N. Y. et Yockey, R. D. (2001). Correlates of resilience in homeless adolescents. *Journal of Nursing Scholarship*, 33(1), 33-40. doi:10.1111/j.1547-5069.2001.00033.x

- Robert, M., Fournier, L. et Pauzé, R. (2004). La victimisation et les problèmes de comportement : deux composantes de profils types de fugueurs adolescents. *Child Abuse & Neglect*, 28(2), 193-208. doi:10.1016/j.chabu.2003.09.013
- Robert, M., Pauzé, R. et Fournier, L. (2005). Factors associated with homelessness of adolescents under supervision of the youth protection system. *Journal of Adolescence*, 28(2), 215-230. doi:10.1016/j.adolescence.2005.02.004
- Rosario, M., Schrimshaw, E. et Hunter, J. (2012). Homelessness among lesbian, gay, and bisexual youth: Implications for subsequent internalizing and externalizing symptoms. *Journal of Youth and Adolescence*, 41(5), 544-560. doi:10.1007/s10964-011-9681-3
- Royer, C. et Baribeau, C. (2012). Les entretiens individuels dans la recherche en sciences sociales au Québec : où en sommes-nous ? Un panorama des usages. *Sciences de l'éducation*, 38(1), 23-45.
- Ruest, R. et Faulkner, R. (2009). *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013*. Québec, QC: Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Savard, I., Little, R., Benoit, M., Charette, S., Deschamps, A. et Bissonnet, H. (2021) Stratégies face à la crise des opioïdes : analyse des revues systématiques. *Drogues, santé et société* (19)1-2
- Savage, A. et Russell, L. A. (2005). Tangled in a web of affiliation. *The Journal of Behavioral Health Services & Research*, 32(2), 199-214. doi:10.1007/BF02287267
- Segaert, A. (2012). *The national shelter study: Emergency shelter use in Canada 2005-2009*. Ottawa, ON: Human Resources and Skills Development Canada.
- Shinn, M., Gottlieb, J., Wett, J. L., Bahl, A., Cohen, A. et Baron Ellis, D. (2007). Predictors of homelessness among older adults in New York City: Disability, economic, human and social capital and stressful events. *Journal of Health Psychology*, 12(5), 696-708.
- Simard, M. (2016). *L'itinérance dans les sociétés modernes contemporaines*. San Francisco, CA: Blurb, Incorporated
- Spicer, B., Smith, D. I., Conroy, E., Flatau, P. R. et Burns, L. (2015). Mental illness and housing outcomes among a sample of homeless men in an Australian urban center. *Australian & New Zealand Journal of Psychiatry*, 49(5), 471-480. doi:10.1177/0004867414563187

- Statistique Canada. (2016). *Regards sur la société canadienne : l'itinérance cachée au Canada*. Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.pdf>
- Sylvestre, M.-E., Bellot, C., Ménard, P. A. C. et Tremblay, A. C. (2011). Le droit est aussi une question de visibilité : l'occupation des espaces publics et les parcours judiciaires des personnes itinérantes à Montréal et à Ottawa. *Droit et société*, 26(3), 531-561. doi:10.3138/cjls.26.3.531
- Thakarar, K., Morgan, J. R., Gaeta, J. M., Hohl, C. et Drainoni, M. L. (2016). Homelessness, HIV, and incomplete viral suppression. *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 27(1), 145-156. doi:10.1353/hpu.2016.0020.
- Thomas, Y., Gray, M., et McGinty, S. (2011). A systematic review of occupational therapy interventions with homeless people. *Occupational Therapy in Health Care*, 25(1), 77-90. doi:10.3109/07380577.2010.528554
- Thomas, Y., Gray, M., McGinty, S. et Ebringer, S. (2011). Homeless adults engagement in art: First steps towards identity, recovery and social inclusion. *Australian Occupational Therapy Journal*, 58(6), 429-436. doi:10.1111/j.1440-1630.2011.00977.x
- Thompson, S. J., Ryan, T. N., Montgomery, K. L., Lippman, A. D. P., Bender, K. et Ferguson, K. (2016). Perceptions of resiliency and coping: Homeless young adults speak out. *Youth & Society*, 48(1), 58-76. doi:10.1177/0044118X13477427
- Tong, M. S., Kaplan, L. M., Guzman, D., Ponath, C. et Kushel, M. B. (2019). Persistent homelessness and violent victimization among older adults in the hope home study. *Journal of Interpersonal Violence*, 00(0), 1-19. doi:10.1177/0886260519850532
- Tsai, J., Mares, A. S. et Rosenheck, R. A. (2010). A multisite comparison of supported housing for chronically homeless adults: "Housing first" versus "residential treatment first". *Psychological Services*, 7(4), 219-232. doi:10.1037/a0020460
- Tsai, J., Mares, A. S. et Rosenheck, R. A. (2012). Does housing chronically homeless adults lead to social integration? *Psychiatric Services*, 63(5), 427-434. doi:10.1176/appi.ps.201100047
- Tyler, K. A. et Beal, M. R. (2010). The high-risk environment of homeless young adults: Consequences for physical and sexual victimization. *Violence and Victims*, 25(1), 101-115. doi:10.1016/j.chillyouth.2018.11.018
- Tyler, K. A. et Schmitz, R. M. (2018). Child abuse, mental health and sleeping arrangements among homeless youth: Links to physical and sexual street victimization. *Children and Youth Services Review*, 95, 327-333.

- Ulysse, P. J. (2007). *Lutte contre la pauvreté, territorialité et développement social intégré : le cas de Trois-Rivières*. Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- van Campenhoudt, L., Marquet, J. et Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales* (5^e éd.). Malakoff, France: Dunod.
- Whitbeck, L. B. (2009). *Mental health and emerging adulthood among homeless young people*. New York, NY: Psychology Press.
- Whitbeck, L. B., Chen, X., Hoyt, D. R., Tyler, K. A. et Johnson, K. D. (2004). Mental disorder, subsistence strategies, and victimization among gay, lesbian, and bisexual homeless and runaway adolescents. *Journal of Sex Research*, 41(4), 329-342. doi:10.1080/00224490409552240
- Wong, Y. L. I. et Piliavin, I. (1997). A dynamic analysis of homeless-domicile transitions. *Social Problems*, 44(3), 408-423. doi:10.2307/3097185
- Yanos, P. T., Barrow, S. M. et Tsemberis, S. (2004). Community integration in the early phase of housing among homeless persons diagnosed with severe mental illness: Successes and challenges. *Community Mental Health Journal*, 40(2), 133-150. doi:10.1023/B:COMH.0000022733.12858.cb
- Yin, K. R. (2015). *Qualitative research from start to finish*. New-York, NY: Guilford Press.
- Yoder, K. A. (1999). Comparing suicide attempters, suicide ideators, and nonsuicidal homeless and runaway adolescents. *Suicide and Life-Threatening Behavior*, 29(1), 25-36. doi:10.1111/j.1943-278X.1999.tb00760.x
- Zerger, S., Strehlow, A. J. et Gundlapalli, A. V. (2008). Homeless young adults and behavioral health: An overview. *American Behavioral Scientist*, 51(6), 824-841. doi:10.1177/0002764207311990
- Zorzi, R., Scott, S. et Doherty, D. (2006). *Housing options upon discharge from correctional facilities*. Repéré à https://publications.gc.ca/collections/collection_2011/schl-cmhc/nh18-1/NH18-1-332-2006-eng.pdf

Appendice A

Canevas d'entretiens

CANEVAS D'ENTRETIEN POUR LES PERSONNES AYANT VÉCU UNE SITUATION D'ITINÉRANCE

PREMIÈRE RENCONTRE

Offrir du café et des collations

Explication des informations à recueillir et du projet de recherche

Explication du but de l'entrevue et du déroulement

Éclaircissement concernant la confidentialité et les mesures prises pour l'assurer

Remplir la lettre de consentement

Questions sociodémographiques

Pour commencer, j'aimerais avoir un peu plus d'information sur votre situation actuelle afin de m'aider à orienter et à bien comprendre notre discussion.

- Âge
- Sexe
- Occupation actuelle

Êtes-vous satisfait de votre occupation ? Qu'est-ce que vous aimez le plus, qu'est-ce qui vous plait moins ?

- Type de logement occupé actuellement

Depuis quand habitez-vous ici ? Êtes-vous satisfait de votre logement ? Qu'est-ce que vous aimez le plus, qu'est-ce qui vous plait moins ?

Perception de la personne sur sa situation actuelle

Êtes-vous satisfait de votre situation actuelle et pourquoi ? Qu'est-ce que vous aimez le plus ? Qu'est-ce qui vous plait moins ?

Votre situation actuelle répond-elle à vos besoins ? Lesquels ? Vous donne-t-elle l'opportunité de vous réaliser ? Si oui ou non, pourquoi ? Comment cela se manifeste-t-il pour vous ?

Aimeriez-vous avoir une place particulière dans la société ? Si non, pourquoi ? Y croyez-vous ? Si oui, laquelle ? Comment pourriez-vous y parvenir ?

Trajectoire de vie de la personne

Dans cette entrevue, j'aimerais qu'on regarde ensemble comment les choses se sont passées pour vous pour en arriver à votre situation actuelle.

Si vous aviez à me raconter votre histoire, est-ce qu'il y a eu des points tournants, des circonstances particulières, des personnes importantes que vous avez rencontrées sur votre chemin, des opportunités qu'on vous a données, des défis qui vous ont stimulés, des décisions que vous avez prises qui vous ont mené à la situation dans laquelle vous vous trouvez maintenant ? Quels ont été les éléments les plus marquants dans votre histoire ?

Durant votre période d'itinérance, avez-vous consommé des drogues ou de l'alcool ?

Si oui, quels effets, positifs et négatifs, cela avait-il sur vous ? Qu'est-ce qui vous amenait à consommer ? Comment cette consommation a influencé votre cheminement ?

Avez-vous eu des services ou des interventions en lien avec la consommation de drogue et d'alcool ? Si oui, lesquels ? Qu'est-ce que vous avez retiré de ceux-ci ? Comment avez-vous eu accès à ces services ?

Avez-vous eu des services ou des interventions en lien avec des problématiques de santé mentale ?

Si oui, lesquels ? Comment avez-vous eu accès à ces services ? Qu'est-ce que vous avez retiré de ceux-ci ?

Comment voyez-vous ces organismes et ces services maintenant ? Est-ce que vous les utilisez encore ?

Clôture

Résumé des informations et des sujets abordés lors de la rencontre.

Demander à la personne comment elle se sent suite à cette rencontre.

Établir la date de la deuxième rencontre, de préférence la semaine suivante.

DEUXIÈME RENCONTRE

Offrir du café et des collations

Retour sur le dernier entretien. Qu'est-ce qu'elle a retenu et ce dont elle se souvient.

Fin de la situation d'itinérance

Selon vous, est-ce possible de sortir de l'itinérance ?

Si oui : Comment ? Quels sont les ingrédients clés ?

À partir de quel moment peut-on dire selon vous qu'une personne n'est plus en situation d'itinérance ?

Selon vous, qu'est-ce qui fait en sorte qu'une personne n'est plus en situation d'itinérance ?

Selon vous, une personne doit-elle être sortie de l'itinérance avant de cheminer vers l'inclusion sociale ?

Si non : Pourquoi ?

Perception de la personne sur l'inclusion sociale

Selon vous, qu'est-ce que l'inclusion sociale ? Qu'est-ce que cela veut dire pour vous ou pour toutes autres personnes ayant été déjà dans votre situation ? Qu'est-ce qui fait en sorte pour vous qu'on puisse dire qu'une personne est maintenant incluse socialement ?

Croyez-vous qu'il y a une modification dans la perception que la personne a d'elle-même durant sa trajectoire vers l'inclusion ? Si oui, laquelle ? Celle-ci est-elle nécessaire ? Est-ce qu'il y a des étapes qui mènent à cette modification ?

Certaines définitions incluent des dimensions sociales, identitaires et économiques pour définir l'inclusion sociale. Êtes-vous d'accord avec cela ? Pourquoi ? Est-ce que vous pensez qu'il est nécessaire d'avoir un emploi pour être considéré comme inclus ? Est-ce qu'une personne doit partager des valeurs mises de l'avant par la société pour être considérée comme incluse ? Est-ce que certaines valeurs ou normes sociales sont nécessaires ?

Percevez-vous la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance comme un problème à Trois-Rivières ? Croyez-vous que cela peut influencer l'inclusion sociale des personnes touchées ? Quels peuvent être les impacts positifs ou négatif que cette judiciarisation ?

Quels conseils ou recommandations donneriez-vous à quelqu'un qui désire mettre fin à une situation d'itinérance ou apporter un changement dans son mode de vie ?

Organismes fréquentés

Quels organismes/services avez-vous fréquentés lors de votre période d'itinérance et de votre sortie de la rue ?

Comment aviez-vous entendu parler de ces organismes ? Qu'est-ce qui a fait en sorte que vous les avez fréquentés ? Ces organismes vous ont-ils aidé ? Comment ? Pourquoi ? Ont-ils fait certaines actions qui ont favorisé votre inclusion sociale ?

Si aucun : Êtiez-vous au courant que certains services étaient disponibles ? Qu'est-ce qui a fait en sorte que vous ne les avez pas fréquentés ?

Quelle vision avez-vous des institutions plus gouvernementales, telles que les hôpitaux, centre jeunesse, CIUSSS ? Avez-vous déjà eu des services de ces institutions ? Si oui, comment avez-vous trouvé cette expérience ? Avez-vous eu accès à ces services volontairement ? Sinon non, quels impacts les organismes et les services disponibles peuvent avoir sur la sortie de l'itinérance ? Croyez-vous que certains organismes ou

services peuvent favoriser ou défavoriser l'inclusion sociale ? Que pensez-vous que ces services peuvent apporter, positivement ou négativement, aux personnes en situation d'itinérance ?

Est-ce que votre vision est semblable concernant les organismes communautaires ? Avez-vous déjà eu des services de ces organismes ? Si oui, comment avez-vous trouvé cette expérience ? Croyez-vous que certains organismes ou services peuvent favoriser ou défavoriser l'inclusion sociale ? Que pensez-vous que ces services peuvent apporter, positivement ou négativement, aux personnes en situation d'itinérance ?

Croyez que les personnes en situation d'itinérance peuvent trouver de l'aide ou du soutien auprès d'autres personnes qui ne sont pas professionnelles ? Comment voyez-vous cette forme d'aide par rapport à celle des professionnels ? Quelle place et quelle forme celle-ci peut-elle prendre ? Est-ce qu'il s'agit d'un remplacement ou d'un supplément aux services officiels ?

Pensez-vous que d'autres services devraient être offerts ? Lesquels ? Pourquoi ?

Clôture

Faire un résumé des informations et des sujets abordés lors de la rencontre.

Demander à la personne comment elle se sent suite à cette rencontre.

Remercier la personne pour sa participation

Rappeler à la personne quand il sera possible de lire les résultats de l'étude

Clore l'entretien

**CANEVAS D'ENTRETIEN POUR LES INTERVENANTS TRAVAILLANT
AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE**

Offrir du café et des collations

Explication des informations à recueillir et du projet de recherche

Explication du but de l'entrevue et du déroulement

Éclaircissement concernant la confidentialité et les mesures prises pour l'assurer

Remplir la lettre de consentement

Questions sociodémographiques

Pour commencer, j'aimerais avoir un peu plus d'information sur votre situation actuelle afin de m'aider à orienter et à bien comprendre notre discussion.

- Âge
- Sexe
- Occupation actuelle
- Formation ? Nombre d'années d'expérience ? Expériences antérieures en lien avec l'itinérance ou l'inclusion sociale ?

Fin de la situation d'itinérance

Selon vous, est-ce possible de sortir de l'itinérance ?

Si oui : Comment ? Quels sont les ingrédients clés ?

À partir de quel moment peut-on dire selon vous qu'une personne n'est plus en situation d'itinérance ?

Selon vous, qu'est-ce qui fait en sorte qu'une personne n'est plus en situation d'itinérance ?

Selon vous, une personne doit-elle être sortie de l'itinérance avant de cheminer vers l'inclusion sociale ?

Si non : Pourquoi ?

Perception de la personne concernant l'inclusion sociale

Selon vous, qu'est-ce que l'inclusion sociale ? Qu'est-ce que cela veut dire pour vous ?

Qu'est-ce qui fait en sorte pour vous qu'on puisse dire qu'une personne est maintenant incluse socialement ?

Croyez-vous qu'il y a une modification dans la perception que la personne a d'elle-même durant sa trajectoire vers l'inclusion ? Si oui, laquelle ? Celle-ci est-elle nécessaire ? Est-ce qu'il y a des étapes qui mènent à cette modification ?

Quelle place croyez-vous que les personnes qui ont vécu une situation d'itinérance peuvent avoir dans la société ? Croyez-vous que ces personnes sont satisfaites de leur place ? Est-ce qu'elles en désirent une ?

Certaines définitions incluent des dimensions sociales, identitaires et économiques, telles que le fait d'avoir un emploi, pour définir l'inclusion sociale. Êtes-vous d'accord avec cela ? Pourquoi ? Est-ce que vous pensez qu'il est nécessaire d'avoir un emploi pour être considéré comme inclus ? Est-ce qu'une personne doit partager des valeurs mises de l'avant par la société pour être considérée comme incluse ? Est-ce que certaines valeurs ou normes sociales sont nécessaires ?

Percevez-vous la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance comme un problème à Trois-Rivières ? Croyez-vous que cela peut influencer l'inclusion sociale des personnes touchées ? Quels peuvent être les impacts positifs ou négatifs que cette judiciarisation ?

Quels conseils ou recommandations donneriez-vous à quelqu'un qui désire mettre fin à une situation d'itinérance ou apporter un changement dans son mode de vie ?

Organismes fréquentés

On parle souvent de consommation et de problématique de santé mentale liées à l'itinérance. Est-ce que c'est une réalité que vous observez ?

Si oui, quels effets est-ce que ces problématiques peuvent avoir ? À quels besoins cette consommation répond-elle selon vous ? Est-ce que des services sont disponibles pour ces personnes ? Utilisent-elles les services ?

Croyez-vous que la plupart des personnes en situation d'itinérance fréquentent des organismes et obtiennent des services ? Qu'est-ce qui fait en sorte que certaines personnes les fréquentent ou ne les fréquentent pas ?

Quels impacts les organismes et les services disponibles peuvent avoir sur la sortie de l'itinérance et l'inclusion sociale ?

Quels sont les besoins les moins satisfaits selon vous chez les personnes en situation d'itinérance ? Pourquoi ? Quels seraient selon vous les besoins à cibler chez les personnes désirant mettre fin à leur situation d'itinérance ? Est-ce que la réponse à certains besoins chez les personnes concernées pourrait favoriser l'inclusion sociale ?

Pensez-vous que d'autres services devraient être offerts ? Lesquels ? Pourquoi ? Selon vous, pourquoi ces services ne sont pas offerts actuellement ? Quels seraient les bénéfices de ces services en ce qui concerne l'inclusion sociale ?

Croyez-vous que les personnes en situation d'itinérance peuvent trouver de l'aide ou du soutien auprès d'autres personnes qui ne sont pas professionnelles ? Comment voyez-vous cette forme d'aide par rapport à celle des professionnels ? Quelle place et quelle forme celle-ci peut-elle prendre ? Est-ce qu'il s'agit d'un remplacement ou d'un supplément aux services officiels ?

Clôture

Faire un résumé des informations et des sujets abordés lors de la rencontre.

Remercier la personne pour sa participation

Rappeler à la personne quand il sera possible de lire les résultats de l'étude

Clore l'entretien

Appendice B

Lettre d'information et de consentement

**FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
VERSION PARTICIPANTS**

Titre du projet de recherche : De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux

Chercheur responsable du projet de recherche : Véronique Primeau, département de psychoéducation (candidate à la maîtrise) à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Membres de l'équipe de recherche : Sylvie Hamel, professeur au département de psychoéducation du l'Université du Québec à Trois-Rivières. Directrice de recherche.

Préambule

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre les trajectoires et les enjeux qui sont liés à l'inclusion sociale chez les personnes en situation d'itinérance, serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la chercheuse responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.

Objectif du projet de recherche

L'objectif de cette recherche sera d'approfondir les connaissances concernant les processus et les enjeux sociaux liés à l'inclusion sociale chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance. Trois questions de recherche seront associées à cet objectif. Comment ces personnes décrivent-elles leurs expériences et comment celles-ci les ont menées vers l'inclusion sociale? Comment ces personnes perçoivent-elles les enjeux sociaux entourant l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance? Comment les intervenants sociaux perçoivent-ils ces enjeux?

Nature et durée de votre participation

Pour votre contribution, nous vous demandons de participer à deux entretiens individuels d'une durée de 60 à 90 minutes environ. Environ une semaine s'écoulera entre ces deux entretiens. Ces rencontres se dérouleront en toute confidentialité dans un endroit choisi à votre convenance et adapté à cet effet (situé dans les locaux de Point de Rue ou de l'UQTR). Les questions qui seront posées concerteront les trajectoires et les enjeux liés à l'inclusion sociale chez les personnes ayant vécu une situation



d'itinérance. En terminant le premier entretien, quelques questions supplémentaires vous seront posées à propos de votre situation et occupation actuelle.

De plus, nous vous informons que si durant l'entretien, vous révélez les noms de personnes ou des dates et des lieux spécifiques liés à des faits illégaux ou criminels, la discussion sera immédiatement interrompue. En apprenant le nom d'une personne qui est en danger, nous serions dans l'obligation de faire un signalement ou d'avertir les autorités. Enfin, sachez que vous êtes entièrement libre de répondre ou non aux questions qui seront posées durant l'entretien ou de quitter la rencontre si vous le désirez, sans qu'il y ait de conséquences.

Risques et inconvénients

Il est possible que le fait de raconter votre expérience ou de répondre aux questions qui vous seront posées suscite chez vous des sentiments désagréables. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheuse. Celle-ci pourra vous guider vers une ressource en mesure de vous aider. Un partenariat avec Point de Rue a été développé pour ce projet de recherche. Ainsi, le coordonnateur Philippe Malchelosse est au courant des risques et des inconvénients de la recherche. Vous pouvez contacter Point de Rue au 819-694-4545.

Avantages ou bénéfices

Cette recherche vous permettra de faire un certain bilan sur votre vie et servir l'avancement des connaissances sur un sujet sensible qui pourrait influencer les décideurs et faire évoluer la pratique. Ainsi, le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité de votre expérience en lien avec l'itinérance et l'inclusion sociale.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée en donnant des noms fictifs à chaque participant de l'étude.

Les entretiens seront enregistrés et transférés suite à chaque rencontre sur mon ordinateur portable, puis, ils seront supprimés de l'enregistreuse. Un verbatim sera ensuite effectué. Les enregistrements seront supprimés de façon permanente de mon ordinateur un an après le dépôt officiel du mémoire. Les verbatims seront conservés 8 ans (jusqu'en 2014) dans un classeur gardé sous clé dans un local de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette durée me permettra de mener jusqu'au bout toutes les analyses. Les verbatims seront ensuite détruits. Une clé USB cryptée sera utilisée comme moyen de sauvegarde en cas de problème avec l'ordinateur. Les données seront également supprimées suite au dépôt officiel du mémoire.

Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme de mémoire et d'articles scientifiques ne permettront pas d'identifier les participants.



Acceptez-vous que vos données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche portant sur l'itinérance? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Vos données de recherche seront conservées de façon sécuritaire dans un classeur gardé sous clé dans un local de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières dont seules Véronique Primeau et l'équipe de recherche auront accès. Afin de préserver votre identité et la confidentialité de vos données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code. Vos données de recherche seront conservées 8 ans, soit jusqu'à 2024. Ces données pourront être utilisées pour la rédaction de la thèse de la chercheuse principale, Véronique Primeau, suite à la rédaction du mémoire et d'articles scientifiques. Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction de vos données de recherche en vous adressant à la chercheuse responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions : Oui Non

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Véronique Primeau par courriel (veronique_primeau@uqtr.ca) ou au 514-892-5884.

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro [no de certificat] a été émis le [date d'émission].

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.



CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Véronique Primeau, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet de l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

- Je consens à être enregistré.
 Je consens à ce que les données obtenues soient réutilisées ultérieurement par la chercheuse.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participant:	Chercheuse :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Participation à des études ultérieures

Acceptez-vous que la chercheuse responsable du projet ou un membre de son personnel de recherche reprenne contact avec vous pour vous proposer de participer à d'autres projets de recherche? Bien sûr, lors de cet appel, vous serez libre d'accepter ou de refuser de participer aux projets de recherche proposés. Oui Non

Numéro de téléphone ou adresse courriel :

Résultats de la recherche

Un résumé des résultats sera envoyé aux participants qui le souhaitent. Ce résumé ne sera cependant pas disponible avant 2020. Indiquez l'adresse postale ou électronique à laquelle vous souhaitez que ce résumé vous parvienne :

Si cette adresse venait à changer, il vous faudra en informer la chercheuse.



**FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT
VERSION INTERVENANTS**

Titre du projet de recherche : De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux

Chercheur responsable du projet de recherche : Véronique Primeau, département de psychoéducation (candidate à la maîtrise) à l'Université du Québec à Trois-Rivières

Membres de l'équipe de recherche : Sylvie Hamel, professeur au département de psychoéducation du l'Université du Québec à Trois-Rivières. Directrice de recherche.

Préambule

Votre participation à la recherche, qui vise à mieux comprendre les trajectoires et les enjeux qui sont liés à l'inclusion sociale chez les personnes en situation d'itinérance, serait grandement appréciée. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire ce formulaire. Il vous aidera à comprendre ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche de sorte que vous puissiez prendre une décision éclairée à ce sujet.

Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la chercheuse responsable de ce projet de recherche ou à un membre de son équipe de recherche. Sentez-vous libre de leur demander de vous expliquer tout renseignement qui n'est pas clair. Prenez tout le temps dont vous avez besoin pour lire et comprendre ce formulaire avant de prendre votre décision.

Objectif du projet de recherche

L'objectif de cette recherche sera d'approfondir les connaissances concernant les processus et les enjeux sociaux liés à l'inclusion sociale chez les personnes ayant vécu une situation d'itinérance. Trois questions de recherche seront associées à cet objectif. Comment ces personnes décrivent-elles leurs expériences et comment celles-ci les ont menées vers l'inclusion sociale? Comment ces personnes perçoivent-elles les enjeux sociaux entourant l'inclusion sociale des personnes en situation d'itinérance? Comment les intervenants sociaux perçoivent-ils ces enjeux?

Nature et durée de votre participation

Pour votre contribution, nous vous demandons de participer à un entretien individuel d'une durée de 60 à 90 minutes environ. Cette rencontre se déroulera en toute confidentialité dans un endroit adapté à cet effet, choisi à votre convenance. Les questions qui vous seront posées concerneront les enjeux sociaux liés à l'inclusion sociale des personnes ayant vécu une situation d'itinérance. En terminant l'entretien,



quelques questions supplémentaires vous seront posées concernant votre formation et votre situation actuelle.

Finalement, vous êtes entièrement libre de répondre ou non aux questions qui seront posées durant l'entretien ou de quitter la rencontre si vous le désirez, sans qu'il y ait de conséquences.

Risques et inconvénients

Le seul inconvénient pour vous concernant cette recherche est le temps que cela vous demande. Entre 60 et 90 minutes seront nécessaires pour effectuer cet entretien.

Avantages ou bénéfices

Cette recherche servira à l'avancement des connaissances sur un sujet sensible qui pourrait influencer les décideurs et faire évoluer la pratique. Ainsi, le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de réfléchir et de discuter en toute confidentialité de votre expérience professionnelle en lien avec l'itinérance et l'inclusion sociale.

Compensation ou incitatif

Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Confidentialité

Étant donné votre statut d'intervenants, il est possible que nous ne puissions pas préserver votre anonymat compte tenu de la spécificité de votre emploi et de votre expérience. Votre confidentialité sera cependant assurée en donnant des noms fictifs à chaque participant de l'étude. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme de mémoire et d'articles scientifiques ne permettront pas d'identifier les participants. Or, même si lors de la diffusion des résultats de la recherche, sous forme de rapports, d'articles ou de communications, vos noms ne seront jamais dévoilés, il est possible que nous puissions tout de même vous identifier. Pour cette raison, vous serez consultés avant que ne soit diffusée toute information issue de l'analyse de votre entretien (synthèse et extraits).

Les données recueillies seront conservées dans une base de données protégée par un mot de passe. Les seules personnes qui y auront accès seront Véronique Primeau et Sylvie Hamel. Toutes ces personnes ont signé un engagement à la confidentialité. Les données seront détruites dans 8 ans, soit en 2014.

Les entretiens seront enregistrés et transférés suite à chaque rencontre sur mon ordinateur portable, puis, ils seront supprimés de l'enregistreuse. Un verbatim sera ensuite effectué. Les enregistrements seront supprimés de façon permanente de mon ordinateur un an après le dépôt officiel du mémoire. Les verbatims seront conservés 8 ans (jusqu'en 2014) dans un classeur gardé sous clé dans un local de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette durée me permettra de mener jusqu'au bout toutes les analyses. Les verbatims seront ensuite détruits. Une clé USB cryptée sera utilisée comme moyen de sauvegarde en cas de problème avec l'ordinateur. Les données seront également supprimées suite au dépôt officiel du mémoire.



Acceptez-vous que vos données de recherche soient utilisées pour réaliser d'autres projets de recherche portant sur l'itinérance? Ces projets de recherche seront évalués et approuvés par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQTR avant leur réalisation. Vos données de recherche seront conservées de façon sécuritaire dans un classeur gardé sous clé dans un local de recherche à l'Université du Québec à Trois-Rivières dont seules Véronique Primeau et l'équipe de recherche auront accès. Afin de préserver votre identité et la confidentialité de vos données de recherche, vous ne serez identifié que par un numéro de code. Vos données de recherche seront conservées 8 ans, soit jusqu'à 2024. Ces données pourront être utilisées pour la rédaction de la thèse de la chercheuse principale, Véronique Primeau, suite à la rédaction du mémoire et d'articles scientifiques. Par ailleurs, notez qu'en tout temps, vous pouvez demander la destruction de vos données de recherche en vous adressant à la chercheuse responsable de ce projet de recherche.

Je consens à ce que mes données de recherche soient utilisées à ces conditions : Oui Non

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, de refuser de répondre à certaines questions ou de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec Véronique Primeau par courriel (veronique.primeau@uqtr.ca) ou au 514-892-5884.

Surveillance des aspects éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro [no de certificat] a été émis le [date d'émission].

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.



CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, Véronique Primeau, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet de l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

Je consens à être enregistré.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participant:	Chercheuse :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Participation à des études ultérieures

Acceptez-vous que la chercheuse responsable du projet ou un membre de son personnel de recherche reprenne contact avec vous pour vous proposer de participer à d'autres projets de recherche? Bien sûr, lors de cet appel, vous serez libre d'accepter ou de refuser de participer aux projets de recherche proposés. Oui Non

Numéro de téléphone ou adresse courriel:

Résultats de la recherche

Un résumé des résultats sera envoyé aux participants qui le souhaitent. Ce résumé ne sera cependant pas disponible avant 2020. Indiquez l'adresse postale ou électronique à laquelle vous souhaitez que ce résumé vous parvienne :

Si cette adresse venait à changer, il vous faudra en informer la chercheuse.

Appendice C

Certificat d'éthique de la recherche UQTR et lettres de renouvellement et
de modifications



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÉTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux

Chercheur(s) : Véronique Primeau
Département de psychoéducation

Organisme(s) : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : **CER-18-247-07.16**

PÉRIODE DE VALIDITÉ : **Du 27 juin 2018 au 27 juin 2019**

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Bruce Maxwell
Président du comité

Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création **Date d'émission :** 27 juin 2018



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÉTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux

Chercheur(s) : Véronique Primeau
Département de psychoéducation

Organisme(s) : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : CER-18-247-07.16

PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 27 juin 2019 au 27 juin 2020

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Bruce Maxwell

Bruce Maxwell
Président du comité

FCL

Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création Date d'émission : 22 mai 2019

2816



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÉTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux

Chercheur(s) : Véronique Primeau
Département de psychoéducation

Organisme(s) : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : CER-18-247-07.16

PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 27 juin 2020 au 27 juin 2021

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématuée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Bruce Maxwell

Bruce Maxwell

Président du comité

Fanny Longpré

Fanny Longpré

Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création **Date d'émission :** 28 mai 2020

2816



CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE AVEC DES ÉTRES HUMAINS

En vertu du mandat qui lui a été confié par l'Université, le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains a analysé et approuvé pour certification éthique le protocole de recherche suivant :

Titre : De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux

Chercheur(s) : Véronique Primeau
Département de psychoéducation

Organisme(s) : Aucun financement

N° DU CERTIFICAT : CER-18-247-07.16

PÉRIODE DE VALIDITÉ : Du 27 juin 2021 au 27 juin 2022

En acceptant le certificat éthique, le chercheur s'engage à :

- Aviser le CER par écrit des changements apportés à son protocole de recherche avant leur entrée en vigueur;
- Procéder au renouvellement annuel du certificat tant et aussi longtemps que la recherche ne sera pas terminée;
- Aviser par écrit le CER de l'abandon ou de l'interruption prématurée de la recherche;
- Faire parvenir par écrit au CER un rapport final dans le mois suivant la fin de la recherche.

Me Richard LeBlanc
Président du comité

Fanny Longpré
Secrétaire du comité

Décanat de la recherche et de la création Date d'émission : 09 juin 2021



Le 27 juin 2018

Madame Véronique Primeau
 Étudiante
 Département de psychoéducation

Madame,

J'accuse réception des documents corrigés nécessaires à la réalisation de votre protocole de recherche intitulé **De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux** en date du 27 juin 2018.

Vous trouverez ci-joint votre certificat portant le numéro (CER-18-247-07.16). Sa période de validité s'étend du 27 juin 2018 au 27 juin 2019.

Je vous invite à prendre connaissance de votre certificat qui présente vos obligations à titre de responsable d'un projet de recherche.

Je vous souhaite la meilleure des chances dans vos travaux et vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

LA SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

FANNY LONGPRÉ
 Agente de recherche
 Décanat de recherche et de la création

FL/mct

p. j. Certificat d'éthique

c. c. Mme Sylvie Hamel, professeure au Département de psychoéducation



Le 22 mai 2019

Madame Véronique Primeau
Étudiante
Département de psychoéducation

Madame,

Les membres du comité d'éthique de la recherche vous remercient de leur avoir acheminé une demande de renouvellement pour votre protocole de recherche intitulé : **De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux** (CER-18-247-07.16) en date du 17 mai 2019.

Lors de sa 258^e réunion qui aura lieu le 14 juin 2019, le comité entérinera l'acceptation de la prolongation de votre certificat jusqu'au 27 juin 2020. Cette décision porte le numéro CER-19-258-08-02.42

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

LA SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

FANNY LONGPRÉ
Agente de recherche
Décanat de la recherche et de la création

FL/fg

p. j. Certificat d'éthique

c. c. Mme Sylvie Hamel, professeure au Département de psychoéducation



Le 28 mai 2020

Madame Véronique Primeau
 Étudiante
 Département de psychoéducation

Madame,

Les membres du comité d'éthique de la recherche vous remercient de leur avoir acheminé une demande de renouvellement pour votre protocole de recherche intitulé : **De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux** (CER-18-247-07.16) en date du 19 mai 2020.

Lors de sa 267^e réunion qui aura lieu le 19 juin 2020, le comité entérinera l'acceptation de la prolongation de votre certificat jusqu'au 27 juin 2020. Cette décision porte le numéro CER-20-267-08-02.23.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

LA SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

FANNY LONGPRÉ
 Agente de recherche
 Décanat de la recherche et de la création

FL/mct

p. j. Certificat d'éthique

c. c. Mme Sylvie Hamel, professeure au Département de psychoéducation



Le 9 juin 2021

Madame Véronique Princeau
Étudiante
Département de psychoéducation

Madame,

Les membres du comité d'éthique de la recherche vous remercient de leur avoir acheminé une demande de renouvellement pour votre protocole de recherche intitulé : **De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux** (CER-18-247-07.16) en date du 24 mai 2021.

Lors de sa 278^e réunion qui aura lieu le 18 juin 2021, le comité entérinera l'acceptation de la prolongation de votre certificat jusqu'au 27 juin 2022. Cette décision porte le numéro CER-21-278-08-02.41.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Juliana Miguel Vaz'.

JULIANA MIGUEL VAZ
Conseillère en développement de la recherche
Décanat de la recherche et de la création

JMV/nr

p. j. Certificat d'éthique

c. c. Mme Sylvie Hamel, professeure au Département de psychoéducation



Le 5 septembre 2019

Madame Véronique Primeau
Étudiante
Département de psychoéducation

Madame,

Les membres du comité d'éthique de la recherche vous remercient de leur avoir acheminé une demande de modifications pour votre protocole de recherche intitulé **De l'itinérance à l'inclusion sociale : trajectoires et enjeux** (CER-18-247-07.16) en date du 3 septembre 2019.

Le comité a accepté la modification consistant à l'ajout d'un site de recrutement (La Piaule Centre du Québec).

Cette décision porte le numéro CER-19-260-08-01.07.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

LA SECRÉTAIRE DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

FANNY LONGPRÉ
Agente de recherche
Décanat de la recherche et de la création

FL/mct

c. c. Mme Sylvie Hamel, professeure au Département de psychoéducation